

Le temps des Réalisations

Bulletin mensuel bilingue d'informations - N° 17 - janvier-avril 2014

Cabinet Civil de la Présidence de la République du Cameroun

Récépissé de déclaration N° 00000038 / RDDJ / J06 / BASC du 9 juillet 2012

Directeur de Publication : Martin BELINGA EBOUTOU



Canonisation des Papes Jean XXIII et Jean Paul II Paul BIYA témoin d'un événement historique



Partenariat Union
européenne-Afrique
**Pour un souffle
nouveau**

**Vaccin contre
les diarrhées à
rotavirus**
**Chantal BIYA au
cœur de l'action**



An Admired and Highly Respected State

Martin BELINGA EBOUTOU

Minister, Director of the Civil Cabinet of the Presidency of the Republic

The event is recent and memories still fresh. The fiftieth anniversary of Reunification was celebrated with pomp, in Buea, on 20 February 2014. This was a historic moment of exceptional communion between Cameroonians, a perfect symphony of the fundamental values of our Nation: unity, peace and stability. Indeed, Cameroonians are a people profoundly attached to peace and unity. They will again have the opportunity to demonstrate such attachment during the commemoration on 20 May 2014, of the 42nd National Day, to celebrate Unity.

Since his accession to the helm of State, on 6 November 1982, the President of the Republic, H.E. Paul BIYA, has made the values of Unity and Peace the cornerstone of his policy. Cameroonians and the world at large are infinitely grateful to him. The Head of State's determination to preserve and entrench these values allows Cameroon to serenely look forward to becoming an emerging country. This attitude of President BIYA makes Cameroon a committed Nation, an essential actor for peace and security in Africa. Remember the outcome of the Bakassi dispute, recognized as an example in the peaceful settlement of border conflicts in the continent. Remember also the holding, in June 2013, in Yaounde, of the very first Summit organized in Africa on maritime security and safety in the Gulf of Guinea. Lastly, remember the successive releases of hostages.

In a troubled continent where the majority of States are plagued by chronic instability, Cameroon has been able to remain a safe haven, an island of stability, although the serenity of its citizens and foreigners living on its soil is now and then disturbed by events happening in some immediate neighbouring countries. This is why we should strongly condemn the kidnapping religious personalities in the northern part of the country, as well as other barbaric acts committed on our territory, and, particularly, assure each and every one of the determination of the Head of State, as before, to release any hostages.

Thanks to the unity of its people, the peace that prevails on its territory, the stability of its institutions, Cameroon stands on the continent as an example to be followed; a State worthy of admiration and esteem; a country that shines within the concert of nations. The statements of its leader are always precise, forceful and followed with great attention. Such was the case during the European Union-Africa Summit that held in Brussels early April this year. In his statement on the situation in the Central African Republic and at working session No. 1 on "Peace and Security", President Paul BIYA used convincing words. With regard to the CAR in particular, was he not the first African leader to suggest the transformation of the International Support Mission for the Central African Republic led by Africa (MISCA) into a United Nations peacekeeping opera-

tion? As it was the case at the Elysée Summit on peace and security in Africa, the Head of State's statements in Brussels, advocating for concerted and realistic solutions in the areas of peace and security and development left no leader indifferent. They further asserted his stature of the Wise Man of Africa.

In a few months time, during the United States-Africa summit billed for Washington, President Paul BIYA's experience and wisdom will also be very crucial. But before that summit, Cameroon has already reaped the dividends of its peace and stability as well as its quiet but very effective diplomacy by hosting the first ministerial follow-up meeting of the Tokyo International Conference on African Development (TICAD V) from 3 to 4 May 2014 in Yaounde.

Of course, one cannot forget the second official visit of the Head of State, within six months, to the Vatican. After attending the ceremony of the canonization of Popes John XXIII and John Paul II on Sunday, 27 April 2014 at St. Peter's Square, the Head of State had an audience with Pope Francis. It was a moment of reunion between two great humanists who met for the first time on 18 October 2013.

Cameroon is admired and respected, thanks to the policy of peace and unity of the Head of State, H.E. Paul BIYA. Cameroonians should be proud of such policy and ensure that these values do not wane.

Un Etat admiré et respecté

Martin BELINGA EBOUTOU

Ministre, Directeur du Cabinet Civil de la Présidence de la République

L'événement est récent, les souvenirs vivaces dans les mémoires. La célébration, avec faste, le 20 février 2014 à Buea, du cinquantenaire de la Réunification. Un moment historique de communion exceptionnelle entre Camerounais. Une symphonie parfaite des valeurs fondamentales de notre Nation : unité, paix et stabilité. Oui, le peuple camerounais est profondément attaché à la paix et à l'unité. Il a une fois encore l'opportunité de le démontrer en célébrant la 42^{ème} édition de la Fête Nationale ce 20 mai 2014, la Fête de l'Unité.

Depuis son accession à la magistrature suprême, le 6 novembre 1982, le Président de la République, S.E. Paul BIYA, a fait des valeurs d'unité et de paix le socle de sa politique. Les Camerounais et le monde en général lui en sont infiniment reconnaissants. L'acharnement du Chef de l'Etat dans la préservation et la consolidation de ces valeurs permet au Cameroun de se projeter sereinement vers l'émergence. Cette attitude du Président Paul BIYA fait du Cameroun une nation engagée, un acteur incontournable en matière de paix et de sécurité en Afrique. Souvenons-nous du dénouement de l'affaire Bakassi, reconnu comme un modèle de règlement pacifique de conflit frontalier sur le continent. Souvenons-nous aussi du déroulement, au mois de juin 2013 à Yaoundé, du tout-premier sommet organisé en Afrique sur la sécurité et la sûreté maritimes dans le golfe de Guinée. Rappelons-nous enfin des libérations successives d'otages.

Dans un continent tourmenté, où la plupart des Etats font face à une instabilité chronique, le Cameroun a su demeurer un havre de paix, un îlot de stabilité, bien que la sérénité de ses citoyens et des étrangers vivant sur son territoire soit de temps en temps troublée par ce qui se passe chez ses voisins immédiats. C'est le lieu de condamner avec fermeté l'enlèvement de religieux dans la partie septentrionale, ainsi que d'autres actes de barbarie perpétrés sur notre territoire, et, surtout, de rassurer les uns et les autres quant à la détermination du Chef de l'Etat à œuvrer, comme par le passé, à la libération des otages.

Grâce à l'unité de son peuple, à la paix qui règne sur son territoire, à la stabilité de ses institutions, le Cameroun apparaît sur le continent comme un modèle à suivre. Un Etat qui force admiration et considération. Un pays qui rayonne dans le concert des nations. Les prises de parole de son Chef sont toujours justes, percutantes et attentivement suivies. C'était le cas lors du sommet Union européenne-Afrique de Bruxelles en avril dernier. Pendant ses interventions sur la situation en RCA et au cours de la séance de travail n°1 sur « la paix et la sécurité », le Président Paul BIYA a su se montrer convaincant. S'agissant notamment de la RCA, n'a-t-il pas été le premier dirigeant africain à proposer la transformation de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA) en une opération de maintien de la paix des Nations Unies ? Comme lors du sommet de l'Élysée sur la paix et la sécu-

rité en Afrique, les interventions du Chef de l'Etat à Bruxelles, plaidant pour des solutions concertées et réalistes dans les domaines de la paix et de la sécurité et du développement, n'ont laissé aucun dirigeant indifférent. Elles l'ont davantage conforté dans sa stature de sage de l'Afrique.

Dans quelques mois, à l'occasion du sommet Etats-Unis-Afrique prévu à Washington, il faudra encore compter sur l'expérience et la sagesse du Président Paul BIYA. Mais avant ce sommet, le Cameroun aura récolté les dividendes de sa paix et de sa stabilité, de sa diplomatie discrète, mais ô combien efficace, en abritant, du 4 au 5 mai 2014 à Yaoundé, la première réunion ministérielle de suivi de la Conférence internationale de Tokyo pour le développement de l'Afrique (TICAD V).

Evidemment, l'on oubliera difficilement la deuxième visite officielle du Chef de l'Etat, en l'espace de six mois, dans la Cité du Vatican. Après avoir assisté, le dimanche 27 avril 2014 à la Place Saint-Pierre, à la cérémonie de canonisation des Papes Jean XXIII et Jean Paul II, le Chef de l'Etat a eu une entrevue avec le Pape François. Occasion de retrouvailles entre deux grands humanistes qui se sont rencontrés pour la première le 18 octobre 2013.

Etat admiré et respecté, le Cameroun le doit à la politique de paix et d'unité du Chef de l'Etat, S.E. Paul BIYA. Le peuple camerounais doit en être fier et tout faire pour que jamais ces valeurs ne s'altèrent.

Canonisation des Papes Jean XXIII et Jean Paul II

Le Président Paul BIYA témoin d'un événement historique



Le Couple Présidentiel à la place Saint-Pierre de Rome.

Le Chef de l'Etat, accompagné de son épouse, Madame Chantal BIYA, a assisté à la cérémonie de canonisation des Papes Jean XXIII et Jean Paul II au Vatican, le 27 avril 2014. Un événement historique à la dimension planétaire qui a drainé des millions de personnes, fidèles catholiques ou non. La présence du Chef de l'Etat à cette occasion est significative à plusieurs égards.

D'abord, comme d'autres dirigeants du monde, le Président Paul BIYA s'est rendu au Vatican pour prendre part à cette manifes-

tation religieuse en hommage à deux Papes qui ont marqué de leurs empreintes respectives l'histoire de l'humanité et de la chrétienté aux 20^{ème} et 21^{ème} siècles. Fils de catéchiste, ancien séminariste, homme de foi discrète et profonde, le Président Paul BIYA, par sa présence à Rome à la tête d'une importante délégation, est allé confirmer les relations profondes et solides qui unissent l'Eglise catholique au Cameroun depuis toujours. Comment pouvait-il en être autrement, quand on sait que Saint Jean Paul II, Pape de son vivant, a visité le Cameroun

par deux fois, en l'espace de dix ans, en août 1985 et en septembre 1995, nouant des liens affectifs très forts avec ce pays et ses dirigeants? Par ces deux voyages, Jean Paul II a transformé le Cameroun en une destination privilégiée des Papes en Afrique. Son successeur, le Pape Benoît XVI a maintenu vive cette flamme en réservant au Cameroun le privilège de la première étape de sa première visite apostolique en Afrique au mois de mars 2009.

Pour sa part, après la disparition du Pape Jean Paul II, le Chef

de l'Etat s'est rendu à Rome le 8 avril 2005 pour assister à ses obsèques. De même qu'il a pris part, le 1^{er} mai 2011 à la cérémonie de sa béatification. C'est donc logiquement que le Président Paul BIYA a pris part à la cérémonie de canonisation des Papes Jean XXIII et Jean Paul II, celui-ci étant considéré comme le « grand ami du Cameroun ». Le Chef de l'Etat faisait son retour dans la Cité du Vatican après la visite officielle couronnée de succès qu'il y a effectuée le 18 octobre 2013 à l'invitation de Sa Sainteté le Pape François. Visite qui a permis de constater la proximité diplomatique et spirituelle que le Président Paul

BIYA a su cultiver avec les pontificats successifs de Jean Paul II, Benoît XVI et François.

Cette visite officielle a ouvert une nouvelle page de l'histoire politique et religieuse entre l'Eglise catholique et le Cameroun. La signature, le 13 janvier 2014, de l'accord-cadre entre le Cameroun et le Saint-Siège sur le statut juridique de l'Eglise catholique au Cameroun permet à celle-ci de mieux poursuivre son œuvre évangélique et d'assumer ses missions socioéconomiques dans un environnement juridique approprié, fondé sur la liberté et la laïcité camerounaise, ouverte et dyna-

mique, qui engage l'Etat à soutenir toute entreprise religieuse qui concourt au bien-être général des populations.

On comprend dès lors que l'entrevue entre le Chef de l'Etat et le Pape François à la fin de la célébration du dimanche, 27 avril 2014, Place Saint-Pierre à Rome, a été l'occasion de retrouvailles chaleureuses entre deux hautes personnalités qui se connaissent désormais bien et s'apprécient mutuellement. Un échange cordial entre dirigeants de deux Etats qui entretiennent d'excellentes relations.



Retrouvailles chaleureuses entre le Président de la République, Paul BIYA, et le Pape François.

Le séjour du Couple Présidentiel à Rome en images



*Le Président de la République et Madame Chantal BIYA
ont reçu un accueil enthousiaste et patriotique de la part de la communauté camerounaise
à leur arrivée à Rome, le 25 avril 2014.*



Accueil par le représentant du Saint-Siège, Mgr. Alberto ORTEGA



Joie et fierté des compatriotes de la diaspora.



Communion intense.



Procession à la place Saint-Pierre avant le début de la cérémonie de canonisation, le 27 avril 2014.



Salutations affectives du Pape François à Madame Chantal BIYA.



Echange convivial entre les Présidents Paul BIYA et Teodoro OBIANG NGUEMA MBASOGO et le Cardinal Christian TUMI à la fin de la cérémonie.

Les remerciements du Chef de l'Etat



République du Cameroun

*Le Président
de la République*

Yaoundé, le **29 AVR 2014**

Très Saint Père,

Au terme de Mon séjour à Rome, à l'occasion de la Canonisation des Papes Jean XXIII et Jean Paul II, il M'est agréable de Vous exprimer Mes sentiments de sincère gratitude pour Votre accueil chaleureux et les marques de délicate attention dont Mon Epouse et Moi-Même avons été entourés.

Je tiens également à Vous dire combien J'ai été heureux de prendre part à cet évènement historique, au retentissement planétaire. Les Papes canonisés sont deux grandes figures marquantes des 20^{ème} et 21^{ème} siècles. Ils ont fait de la dignité humaine et de l'avenir de l'humanité les priorités de leurs pontificats.

Le Cameroun se réjouit particulièrement d'avoir accueilli deux fois Jean Paul II, que Vous venez d'inscrire dans le martyrologe.

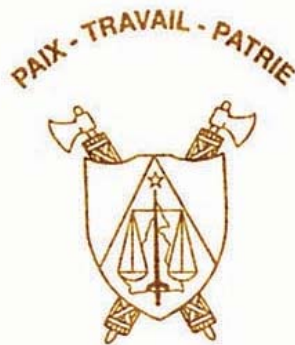
Permettez-Moi de saisir cette heureuse occasion pour Vous réitérer, comme Je l'ai fait lors de Notre entretien du 18 octobre 2013, Ma ferme volonté de poursuivre, avec Vous, en les densifiant, les excellentes relations qui existent entre le Cameroun et le Saint-Siège.

Veillez agréer, **Très Saint Père**, les assurances renouvelées de Ma très haute et constante considération./-

Sa Sainteté le Pape François
CITE DU VATICAN



Paul BIYA



République du Cameroun

*Le Président
de la République*

Yaoundé, le 29 AVR 2014

Monsieur le Président,

Au moment où se termine Mon séjour dans Votre beau pays, à l'occasion de la Messe Pontificale de Canonisation des Papes Jean XXIII et Jean Paul II,

Je tiens à Vous remercier bien sincèrement pour l'hospitalité et les délicates attentions que le Gouvernement de la République Italienne et Vous-Même avez bien voulu réserver à Mon Epouse, à Moi-Même et à Ma délégation.

Je saisis cette occasion pour Vous réitérer Ma constante disponibilité à continuer d'œuvrer, avec Vous, comme par le passé, au renforcement des relations d'étroite amitié et de coopération qui existent si heureusement entre nos deux pays.

Veillez agréer, **Monsieur le Président**, les assurances renouvelées de ma très haute considération./-

Son Excellence Giorgio NAPOLITANO
Président de la République Italienne
ROME



Paul BIYA



EU-Africa Summit
Sommet UE-Afrique

Bruxelles 2014 Brussels

Les interventions du Chef de l'Etat

Lors de la réunion sur la situation en République Centrafricaine

le 02 avril 2014

Excellences, Madame et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies, Monsieur le Président du Conseil européen,

Monsieur le Président en exercice de l'Union Africaine, Madame la Présidente de la Commission de l'Union Africaine, Monsieur le Président de la Commission de l'Union Européenne, Mesdames et Messieurs,

Je voudrais d'abord féliciter les initiateurs de la présente réunion sur la situation en République Centrafricaine. En tant que pays voisin, le Cameroun s'en préoccupe au plus haut point.

Je tiens particulièrement à remercier l'Organisation des Nations Unies, la France et l'Union Européenne pour leur intervention aux côtés de l'Afrique dans ce pays frère.

L'objectif de cette action concertée était de rétablir la paix, l'ordre et la sécurité en Centrafrique. De la sorte,

nous espérons prévenir le chaos qui pointait à l'horizon, protéger les populations innocentes et sans défense, prises en otage par les bandes armées de la Seleka et des Anti-Balaka.

Au regard de la violence qui persiste sur le terrain, il y a lieu d'en conclure que nos efforts pour sauver la RCA s'avèrent insuffisants.

Les interventions entendues, en particulier celle de Madame la Présidente de Transition de la RCA, ont eu le mérite de nous faire prendre la pleine et exacte mesure de la gravité d'une situation qui se dégrade au jour le jour.

Nous devons donc décider, décider vite et bien. Nous devons agir. Premièrement, il nous faut tenir toutes les promesses faites en ce qui concerne l'aide financière, humanitaire et l'envoi des troupes.

Deuxièmement, nous devons agir au niveau de l'ONU. Je me félicite de

la suggestion récente du Conseil de Sécurité de transformer la MISCA en une opération de maintien de la paix de grande ampleur, avec plus d'effectifs et de moyens.

Depuis janvier 2014, le Cameroun réclame une telle transformation. Madame la Présidente de Transition, Son Excellence SAMBA PANZA, l'appelle de tous ses vœux. Nous invitons tous les pays amis de la RCA et l'ensemble de la communauté internationale à appuyer cette idée. Il faut aider le Conseil de Sécurité à en accélérer la mise en œuvre. Je voudrais à cet égard saluer l'action de la France et l'engagement du Secrétaire Général des Nations Unies.

L'heure est à l'action. Mettre fin à la guerre en RCA est un impératif catégorique. Il en va de la stabilité de tous les pays voisins, de toute la sous-région, de la paix en Afrique. Je vous remercie.



Lors de la séance de travail N°1 sur « la paix et la sécurité »

le 02 avril 2014

Excellences, Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement, Monsieur le Président en Exercice de l'Union Africaine, Monsieur le Président du Conseil Européen, Monsieur le Président de la Commission de l'Union Européenne, Madame la Présidente de la Commission de l'Union Africaine,

Le thème dont nous débattons, « la Paix et la Sécurité en Afrique », est inscrit dans toutes nos rencontres. Cela en souligne l'importance. En effet, les actions pernicieuses des mouvements terroristes, les trafics de toute sorte, les prises d'otages et la piraterie, menacent constamment la

paix et la sécurité de notre Continent. Notre sous-région, l'Afrique Centrale, n'y échappe malheureusement pas. La situation qui prévaut en Centrafrique, pays voisin du Cameroun, nous préoccupe au plus haut point. Je salue ici la mobilisation et la détermination de la communauté internationale à agir à nos côtés. Je rends particulièrement hommage à l'Organisation des Nations Unies, à la France et aux pays de la CEMAC qui se sont interposés pour faire cesser les exactions et ramener la paix civile.

L'Union Européenne pour sa part apporte son soutien au Cameroun pour faire face à l'afflux sur son territoire de réfugiés qui fuient la RCA par

dizaines de milliers. Notre souhait, c'est que cette solidarité qui est tant appréciée se poursuive. La dégradation de la situation en RCA, et l'ampleur du désastre sécuritaire et humanitaire ont atteint le seuil critique. Elles appellent la mise en place d'une force de maintien de la paix, sous l'égide des Nations Unies. Nous félicitons l'action de la France au Conseil de Sécurité dans ce sens et la soutenons.

L'extrême pauvreté sert de terreau à toutes sortes de mouvements extrémistes. Elle constitue donc une menace à la paix. Dès lors, la lutte contre la pauvreté devient un élément fondamental dans la préservation de la sécurité et de la paix.

Le partenariat Afrique-Union européenne apparaît plus que jamais comme un des moyens efficaces permettant d'avancer dans cette voie. Il est important que nous adoptions des programmes qui prévoient, de façon concrète, des actions solidaires et concertées pour faire reculer la pauvreté.

La prolifération et la circulation des armes légères et l'action des réseaux de blanchiment d'argent et de trafic de drogue me semblent également intimement liées à l'insécurité.

Toutes ces questions méritent une attention particulière au cours de ce Sommet.

Le Cameroun, indépendamment des mesures prises au niveau national pour faire face à ces menaces, a organisé à Yaoundé en juin 2013, un Sommet sur la Sûreté et la Sécurité maritimes dans le Golfe de Guinée. Une stratégie régionale commune et des instruments juridiques ont été adoptés.

Ceux-ci méritent le soutien et l'implication de la Communauté Internationale. Car il s'agit d'un combat que nous menons pour et en son nom. Il en est de même du combat contre le terrorisme.

Nous devons conjuguer nos efforts. Assurer la paix et la sécurité en Afrique, c'est d'une certaine façon contribuer à la paix et à la sécurité dans le reste du monde.

Je vous remercie.

Speech by The Head of State during the meeting on the Situation in the Central African Republic

2 April 2014

Excellencies, Distinguished Heads of State and Government,
The Secretary-General of the United Nations,
The President of the European Council,
The Chairman of the African Union,
The Chairperson of the African Union Commission,
The President of the European Union Commission,
Ladies and Gentlemen,

First of all, I wish to congratulate the initiators of this meeting on the situation in the Central African Republic. As a neighbouring country, Cameroon is most concerned.

I wish to thank in particular the United Nations, France and the European Union for intervening with Africa in this brotherly country.

The purpose of this concerted action was to restore peace, order and security in the Central African Repu-

blic. By so doing, we hoped to prevent the chaos that loomed on the horizon, protect the innocent and defenceless populations that have been taken hostage by Seleka and Anti-Balaka armed gangs.

The continuous violence on the ground suggests that our efforts to save CAR are insufficient.

The speeches made, particularly that of the President of the Transition Government of CAR, have had the merit of helping us to gauge the full and exact scale of the gravity of a situation that is deteriorating with each passing day.

We must therefore take a quick and reasoned decision. We must act.

First, we must keep all the promises made to provide financial and humanitarian assistance and troops. Second, we must act within the framework of the United Nations. I welcome

the recent Security Council proposal to upgrade MISCA to a major peace-keeping operation, with more staff and resources.

Since January 2014, Cameroon has been clamouring for this. The President of the Transition, Her Excellency SAMBA PANZA, has strongly appealed for the setting up of this operation. We are calling on all the friendly countries of CAR and the entire international community to support this idea. We must help the Security Council to accelerate its implementation. In this regard, I wish to commend the action of France and the commitment of the Secretary-General of the United Nations.

Time has come for action. Ending the war in CAR is a categorical imperative. The stability of all neighbouring countries and the entire sub-region and peace in Africa depend on it.

Thank you.

Statement by The Head of State during the working session No. 1 on “Peace and Security”

2 April 2014

Your Excellencies, Heads of State and Government,
The Current Chairperson of the African Union,
The President of the European Council,
The President of the European Union Commission,
The Chairperson of the African Union Commission,

The theme of our discussion, “Peace and Security in Africa”, is always on the agenda of our meetings. This shows the importance we attach to it.

The insidious activities of terror organizations, various forms of trafficking, hostage taking and piracy, do pose a constant threat to peace and security in our Continent.

Regrettably, our sub-region, Central Africa, is no exception to this. The current situation in the Central African Republic, Cameroon’s neighbour, is a prime concern for us. I use this opportunity to hail the mobilization and commitment of the international community to back us up. I specially commend the United Nations Organization, France and CEMAC countries which have stepped in to end the atrocities and restore civil peace.

For its part, the European Union is lending Cameroon its support in dealing with the influx into its territory of tens of thousands of refugees fleeing the CAR. We would like such solidarity, which is so highly appreciated, to continue. The worsening situation, as well as the scale of the security and humanitarian disaster in the CAR, has reached the critical threshold. They call for the establishment of a peacekeeping force under the aegis of the United Nations. We commend and support the action taken in this direction by France within the Security Council.

Extreme poverty is fertile ground for all types of extremist movements; it thus represents a threat to peace. Therefore, fighting poverty is essential for preserving security and peace.

More than ever before, the Africa-European Union partnership is the effective way of moving forward in that direction. It is imperative that we adopt joint programmes of concrete and concerted action to roll back poverty.

I believe that the proliferation and circulation of light weapons and the activities of money laun-

dering and drug trafficking rings are also closely linked to insecurity. All of these issues should be given special attention during this Summit.

Beyond the domestic measures it has taken to deal with these threats, Cameroon organized a Summit on Maritime Safety and Security in the Gulf of Guinea in June 2013 in Yaounde, where a common regional strategy and legal instruments were adopted.

These instruments deserve the support and involvement of the international community. Because the battle we are waging is for and on behalf of the international community. The same applies to our counter-terrorism initiatives.

We must join our efforts.

Ensuring peace and security in Africa, means, to a certain extent, contributing to peace and security in the rest of the world.

Thank you.

Entre partenariat stratégique et urgence centrafricaine



Le Chef de l'Etat entouré du Président du Conseil européen, M. Herman VAN RUMPOY
et du Président de la Commission européenne, José Manuel BARROSO.

Les 2 et 3 avril 2014, s'est tenu à Bruxelles le quatrième sommet Union européenne-Afrique sur le thème « *Investir dans les populations, la prospérité, la paix* ». Cette rencontre intervenait quelques mois après le sommet de l'Elysée des 6 au 7 décembre 2013, lequel préfigurait en quelque sorte celui de Bruxelles.

En mois de six mois, l'Afrique s'est retrouvée par deux fois autour de l'Europe, à travers la France et l'Union européenne (UE). Le sommet de Bruxelles témoigne de l'importance stratégique du dialogue politique structuré entre l'UE et l'Afrique, importance dont la déclaration de Bruxelles se fait éloquemment l'écho. En fait, l'on peut dire que le sommet de l'Elysée, de par les thématiques abordées, a balisé le cadre du sommet de Bruxelles et en a facilité le déroulement. Mais il est clair qu'à Bruxelles, l'on a assisté à un grand moment de diplomatie multilatérale, avec la présence du Secrétaire Général des Nations Unies, M. Ban Ki-Moon, aux côtés des Chefs d'Etat et de Gouvernement parmi lesquels le Président de la République, S.E. Paul BIYA, et des dirigeants des deux organisations continentales. Moment d'intenses, de riches et fructueux débats, moment aussi d'échanges et de rencontres diverses. *

Certes, en deux jours, il est difficile de refaire le monde et d'avoir sur les grands sujets suggérés par le thème du sommet, des résultats concrets, détaillés et satisfaisants pour tout le monde. Cependant, l'on peut affirmer que le premier résultat important, aura été de dégager les grandes orientations de l'action commune à venir. Le Président Paul BIYA, avec son style fait de sobriété efficace, de présence discrète mais in-

fluente, de parole économe mais juste et percutante, a pris une part active à la construction des consensus auxquels l'on est parvenu à Bruxelles à travers son intervention au cours de la séance de travail n° 1 sur « *la paix et la sécurité* ».

Outre la situation en RCA, véritable obsession camerounaise à Bruxelles, le Chef de l'Etat a plaidé pour « *des actions solidaires et concertées pour faire reculer la pauvreté* », pour un soutien à la mise en œuvre de la stratégie régionale commune et des instruments juridiques adoptés en juin 2013 à Yaoundé lors du sommet sur la sûreté et la sécurité maritimes dans le golfe de Guinée.

Le quatrième sommet UE-Afrique a adopté trois principaux instruments : la Déclaration de Bruxelles, la Déclaration UE-Afrique sur la migration et la mobilité et la Feuille de route 2014-2017.

La Déclaration aborde successivement les trois éléments de la thématique générale du sommet : paix et sécurité, prospérité, populations. Un ordre qui indique que la personne humaine est la fin de toute action politique, économique et de développement. L'on retient de ce document, entre autres, les points suivants : le ferme soutien apporté à l'architecture de paix et de sécurité en Afrique, à la Force africaine en attente et à la capacité africaine de réponse immédiate aux crises ; l'engagement de renforcer les capacités africaines en matière de paix et de sécurité ; la détermination de l'UE et de l'Afrique à travailler pour l'adoption en 2015 à Paris, d'un accord juste, équitable et contraignant sur les changements climatiques ; la poursuite des négociations sur les Accords de partenariat

économiques (APE) orientés vers le développement, l'intégration africaine, la transformation économique et l'industrialisation, accords compatibles avec les règles de l'OMC ; le soutien au succès de l'Année africaine des droits de l'homme en 2016.

Les orientations politiques fondamentales prises seront évaluées dans le cadre de réunions de dialogue politique.

Migration et mobilité

C'est aussi dans ce cadre que sera suivie la Déclaration sur la migration et la mobilité. Le contenu de cette déclaration illustre la complexité de cette question perçue par tous comme préoccupante. Les participants s'engagent à lutter contre la traite des êtres et l'immigration illégale, à consolider l'Institut africain pour les transferts de fonds, à mieux organiser l'immigration légale et à assurer « *le respect des droits de l'homme fondamentaux des migrants, indépendamment de leur statut juridique* ». Cette formule terminale est probablement le principal acquis de cette déclaration, car elle met sur le même plan et pour les besoins de protection uniquement, tous les migrants, illégaux ou non.

La Feuille de route décline en actions prioritaires, pour la période quadriennale 2014-2017, la Déclaration de Bruxelles. Cinq domaines sont retenus : paix et sécurité ; démocratie, bonne gouvernance et droits de l'homme ; développement humain ; développement et croissance durables et inclusifs et intégration continentale ; questions globales et émergentes. Cette Feuille de route ambitieuse, devrait être opérationnalisée d'ici le prochain Sommet UE-

Afrique en 2017 qui se tiendra dans un Etat du continent.

Gestion de la crise en RCA, Paul BIYA avait raison

Le sommet UE-Afrique a été décisif pour la suite de la gestion du dossier centrafricain. Pour le Cameroun, le succès de ce sommet était pour l'essentiel, lié à l'attention que l'UE accorderait à la crise en RCA. Dans ses deux prises de position formelles à Bruxelles, le Président BIYA a martelé que cette crise le préoccupait « au plus haut point ». Il a pointé du doigt « la dégradation de la situation en RCA et l'ampleur du désastre sécuritaire et humanitaire », lesquels

« ont atteint le seuil critique ». Il a noté avec lucidité que les « efforts pour sauver la RCA s'avèrent insuffisants ». Pour le Chef de l'Etat, « l'heure est à l'action », comme pour reprendre une formule utilisée en d'autres circonstances au plan national. Une action consistant à « transformer la MISCA en une opération de maintien de la paix de grande ampleur, avec plus d'effectifs et de moyens ».

Au regard des évolutions subséquentes aux Nations Unies, avec l'adoption par le Conseil de Sécurité de la résolution 2149 du 10 avril 2014 décidant le déploiement d'environ 12000 Casques bleus en RCA, l'appel du Président Paul BIYA, soutenu

par d'autres acteurs notamment le Président français, François HOLLANDE et la Présidente de transition en RCA, Mme Catherine SAMBAPANZA, a été entendu. Si cet appel avait été entendu depuis janvier 2014, date de sa formulation par le Chef de l'Etat, du temps aurait été gagné et des vies sauvées en RCA. Mais, mieux vaut tard que jamais. La sous-région, l'Union africaine, l'Union européenne et les Nations Unies vont bientôt se retrouver au chevet de la RCA, ce qui ne pourra que soulager le principal Etat d'accueil des réfugiés centrafricains, le Cameroun. La clairvoyance et le doigté du Président BIYA ont encore prévalu.



Le Président Paul BIYA et le Secrétaire Général de l'ONU, M. BAN KI-MOON.
Le Cameroun se félicite de l'adoption de la résolution 2149 par le Conseil de Sécurité sur la RCA.

Strategic Partnership and Urgent Action in Central African Republic



From 2 to 3 April 2014, in Brussels, the President of the Republic, Paul BIYA took part at the 4th EU-Africa Summit, on the theme “*Investing in People, Prosperity and Peace*”. The summit came barely a few months after the Elysée summit held on the 6th and 7th of December 2013, which like a prelude to the Brussels summit.

In the past six months, Africa has had to meet with Europe, through France and the European Union. The holding of the Brussels summit is testimony of the importance of the strategic political dialogue between the

two continents, an importance reflected in the Brussels declaration. Indeed, one can say that the Elysée summit, seen from the issues discussed, paved the way for the meeting in Brussels and made its work easier. But it is very evident that in Brussels, the meeting was a very important multilateral diplomatic occasion, with the presence of the United Nations Secretary General, Ban Ki-MOON, besides several Heads of State and Government, amongst whom was the President of the Republic, His Excellency Paul BIYA, and the leaders of the two continental organisations. Very intense moments, rich and fruitful dis-

cussions, time for several exchanges and encounters.

Surely, in two days, it is difficult to reform the world and to have concrete results on all the issues raised in the theme of the summit, to get into details or to satisfy everybody. However, one can say that the first important result was to map out the main orientations of the common action to be taken. President Paul BIYA, with his style of quiet efficiency, discrete presence but influential, of little but accurate and pertinent talk, took active part in seeking a consensus view which held sway in Brussels through his

remarks in the working session N° 1 discussions on “peace and security”.

Besides the situation in the CAR, a true Cameroonian obsession in Brussels, the Head of State also appealed in these remarks for “concrete and concerted action to reduce poverty”, for support to enable the setting up of the regional strategy of judicial instruments adopted in June 2013 in Yaoundé during the summit on the maritime safety and security in the Gulf of Guinea.

The Fourth EU – Africa summit adopted three main instruments: the Declaration of Brussels, the Declaration of the EU – Africa on Migration and Mobility and the Roadmap for 2014-2017.

The Declaration dealt successively with the three elements that are contained in the theme of the summit: peace and security, prosperity and populations. A logical order which shows that the human being is the end result of all political, economic and developmental action. From this document one can retain that, amongst others: the firm support to the peace and security of Africa, to the African standby peacekeeping force and the capacity of Africa to respond immediately to crises; the commitment to reinforce African capacity in matters of peace and security; the determination of the EU and Africa for the adoption in Paris in 2015, of a just, equitable and enforceable agreement on climate change; the continuation of negotiations on the Economic Partnership Agreement geared towards development, African integration, economic and industrial transformation, agreements that are in line with the WTO; the support for the success of the African year of Human Rights in

2016. The fundamental political orientations that were adopted will be evaluated during appropriate political meetings.

Migration and Mobility

It was also in this forum that the Declaration on migration and mobility was taken. The content of this declaration illustrates the complexity of the question which is seen to be very pre-occupying. The participants agreed to fight against human trafficking and illegal immigration, to consolidate African institutions that are involved in money transfer, to better organise legal immigration and to ensure “the fundamental rights of immigrants, irrespective of their judicial status”. The end of this sentence is probably the greatest achievement of this declaration, because it puts at the same level the need for protection of all immigrants, illegal or not.

The Roadmap spells out the priority actions for the period 2014 - 2017. Five main domains are chosen: peace and security; democracy, good governance and human rights; human development; development and sustainable and inclusive growth and continental integration; global and emerging issues. This ambitious Roadmap has to be operational before the next EU – Africa summit to take place in 2017 in an African country.

Handling of the crisis in the CAR, Paul BIYA was right

The EU – Africa summit was a decisive moment for the handling of the crises in the CAR. For Cameroon, the success of this summit depended on it, especially seen the attention of the international community to the

CAR. In the two instances where he spoke, President Paul BIYA insisted that this crisis was pre-occupying “to the highest point”. He pointed a finger at “the degrading situation in the CAR and the magnitude of the human disaster” which “has reached the critical threshold”. He lucidly showed that “the efforts to save the CAR are so far insufficient”. For the Head of State “Time has come for action”, using words that he had once used in a national context. Action that consists of “up grade MISCA to a major peace keeping operations with mors staff and the ressources”.

In the light of subsequent action by the United Nations, with the adoption by the Security Council of resolution 2149 on 10th April 2014 with the decision to send nearly 12 000 UN peacekeepers to the CAR, the call by President Paul BIYA, supported by others such as the French President François HOLLANDE and the President of the Transition in CAR, Madam Catherine SAMBA-PANZA, was heard. If this call had been heard since January 2014, the day it was formulated by the Head of State, one would have gained so much time and saved a lot of lives in the CAR. But, better late than never. The sub-region, the African Union, the European Union and the United Nations will soon all be in the CAR, which can only be comforting to the country that hosts most of the refugees from the CAR, that is Cameroon. The clear sightedness and the dexterity of President Paul BIYA have once more prevailed.

The Radiance of Diplomatic Experience and Statesmanship

President Paul BIYA's participation at the 4th EU-Africa Summit in Brussels in April 2014 was a master stroke in implementing Cameroon's foreign policy objectives of ensuring presence, participation and radiation of the country's image during international meetings.

In two statements at the EU-Africa summit and the special mini-summit on the CAR crisis, the President was able to reiterate his case as an advocate of peace, international solidarity and a human-centred development. He noted with precision that the actions of terrorist movements, trafficking of all kinds, hostage taking and piracy, proliferation and circulation of small arms, the actions of money laundering networks and drug trafficking constantly threatened peace and security in Africa. He equally intimated that "Extreme poverty is a breeding ground for all kinds of extremist movements. It therefore constitutes a threat to peace," adding that "the fight against poverty is a fundamental element in the preservation of security and peace."

In this august forum of some 44 African and 20 European leaders, the Cameroonian leader emerged as a centre of attraction, not only because of the pertinence of his arguments, but also because of his unique style that combines diplomatic finesse and African sagacity.

Either through an elaborate working session with the CAR's Transitional President, Catherine SAMBA-PANZA, or the numerous informal contacts at the corridors and the inter-session

breaks, President BIYA was distinguished by his personal charm and charisma that for over 30 years have become the trademark and major determinant of the New Deal Diplomacy.

Either inside the conference halls or outside in the corridors, the television images of the body language and non-verbal communication during these contacts spoke a million. Whether a friendly tap from the French President HOLLANDE, a warm handshake from the Rwandan President KAGAME, intimate discussions with "brother presidents" such as BONGO of Gabon, SASSOU NGOUÉSSOU of Congo, Goodluck JONATHAN of Nigeria, or a jovial conversation with the German Chancellor Angela MERKEL and the European Commission's President Jose Manuel BARROSO, the message was the same.

The informal contacts portrayed the appreciation, reverence, and popularity that President BIYA enjoys among his peers. They were also recognition of his natural leadership, nurtured in decades of experience in statesmanship and the Euro-African dialogue. Needless to say there were many who not only admired this fountain of knowledge, but also wanted to use such informal meetings to tap from it.

Beyond the ambiance, courtesy and camaraderie, however, these informal contacts in Brussels were also the expression of the confidence, friendship, and respect enjoyed by President BIYA at all levels.

To the main conference organizers like President Mohamed OULD ABDEL

AZIZ of Mauritania, Dr. NKOSAZANA DLAMINI-ZUMA of the AU Commission, the President of the European Commission Jose Manuel BARROSO and of the European Council, Van Rompuy, such contacts helped in exchanging views on agenda items like peace, security, international solidarity and development which President Biya has distinguished himself in through his initiatives in the UN, OIF and international conferences organized in Yaoundé in 2010 and 2013.

To the leaders of neighbouring countries such as Nigeria, Congo, Gabon, Chad, and the CAR, the informal discussions were an expression of the policy of good neighbourliness, while those with the leaders of traditional partners like France and Germany were a manifestation of the permanent friendship between Yaoundé and these countries.

In the same vein, the contacts with the UN Secretary General, Ban KI-MOON and the President of the European Commission only translated the excellent multilateral relations between Yaoundé and these organizations as well as his vision on their place in promoting a human-centered development.

Above all, the attention reserved for President BIYA throughout the Brussels Summit was largely due to his ability to articulate the interests and aspirations of the African people on concrete development cooperation and mutual respect. These will remain a source of inspiration to many Africanists even beyond Brussels 2014.

La situation en RCA, une préoccupation majeure pour le Cameroun



Après avoir participé le 02 avril 2014 à la réunion de haut niveau sur la crise en République Centrafricaine au cours de laquelle il a appelé la communauté internationale à « décider vite et bien » pour éviter l'effondrement de ce pays, le Président Paul BIYA a eu un tête à tête avec la Présidente de transition, Mme Catherine SAMBA-PANZA le lendemain, 3 avril 2014. Les deux Chefs d'Etat ont à nouveau passé en revue la situation chaotique que vit la RCA. Cette première entrevue a permis au Président de la République et à la Présidente de transition en RCA d'envisager les perspectives de normalisation de la situation.

Madame Catherine SAMBA-PANZA, qui n'avait pas eu l'occasion de rencontrer le Chef de l'Etat depuis

son arrivée à la tête de la RCA, a su saisir cette opportunité pour bénéficier des sages conseils d'un homme d'Etat d'expérience. « *Le Président Paul BIYA a tenu à me rencontrer pour s'enquérir de manière plus précise de la situation qui prévaut réellement en République Centrafricaine et de la manière la plus efficace de nous aider à sortir de cette crise* », a affirmé la Présidente de transition à la sortie de l'audience.

La Présidente de transition a également salué l'hospitalité des Camerounais qui ont accueilli leurs frères centrafricains en détresse.

Le Cameroun est fortement engagé dans la recherche d'une sortie de crise en RCA. Et l'implication du Chef de l'Etat est permanente. Depuis le début de la crise, le Cameroun a parti-

cipé à la recherche des solutions en vue du retour à la paix et à la stabilité dans ce pays. Il a pris part à toutes les réunions organisées dans le cadre de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) ou de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), deux organisations sous-régionales dont les deux pays sont membres. Le Cameroun a dépêché un millier de soldats pour contribuer au retour de la paix en RCA. Le commandant du volet militaire de la Mission internationale de sécurisation de la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA) est le général de brigade Martin TUMENTA CHOMU. Il a été nommé par le Chef de l'Etat, Chef des armées. Au mois de novembre 2013, à la demande du gouvernement français, le Chef de l'Etat a autorisé l'usage du port de Douala et

du corridor Douala-Bangui pour le transit des troupes et du matériel de l'opération française Sangaris. Le Président de la République a accordé également des facilités à certains pays comme les Etats-Unis, pour appuyer la MISCA en matériel roulant.

Au plan humanitaire, en plus de l'accueil des réfugiés centrafricains dont le nombre est sans cesse croissant compte tenu de la dégradation continue de la situation, le Président de la République a marqué son accord pour le lancement d'un pont aérien du Programme Alimentaire Mondial (PAM) à partir de Douala pour acheminer des vivres aux populations menacées de famine dans la capitale centrafricaine et ses environs.

Le 13 mars 2014, le Chef de l'Etat a créé un Comité interministériel

ad hoc chargé de la gestion des situations d'urgence concernant les réfugiés au Cameroun. Placé sous l'autorité du Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, ce Comité est chargé d'examiner les défis humanitaires, socioéconomiques, sanitaires et sécuritaires découlant de la présence massive des réfugiés au Cameroun, à l'effet de proposer au gouvernement les mesures appropriées pour y faire face ; de servir de cadre de concertation entre le gouvernement et les institutions internationales pour une gestion harmonieuse de la situation des réfugiés, tenant dûment compte des préoccupations légitimes des communautés locales d'accueil; de proposer toutes autres mesures utiles dans le cadre de la gestion des situations d'urgence concernant les réfugiés au Cameroun.

Enfin, recevant les vœux du corps

diplomatique accrédité au Cameroun le 9 janvier 2014, le Président de la République avait clairement pris position pour l'évolution de la MISCA en une force de maintien de la paix des Nations Unies. Le Chef de l'Etat soulignait par la même occasion, « la nécessité d'une approche holistique urgente » de la situation en RCA. Cette prise de position d'un homme d'Etat ayant une grande expérience de la gestion de la chose publique n'était pas partagée dans certaines capitales africaines. Mais l'actualité récente lui a donné raison. Le Cameroun se félicite de l'adoption à l'unanimité, le 10 avril 2014, de la résolution 2149 du Conseil de Sécurité des Nations Unies autorisant le déploiement de 12 000 Casques bleus environ en République Centrafricaine à partir du 15 septembre prochain..



: Paul BIYA et Catherine SAMBA-PANZA.

Le retour à la paix et la sécurité en RCA est un enjeu sous-régional.

Déclarations à la presse de Mme Catherine SAMBA-PANZA au terme de l'audience avec le Chef de l'Etat



Madame la Présidente, vous venez d'avoir un entretien avec le Président de la République du Cameroun, un des pays voisins de la RCA. Que retenir de ces échanges ?

Le Cameroun, comme vous l'avez dit, est un pays frère. Nous partageons les mêmes frontières, nous partageons les mêmes cultures, nous partageons également les mêmes intérêts dans la sous-région. Depuis que je suis arrivée à la tête de la transition en République Centrafricaine, je n'ai pas eu l'opportunité d'aller vers mon frère, le Président Paul BIYA, pour profiter de son expérience de Chef d'Etat et échanger avec lui sur la situation préoccupante que vit la RCA. La réunion tenue en marge du sommet Union européenne-Afrique m'a donné l'occasion de rencontrer la plupart des mes pairs Chefs d'Etat africains et d'échanger avec eux. Le Président Paul

BIYA a tenu à me rencontrer, pour s'enquérir de manière très précise de la situation qui prévaut réellement en RCA et de la manière la plus efficace pour nous aider à sortir de cette crise.

Madame la Présidente, quelle est la situation exacte des réfugiés centrafricains au Cameroun ?

C'est vrai, la crise qui prévaut en RCA a poussé beaucoup de populations à l'intérieur du pays dans les sites de déplacés pour y trouver une certaine sécurité. D'autres ont préféré aller en dehors de la RCA, notamment dans les pays voisins que sont le Cameroun, le Congo, la République Démocratique du Congo et le Tchad. En ce qui concerne les réfugiés centrafricains au Cameroun, ils ont été accueillis avec fraternité. Mais ils sont nombreux et c'est un sujet de préoccupation. Nous devons faire en sorte que la

paix revienne rapidement dans le pays et permette à tous les fils de la RCA qui ont dû partir, de revenir et d'apporter leur contribution pour le relèvement du pays.

Vous avez rencontré au cours de ce sommet d'autres Chefs d'Etat. Quel est le sentiment qui vous anime, êtes-vous optimiste pour la sortie de crise dans votre pays ?

Dès le début de la crise, nous avons noté une mobilisation de la communauté internationale. Au cours de notre évaluation, nous nous sommes rendu compte que les réponses apportées ne sont pas suffisantes, au regard des attentes et des espérances. Nous avons pensé qu'il fallait continuer la mobilisation, le plaidoyer pour davantage d'interventions, mais surtout pour que les annonces qui ont été faites se réalisent en termes de décaissements pour subvenir aux besoins des populations.

The Situation in CAR, a Major Concern of Cameroon

After taking part in the High Level discussions on the Central African Republic on 2nd April 2014, during which he called on the international community to take “*quick and reasoned*” action to avoid the disintegration of that country, President Paul BIYA held discussions with the President of the Transitional Government, Madam Catherine SAMBA-PANZA, at the headquarters of the European Union in Brussels on 3rd April 2014. The two Heads of State once more made an overview of the chaotic situation in the CAR whereby Cameroon, a neighbouring State, is burdened by numerous consequences in the humanitarian and security domains. This first meeting between the President of the Republic and the President of the Transition in the CAR to envisage ways and means to bring the situation back to normal.

Madam Catherine SAMBA-PANZA, who was having the first meeting with the Head of State since she assumed the leadership of the CAR, must have taken advantage of the opportunity to have good advice from President Paul BIYA. “*President Paul BIYA met with me so as to find out more precisely the situation that obtains in the CAR and the most efficient way that he can help us to get out this crisis*”, she told the press shortly after the audience.

The President of the Transition was also thankful of the hospitality of Cameroonians who welcomed their brothers from Central Africa.

Cameroon is deeply committed to the search for a way out of the crisis in the CAR. The personal involvement of the Head of State is permanent. Since

the beginning of the crisis, Cameroon has participated in the search for the return to peace and stability in that country. She has participated in all meetings organised at the level of the Economic Community of Central African States (ECCAS) or the Economic and Monetary Community of Central African States (CEMAC), the two regional organisations in which the two countries are members. Cameroon sent one thousand soldiers to the International Mission for the Security of Central Africa (MISCA), under the auspices of the African Union, which is headed by Brigadier General Martin CHOMU TUMENTA. He was appointed by the Head of State, Commander of the Armed Forces. In November 2013, following the request of the French government, the Head of State authorised the use of the Douala seaport and the Douala – Bangui corridor as a transit route for troops and equipment of the French operation Sangaris. The President of the Republic also gave similar facilities to countries such as the USA to give logistic support to the MISCA.

On the humanitarian front, besides receiving refugees from Bangui in increasingly growing numbers because of the continuous degradation of the situation, the President of the Republic permitted the implementation of an aerial bridge by the World Food Programme which carried food from Douala to the needy population of the capital city of the Central Africa and the surrounding towns.

The Head of State set up an inter-ministerial ad hoc committee on the 13th of March 2014 to urgently look into the problems of refugees in Cameroon. Placed under the authority of the Minis-

ter of Territorial Administration and Decentralisation, the committee is charged with examining the human, socio-economic, health and security challenges resulting from the massive presence of refugees in Cameroon, so as to make appropriate proposals to the Government on how to tackle them; to serve as a forum where the Government can concert with international institutions for a harmonious handling of the refugees; while also taking note of the legitimate concerns of the local communities who harbour these refugees; to make proposals on useful measures to be taken in the handling of urgent situations involving the refugees living in Cameroon.

Finally, while receiving New Year wishes from the diplomatic corps accredited to Yaoundé on 9th January 2014, the President of the Republic clearly stated his position in favour of the evolution of the MISCA into a United Nations peace-keeping mission. The Head of State underscored in that same instance, the necessity to have a historic and urgent approach to the situation in the CAR. The position taken by the statesman who has a lot of experience in hand public matters was not shared by some African capitals. But recent happenings have shown that the Head of State was right. Cameroon saluted the unanimous adoption on 10th April 2014, of the United Nations Security Council Resolution 2149 authorising the deployment of about 12 000 peace-keeping troops in the Central African Republic as from 15th September 2014. Our country will continue to give total support to all initiatives aimed at bringing peace and stability to this friendly and brotherly country.

Des lauriers pour Madame Chantal BIYA à Bruxelles



Au cours de son séjour à Bruxelles où elle accompagnait le Chef de l'Etat au quatrième sommet Union européenne-Afrique, la Première Dame du Cameroun et d'autres Premières Dames africaines, ont reçu l'hommage mérité des membres de l'association des épouses des ambassadeurs africains en Belgique.

En reconnaissance pour l'ensemble de leurs œuvres humanitaires et sociales, Madame Chantal BIYA et ses homologues du Congo, de Tanzanie, du Swaziland et de Madagascar ont chacune reçu un diplôme, faisant d'elles marraines de cette association au cours d'un déjeuner organisé en leur honneur. Une heureuse initiative qui a permis aux Premières Dames africaines d'échanger avec les

épouses des ambassadeurs et d'autres personnalités présentes sur différents sujets à caractère social et humanitaire.

La Première Dame du Cameroun et ses sœurs ont été félicitées pour le soutien qu'elles apportent à leurs époux respectifs au travers de leurs œuvres sociales. La passion de Madame Chantal BIYA pour l'humanitaire n'est plus démontrée. A son initiative, des associations caritatives et organismes ont été créés pour accompagner l'action des pouvoirs publics dans la recherche permanente des solutions à apporter aux souffrances des couches sociales défavorisées ou la promotion la recherche. C'est le cas notamment du Cercle des Amis du Cameroun (CERAC), de l'ONG «

Synergies Africaines » regroupant les Premières Dames africaines, du Centre international de référence Chantal BIYA pour la recherche sur la prévention et la prise en charge du VIH/SIDA (CIRCB), du Centre mère et enfant de la Fondation Chantal BIYA. La solidarité, la générosité et la coopération sont les maîtres-mots de l'immense œuvre humanitaire et sociale de la Première Dame du Cameroun.

Quant à l'association des épouses des ambassadeurs africains de Belgique créée en 2013, elle s'est fixée pour objectif de véhiculer une image positive de l'Afrique et de promouvoir des valeurs propres au continent, parmi lesquelles justement la solidarité et la générosité désintéressée.



EU-Africa Summit
Sommet UE-Afrique

Bruxelles 2014 Brussels

Les documents du sommet

La Déclaration de Bruxelles

Introduction

1. Nous, Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union européenne (UE) et de l'Afrique, Président du Conseil européen, Président de la Commission européenne, Président de l'Union africaine (UA) et Présidente de la Commission de l'Union africaine (CUA), nous nous sommes réunis les 2 et 3 avril 2014 à Bruxelles. Nous avons choisi pour thème « **Investir dans les populations, la prospérité et la paix** », l'objectif étant de relever des défis communs et d'apporter des avantages concrets à nos citoyens, conformément à notre Stratégie conjointe Afrique-Union européenne. Conscients de la forte interdépendance entre l'Afrique et l'Europe, guidés par les principes que nous partageons de partenariat d'égal à égal et de responsabilité commune, nous sommes particulièrement fiers de l'étendue et de la profondeur de notre partenariat, qui est profondément ancré dans les valeurs partagées de la démocratie, du respect des droits de l'homme, d'Etat de droit, de bonne gouvernance, ainsi que du droit au développement.

2. Nous réaffirmons notre attachement

aux objectifs définis dans la Stratégie conjointe Afrique –UE adoptée lors de notre Sommet de Lisbonne en 2007. Nous prenons acte des progrès bien réels qui ont été accomplis, y compris dans la déclaration de Tripoli adoptée lors de notre troisième Sommet en 2010, et réaffirmons notre détermination à donner un nouvel élan à notre partenariat. Nous convenons de mobiliser des ressources à cette fin.

3. Depuis 2010, des événements importants se sont produits sur nos deux continents.

4. L'Afrique a accompli des progrès significatifs dans les domaines de la démocratie, de la gouvernance et des droits de l'homme, qui restent cependant à consolider. Elle a connu une importante croissance économique : de plus en plus de pays atteignent un statut de pays à revenu intermédiaire et attirent toujours plus d'investissements étrangers. Toutefois, cette croissance n'a pas été suffisamment inclusive et reste inégale, que ce soit d'un pays à l'autre ou au sein des pays mêmes. Le continent continu à faire face d'importants défis. L'Afrique célèbre le cinquantième anniversaire de l'Organisation de l'Unité

africaine/Union africaine. L'occasion existe d'effectuer une transformation au niveau continental, régional et national qui permettra à l'Afrique de réaliser son potentiel, de réussir son intégration économique de manière durable, comme le prévoit le plan stratégique de la CUA 2014-2017 et l'Agenda africain de Transformation 2063. Ceci devra permettre à l'Afrique de devenir un acteur essentiel sur la scène mondiale.

5. L'économie de l'UE a subi une récession, mais elle a repris le chemin de la croissance en 2013. La création d'emplois restera un défi majeur et une priorité importante, en particulier pour offrir des possibilités d'emplois aux jeunes. L'UE a accompli des progrès importants dans le renforcement de l'architecture de son Union économique et monétaire, l'approfondissement de son marché unique, la mise en œuvre du traité de Lisbonne et l'adoption de réformes structurelles par ses Etats membres, afin de poser les jalons d'une croissance intelligente, durable et inclusive et aussi pour régler le secteur financier.

6. Nous sommes convaincus que la croissance sur nos deux continents sera mutuellement bénéfique : nos

économies restent étroitement liées et nous ferons en sorte que la croissance de l'une contribuera à celle de l'autre. Nous sommes également convaincus que le commerce et l'investissement, ainsi qu'une intégration économique plus étroite sur chacun de nos continents permettra d'accélérer cette croissance.

7. Les populations doivent rester au cœur de notre partenariat ; aussi nous engageons-nous aujourd'hui à leur offrir les possibilités dont elles ont besoin. Nous pourront relever ces défis avec plus d'efficacité si nous agissons ensemble, dans l'intérêt de nos citoyens : telle est l'essence de notre partenariat. Notre programme commun aura pour raison d'être les populations, ainsi que la prospérité, la paix et la sécurité.

Paix et sécurité

8. Sans la paix et la sécurité, il ne saurait y avoir de développement ni de prospérité. En Afrique et en Europe, les conflits et l'instabilité peuvent ruiner tous les efforts que nous faisons pour réduire la pauvreté et accélérer la croissance. Nous nous engageons à garantir un environnement transparent, démocratique, responsable, pacifique pour ceux que nous représentons et à défendre nos valeurs et objectifs communs dans la poursuite de la bonne gouvernance, de la démocratie et de l'Etat de droit. Nous nous engageons à adopter et à respecter tous les droits et les principes énoncés dans les traités et chartes que nous avons respectivement signés et ratifiés et à œuvrer ensemble pour le respect de l'exigence de justice de nos peuples, de réconciliation, de respect du droit international, des droits de l'homme, d'égalité des sexes et de dignité.

9. Nous réaffirmons notre attachement à la paix et sécurité sur nos deux continents en conformité avec les buts et principes de la Charte des Nations Unies.

10. Nous confirmons notre rejet de l'impunité et réaffirmons notre engagement à lutter contre celle-ci, au niveau national et international. Nous nous engageons à renforcer le dialogue politique sur la justice pénale internationale y compris la question de la juridiction universelle, dans les instances convenues entre les deux parties.

11. Nous soutenons fermement la vocation et l'engagement africain à assurer paix, sécurité et stabilité en Afrique dans le cadre de l'Architecture africaine pour la Paix et la sécurité (AAPS). En vue de renforcer les capacités africaines à prévoir et à prévenir ou répondre aux crises, nous nous engageons à opérationnaliser la Force Africaine en attente et à reconnaître la Capacité Africaine de réponse Immédiate aux Crises (CARIC) comme un dispositif transitoire et complémentaire à la Force africaine en attente, en vue de renforcer davantage la capacité de l'UA à répondre rapidement aux crises, ainsi que de renforcer le soutien au Système continental d'alerte précoce. Nous apprécions le progrès accompli dans le renforcement des capacités de l'UA et des organisations régionales dans la gestion des crises sur le continent. Nous saluons le déploiement de missions de soutien à la paix par l'UA au Darfour (Soudan), en Somalie, au Mali et en République Centrafricaine, ainsi que les efforts collectifs visant à réduire les conflits dans la région des Grands Lacs et au Soudan du Sud. Nous rendons hommage à ceux qui ont perdu leurs vies dans la lutte pour préserver la paix ou ceux qui ont souffert en tant que victimes de ces conflits.

12. Nous convenons de soutenir ces efforts visant à renforcer les capacités africaines en matière de paix et sécurité à travers l'ensemble des moyens à notre disposition, en mettant l'accent sur le développement des capacités. Cela devra permettre aux partenaires africains comme par exemple l'UA, les organisations régionales et des pays individuels, de mieux assurer paix et sécurité dans leurs régions respectives. La facilité de Paix pour l'Afrique a joué un rôle crucial dans le soutien apporté aux missions de l'UA et à l'AAPS, c'est pourquoi nous nous accordons à maintenir le niveau de ressources disponibles à cet instrument et d'étudier les possibilités de réorienter ses objectifs, tout en le complétant à travers des ressources africaines. Conformément à son approche globale pour gérer les crises et leurs causes, et prenant en compte les expériences des missions et opérations Politique de sécurité et défense commune (PSDC) comme celles au Mali, au Niger, en République Démocratique du Congo, en Somalie et en République centrafricaine, l'UE réaffirme son engagement à travailler en étroite collaboration avec l'Afrique dans le cadre de l'AAPS en soutien aux opérations africaines de maintien de la paix et plus généralement en appui aux efforts africains dans les domaines comme la réforme des secteurs de sécurité, la gestion des frontières, la consolidation de la paix, la reconstruction post-conflit ou la réconciliation, en fournissant du conseil, mentorat et formation. En outre, la fourniture d'équipements est une option soit en tant qu'action complémentaire aux missions et opérations PSDC soit comme mesure autonome.

13. Nous nous engageons à renforcer nos efforts communs pour lutter

contre le terrorisme international, ses menaces connexes et la criminalité transnationale organisée, y compris la traite des êtres humains, le trafic d'espèces sauvages, de ressources naturelles et le trafic de drogue.

14. Nous restons déterminés à combattre la dissémination d'armes légères et de petit calibre, ainsi que la prolifération des armes de destruction massive.

15. Nous continuerons à travailler ensemble pour lutter contre la pêche illégale et le déversement de déchets toxiques.

16. Nous nous engageons à coopérer plus étroitement afin de prévenir les crises et convenons par ailleurs de l'importance de s'attaquer aux racines de l'instabilité, de la fragilité et des conflits pour éviter leur résurgence et accélérer le redressement durable. Conformément au dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'Etat ainsi qu'aux initiatives de l'UA dans ces domaines. Nous soutenons la reconstruction de la paix post-conflit afin de garantir qu'après chaque conflit des efforts soient entrepris pour que les populations bénéficient des dividendes de la paix.

17. Nous soulignons l'importance d'intégrer tous les aspects du cycle du conflit, des actions préventives à la reconstruction post-conflit et de développement. Nous nous accordons sur le fait que la justice et la réconciliation nationale inclusive sont cruciales pour une paix durable et nous nous engageons à soutenir les efforts des partenaires africains et des organisations régionales à cet effet.

18. Nous réaffirmons notre volonté de

protéger les femmes et les enfants touchés par les conflits armés, de prévenir les violences sexuelles qui affectent en particulier les femmes et les enfants et de promouvoir les politiques d'égalité entre hommes et femmes dans la prévention, la gestion et la résolution des conflits et des crises et lors de toutes les étapes du processus de consolidation de la paix, conformément à la Résolution du Conseil de Sécurité des Nations Unies 1325.

19. Nous sommes conscients qu'il importe tout particulièrement de lutter contre les menaces croissantes qui pèsent sur la sécurité maritime, incluant la piraterie. Nous reconnaissons les efforts internationaux déployés au large des côtes de la Corne de l'Afrique, parmi lesquels l'opération navale de l'UE ATALANTA joue un rôle essentiel. A cet égard, nous nous accordons à reconnaître qu'il importe de mettre également l'accent sur la lutte contre la pauvreté et le sous-développement en tant que causes possibles de la piraterie. De plus, nous nous sommes engagés à travailler ensemble pour soutenir la constitution de capacités locales maritimes et judiciaires en mesure de faire face à ces menaces, conformément à la stratégie maritime africaine intégrée 2050 et à la politique maritime intégrée de l'UE, à travers la mission PSDC EUCAP NESTOR et le renforcement de la coopération sous régionale à la fois dans la Corne de l'Afrique et dans le Golfe de Guinée, afin de parvenir à des résultats concrets. L'Afrique et l'UE reconnaissent et encouragent les initiatives prises par les Etats africains riverains de l'Atlantique en vue de promouvoir la paix et la sécurité dans cet espace.

20. Dans la lutte contre ces menaces

pour la paix et la sécurité sur nos deux continents, nous sommes conscients qu'il est d'une importance capitale que la communauté internationale agisse de concert. Par conséquent, nous réaffirmons que nous sommes déterminés à faire en sorte que les institutions multilatérales et les régimes prévus par les traités constituent les principaux cadres de la coopération internationale dans le domaine de la paix et de la sécurité. Une clé du succès réside dans une coopération étroite entre nous, ainsi qu'avec les organisations régionales et sous régionales concernées, avec l'ONU et ses agences et avec d'autres mécanismes internationaux de coordination, comme le groupe de travail « G8 ++ Africa Clearing House ».

21. Nous nous engageons à relever les menaces à la paix et la sécurité dans les domaines tels que le changement climatique, l'eau, l'énergie et la cyber sécurité qui ont une influence grandissante sur le développement économique et social.

22. De plus, nous reconnaissons le besoin de poursuivre la réforme des principaux organes des Nations Unies afin de rendre le système de l'ONU dans son ensemble plus efficient et transparent et l'adapter aux changements substantiels intervenus au sein de la communauté internationale et pour les membres des Nations Unies. Prospérité

23. Nous nous engageons à mener des politiques, en associant les partenaires sociaux, qui créeront des emplois et qui stimuleront une croissance compatible avec la protection de l'environnement, inclusive, durable et de long terme sur les deux continents.

24. En Afrique, ces politiques doivent

promouvoir la transformation économique basée sur l'agriculture, la croissance verte, l'industrialisation, l'apport de valeur ajoutée, le développement d'infrastructures économiques et le secteur des services. Nous soulignons l'importance de la bonne gouvernance au plus haut niveau et d'un environnement international favorable, incluant les institutions économiques et financières internationales, comme éléments contribuant à un développement et une croissance économique inclusifs et durables.

25. Nous coopérons plus étroitement dans le domaine de la politique maritime, spécialement la croissance bleue, la protection de l'environnement et de la biodiversité marins, le transport maritime et de la sécurité et de la sûreté maritime.

26. L'UE et l'Afrique sont déterminés à adopter, à Paris en 2015, un accord juste, équitable et juridiquement contraignant dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur le changement climatique et guidé par ses principes qui s'appliquera à toutes les parties et entrera en vigueur en 2020 au plus tard. Cet accord devrait avoir une portée plus universelle et plus efficiente pour produire des résultats en termes d'atténuation, d'adaptation, de financement, de mise au point et de transfert de technologies, de transparence des mesures ainsi que de soutien et de renforcement des capacités. L'UE et l'Afrique s'engagent à initier ou intensifier leurs préparatifs domestiques pour leurs contributions prévues et déterminées au niveau national en vue d'atteindre l'objectif ultime de la Convention et de les communiquer suffisamment en amont de la 21^{ème} session de la Conférence des parties pour le premier trimestre 2015, pour les parties

prêtes à le faire. L'UE est déterminée à soutenir l'Afrique à cet égard.

27. L'UE reconnaît que les pays développés devraient continuer à mobiliser des financements publics à des niveaux croissants depuis la période de financement du démarrage rapide conformément à leur engagement conjoint de mobiliser 100 milliards de dollars par an à l'horizon 2020 à partir d'une large variété de sources de financement, publiques et privées, bilatérales et multilatérales, y compris de sources alternatives, dans le contexte de l'adaptation et de l'atténuation, et de la transparence dans la mise en œuvre.

28. L'UE continuera à soutenir les pays africains à préparer des stratégies nationales et régionales pour un développement résilient au changement climatique et sobre en émission de carbone afin de renforcer la résilience de leurs économies au changement climatique, en particulier dans des secteurs comme l'agriculture et l'accès aux énergies durables et renouvelables dans le contexte de l'initiative des Nations Unies « Énergie durable pour tous ».

29. Nous reconnaissons la vulnérabilité et les défis spécifiques auxquels sont confrontés les petits États insulaires en voie de développement (SIDS) dont certains sont en Afrique. Nous prenons note de la tenue prochaine de la Conférence internationale organisée en leur faveur par les Nations Unies à Samoa et nous œuvrons ensemble pour qu'elle soit une réussite.

30. Nous reconnaissons que les investissements dans la recherche, la science, la technologie et l'innovation sont fondamentaux pour atteindre ces objectifs en particulier et pour le dé-

veloppement durable de nos sociétés en général. Avec cette préoccupation à l'esprit, nous saluons le Dialogue politique de haut niveau sur la science, la technologie et l'innovation, entre nos deux continents.

31. Nous voulons assurer une croissance intérieure forte et utiliser efficacement nos ressources respectives, afin que nos populations tirent parti de la mondialisation économique. La transformation du secteur agricole, qui vise à améliorer la résilience alimentaire, la sécurité alimentaire et nutritionnelle et le dynamisme du secteur commercial revêtent une importance particulière pour l'Afrique. A cette fin, nous convenons de soutenir le Programme détaillé du développement de l'agriculture africaine (PDDAA) dans le cadre du NEPAD, dont l'objectif est notamment d'atteindre un taux de croissance supérieur en développant un marché des produits agricoles qui fonctionne mieux et en assurant plus de sécurité alimentaire pour la région. Nous prenons note de l'évolution de la politique agricole commune de l'UE et nous œuvrons à la réalisation d'avancées en matière de cohérence avec les objectifs de développement de l'agriculture en Afrique.

32. des mesures proactives seront nécessaires pour remédier aux problèmes que constituent la dégradation des sols, la désertification et la sécheresse, qui touchent de nombreuses régions d'Afrique. Nous prenons note de la signature d'un accord de coopération par les deux Commissions sur l'utilisation de la science et technologie européenne de l'espace afin de surveiller les écosystèmes, à travers l'initiative "Surveillance Mondiale pour l'Environnement et la Sécurité (GMES) et l'Afrique".

33. Nous reconnaissons que préserver les emplois existants et en créer de nouveaux, en particulier dans le secteur manufacturier, est une haute priorité sur les deux continents. Une industrialisation plus rapide et la modernisation du secteur des entreprises sont essentielles pour beaucoup de pays africains pour lesquels la création de valeur ajoutée par la transformation à la base des matières premières est inter-alia catalyseur de développement industriel et nécessaire pour atteindre un niveau de revenu intermédiaire. Nous nous engageons à assurer une gestion prudente et transparente de nos ressources naturelles respectives dans l'intérêt de nos populations en particulier dans les zones de conflits et dans le respect des principes de bonne gouvernance. L'UE rappelle son approche en matière d'approvisionnement responsable en minerais et propose un dialogue sur ces questions. Afin de compléter les politiques africaines dans les domaines susmentionnés, l'UE rappelle son approche en matière d'approvisionnement responsable en minerais et propose un dialogue sur ces questions.

34. Nous continuerons notre coopération pour préserver la biodiversité et les écosystèmes sur les deux continents.

35. Nous prêtons une attention particulière aux moyens de favoriser un accroissement des investissements au sein de nos pays, entre nos deux continents et en provenance du reste du monde. Il y a un besoin d'améliorer le climat des affaires pour le rendre plus favorable pour attirer les investisseurs nationaux et étrangers, ainsi que pour les entreprises existantes, y compris les petites et moyennes en-

treprises (PME), qui jouent un rôle particulièrement important pour la création d'emplois. L'accès au crédit abordable, la stabilité de l'environnement politique, juridique et réglementaire, et des marchés du travail respectant les normes internationales du travail constituent autant de facteurs importants dans tous nos pays. Il en va de même de la responsabilité sociale des entreprises et du renforcement de la transparence dans le secteur financier, qui doivent faciliter la lutte contre la corruption et contre les flux financiers illicites, y compris par la mise en place de systèmes fiscaux équitables et efficaces.

36. Afin de rendre possibles les économies d'échelle nécessaires pour stimuler l'investissement et la croissance, nous réaffirmons notre conviction profonde qu'une intégration économique plus poussée est nécessaire. A cette fin, les éléments importants comprennent le développement des capacités de production et d'approvisionnement pour profiter d'un commerce plus équitable et ouvert, le développement des marchés pour le faciliter et mettre en place l'infrastructure nécessaire et les réformes de gouvernance pour que les investissements portent leurs fruits. Nous attendons du secteur privé, en partenariat avec les gouvernements, de jouer un rôle plus important dans la croissance et le développement.

37. Dans la perspective d'une intégration économique plus poussée, nous allons coopérer pour développer les transports, l'accès à l'eau potable et l'accès à l'énergie durable et financièrement accessible, en mettant l'accent en particulier sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Nous reconnaissons l'importance stratégique de promouvoir les

interconnexions dans les domaines de l'énergie et du transport entre les deux continents.

38. Nous sommes également conscients de l'importance et du rôle stratégique des infrastructures "virtuelles" que permettent de développer les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC), en particulier de l'internet. Nous convenons de promouvoir davantage les TIC et l'édification d'une société de l'information, inclusive, ouverte et sûre qui contribue à la croissance, au développement et à la pleine jouissance des droits de l'homme. Nous reconnaissons l'importance de la protection et la promotion des droits de l'homme en ligne conformément à la Déclaration universelle des droits de l'homme et des traités internationaux des droits de l'homme pertinents y compris le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

39. Nous nous engageons pleinement pour le succès de l'adoption du Programme de Doha pour le Développement et la préparation du programme de travail post Bali de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) qui contribue à une meilleure intégration des pays en voie de développement dans le système commercial multilatéral. Nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour la mise en œuvre de l'engagement conformément aux mandats respectifs sur les questions des pays en voie de développement. L'UE reste déterminée à soutenir les pays africains engagés dans le processus d'adhésion à l'OMC et nous sommes attachés à mettre en œuvre de l'accord OMC de facilitation des échanges.

40. L'UE assure de son appui à la décision de l'UA de rapidement créer en Afrique une zone de libre-échange à l'échelle continentale, et propose de mettre à profit l'expérience qu'elle a tirée de la création du marché unique pour renforcer les capacités nécessaires à cette initiative. Nous continuerons à travailler en vue des Accords de Partenariat Economique (APE) qui doivent soutenir les efforts d'intégration commerciale intra africaine et régionale et en vue de la zone continentale de libre-échange prévue. Dans ce contexte, les deux parties devraient poursuivre leurs négociations sur les APE

en utilisant toutes les possibilités de conclure des APE orientés vers le développement et compatibles avec l'OMC, qui soutiennent l'intégration africaine, la transformation économique et l'industrialisation et assurent la prospérité des nations au bénéfice des deux continents. Il est important que l'Afrique et l'Europe se dotent d'industries compétitives sur le plan international capables de réussir sur les marchés mondialisés d'aujourd'hui et contribuant à un développement durable. Les APE devront être structurés pour contribuer à dynamiser les échanges réciproques et soutenir la croissance des échanges commerciaux internes à l'Afrique.

41. L'UE et les pays d'Afrique du nord concernés s'engagent également à poursuivre les négociations d'accords de zone de libre-échange complète et approfondie qui permettront d'améliorer l'accès aux marchés dans des domaines pas encore complètement ouverts.

42. Nous explorerons les modalités pour assurer un échange d'information sur la mise en œuvre d'accords commerciaux et leurs implications

pour l'agenda africain d'intégration régionale et de développement industriel.

43. Le moment est venu d'opérer un changement fondamental et de privilégier à l'aide, le commerce et l'investissement, comme moyens de réduire la pauvreté et de favoriser la croissance et l'emploi. Cela étant, l'aide au développement n'en perd pas pour autant toute son utilité, bien au contraire, et nous prenons acte de la décision de l'UE de maintenir le niveau de son aide au développement et notamment l'aide pour le commerce. Nous nous engageons à travailler de concert pour rendre l'aide au développement plus efficace.

44. Nous reconnaissons pleinement la contribution positive apportée à nos débats dans la cadre du forum des affaires UE-Afrique qui s'est tenu en marge de notre Sommet. En conséquence, nous soutenons la collaboration sur une base régulière entre secteurs privés de nos deux continents.

Populations

45. Défendre les droits de l'homme en Afrique et en Europe constitue notre devoir et nous travaillerons ensemble afin que l'année africaine des droits de l'homme en 2016 soit un succès. Conscients que la vision de l'UA est "la réalisation d'une Afrique intégrée, prospère et en paix, soutenue par ses propres citoyens en représentant une force dynamique au niveau global" et prenant également en considération les dynamiques nationales propres à chacun des pays africains, nous intensifierons notre coopération pour soutenir les droits internationaux humanitaire et des droits de l'homme. Nous organiserons des consultations

régulières sur les droits civiques, politiques, économiques, sociaux et culturels. Nous attacherons une attention particulière à l'égalité des genres et aux droits des groupes les plus vulnérables dont les personnes handicapées, les personnes âgées et les réfugiés, ainsi qu'aux droits des femmes, des jeunes et des enfants.

46. Dans le cadre de notre coopération culturelle, nous nous engageons à poursuivre nos efforts dans la lutte contre le commerce illicite de biens culturels et à œuvrer pour la protection des archives nationales.

47. Nous nous engageons à poursuivre nos efforts pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement d'ici l'année prochaine (2015). Nous sommes convaincus que l'agenda pour le développement pour l'après 2015 fournit une opportunité unique de réaliser notre vision commune d'un monde en paix, juste et équitable, exempt de pauvreté et respectueux de l'environnement. Nous travaillerons en partenariat durant les négociations à venir, afin de soutenir l'élaboration et la mise en œuvre d'un agenda pour le développement pour l'après 2015 qui soit ambitieux, inclusif et universel, et qui devrait renforcer l'engagement de la communauté internationale en faveur de l'éradication de la pauvreté et du développement durable. Nous soulignons qu'il est nécessaire d'adopter une approche cohérente qui englobe les trois dimensions du développement durable – sociale, économique et environnementale – d'une manière plus équilibrée et intégrée basée sur la paix et la sécurité et des institutions démocratiques, réactives et responsables. Dans l'esprit de notre partenariat, nous continuerions à coopérer étroitement dans ce domaine.

48. Chacun devrait pouvoir jouir de la dignité que confère le travail. Nous insistons sur le fait des emplois assortis de droits du travail, d'une sécurité sociale et avec des rémunérations décentes contribuent à une croissance plus stable, renforcent la cohésion sociale et réduisent la pauvreté. Nous avons pour objectif de libérer le potentiel d'entreprise de nos populations, avec un accent particulier sur les femmes et les jeunes, et de favoriser l'innovation dans leurs entreprises, au bénéfice de leur propre développement, ainsi que de celui de leurs communautés et de l'économie toute entière. Nous confirmons que, comme affirmé ci-dessus, ces objectifs seront atteints en investissant dans la recherche, la science, la technologie et l'innovation, et nous nous engageons à soutenir la coopération dans ces domaines.

49. Nous nous engageons à faire en sorte que nos citoyens acquièrent dans toute la mesure du possible, les connaissances et les qualifications requises et bénéficient des services nécessaires pour tirer parti des possibilités qu'offrent la croissance et aider ceux qui en ont plus besoin à sortir de la pauvreté. A cette fin, nous mènerons des politiques qui favoriseront la création d'emplois ouverts à tous, une attention particulière étant portée aux jeunes et aux femmes, y compris au moyen de l'enseignement et de la formation professionnels.

50. L'enseignement supérieur a un rôle particulièrement important à jouer pour renforcer les valeurs démocratiques et citoyennes et doter un pays des travailleurs, des cadres et des administrateurs compétents dont il a besoin pour favoriser le développement durable, le commerce et les investissements nécessaires. Nous

sommes convenus d'encourager les programmes d'échanges d'étudiants entre nos deux continents et à l'intérieur de l'Afrique.

51. Proposer des soins de santé abordables, durables et de qualité qui soient accessibles à tous, y compris pour ceux qui est de l'accès aux médicaments, constitue un enjeu particulier. Nous sommes convenus de nous y attacher, en intensifiant la coopération bi- et multilatérale existante, qui met l'accent nécessaire sur, entre autre, le développement des capacités productives, et en particulier la responsabilité des jeunes, des femmes et l'égalité des genres, l'éradication de la pauvreté, l'éducation pour développer le capital humain et l'accès équitable et universel à des systèmes de santé de qualité.

52. La migration, la mobilité et l'emploi constituent pour toutes les parties une question clé. L'impact humain et social de la migration irrégulière devrait être contrecarré efficacement de manière globale, y compris en s'attaquant aux racines du phénomène et en s'assurant, entre autres moyens, d'une politique de retours efficace et concertée entre les pays d'origine, de transit et de destination.

53. Nous sommes consternés par les pertes en vies humaines provoquées par la migration irrégulière et demeurons plus que jamais déterminés à poursuivre notre action pour éviter que de telles tragédies ne se reproduisent à l'avenir. Nous réaffirmons notre engagement sans équivoque à lutter contre le trafic d'êtres humains qui est une nouvelle forme d'esclavage.

54. Nous nous engageons à assurer que les droits humains de tous les mi-

grants y compris ceux de la diaspora et des victimes de trafics soient pleinement respectés. Nous reconnaissons l'apport positif d'une migration et d'une mobilité bien gérées pour les pays d'origine, de destination et les migrants eux-mêmes. Nous travaillerons ensemble pour mobiliser le potentiel des migrants au service du développement et pour réduire les coûts des transferts de fonds, y compris à travers la consolidation de l'Institut africain sur les envois de fonds. Nous exposons notre approche plus en détail dans la déclaration figurant en annexe.

55. Nous nous engageons à combattre toutes les formes de discrimination, de racisme, de xénophobie et tous les actes d'intolérance sur les deux continents.

56. Nous nous engageons à unir nos efforts pour atteindre les objectifs des politiques de l'UE et de l'Afrique sur l'emploi et la protection sociale, en mettant en particulier l'accent sur les petites et moyennes entreprises.

57. Nous prenons note de la tenue de la réunion du forum des organisations de la société civile d'Europe et d'Afrique en octobre 2013 et du forum de la jeunesse en avril 2014.

Mise en œuvre

58. Nous avons pris acte de la portée et des avancées de notre partenariat.

59. Nous réaffirmons notre volonté de tenir régulièrement des réunions de dialogue politique au niveau ministériel, notamment en marge d'événements internationaux.

60. Nous avons entériné la Feuille de route qui définit nos priorités stratégiques et identifie les moyens de les

mettre en œuvre dans les domaines d'intérêt mutuel et avons décidé que nos priorités pour la période 2014-2017 sont :

- Paix et sécurité
- Démocratie, bonne gouvernance et droits de l'homme
- Développement humain
- Développement et croissance durables et inclusifs et intégration continentale

• Questions globales et émergentes.
61. Nous poursuivons ensemble l'identification des mécanismes et structures de travail nécessaires, en fonction de nos besoins, pour la mise en œuvre des actions agréées et l'atteinte des résultats escomptés.

62. Nous notons que la mise en œuvre des priorités fera appel à un large éventail d'initiatives politiques et d'instruments de financement. Pour la

période 2014-2020, plus de 28 milliards d'euros seront alloués à l'Afrique par l'UE, auxquels s'ajoutera la coopération bilatérale des Etats membres de l'UE.

Conclusion

63. Nous convenons de nous rencontrer à nouveau lors de notre cinquième sommet, en Afrique, en 2017.



Ambiance conviviale entre le Président Paul BIYA, le Président Ali BONGO ONDIMBA et le Président de la Commission européenne, José Manuel BARROSO.

Déclaration sur la migration et la mobilité

Nous, Chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne (UE) et de l'Afrique, Président du Conseil européen, Président de la Commission européenne, Président de l'Union africaine et Présidente de la Commission de l'Union africaine,

Reconnaissant les bénéfiques que les migrations et la mobilité peuvent apporter à nos deux continents, et qu'une approche globale des migrations et la mobilité constitue un outil puissant pour stimuler le développement économique, social et environnemental durable dans les pays d'origine, de transit et de destination, ainsi que pour les migrants eux-mêmes;

Reconnaissant notre objectif commun de maximiser l'impact des migrations et de la mobilité sur le développement, d'améliorer la gouvernance des migrations et la coopération dans les pays d'origine, de transit et de destination et de promouvoir le rôle des migrants en tant qu'agents de l'innovation et du développement;

Reconnaissant que la migration et la mobilité entre et au sein de nos continents constituent à la fois une opportunité ainsi qu'un défi;

Soulignant l'importance de s'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière entre l'Afrique et l'Europe et tenant compte de l'importance de trouver des alternatives à ce problème, y compris en fournissant des possibilités d'emploi au niveau régional pour la jeunesse;

Reconnaissant que des efforts supplémentaires devraient être

consentis afin de mieux organiser l'immigration légale et favoriser une mobilité bien gérée, ainsi qu'à promouvoir des politiques facilitant la migration professionnelle, y compris au niveau régional.

Profondément préoccupés par les graves conséquences sociales et humaines de l'immigration irrégulière et les pertes de vies humaines qui en découlent, et plus que jamais déterminés à agir pour éviter à l'avenir de telles tragédies en s'attaquant effectivement à l'immigration clandestine et en adoptant une approche globale pour une gestion de la migration, dans le cadre d'un strict respect des droits de l'homme et de la dignité humaine;

Exprimant une vive préoccupation au sujet de la traite des êtres humains qui constitue une forme d'esclavage moderne, un crime grave ainsi qu'une violation des droits de l'homme fondamentaux des victimes;

Soulignant l'importance de poursuivre les trafiquants et les passeurs et de démanteler les réseaux criminels car ils représentant une menace grave pour la vie des migrants;

Reconnaissant que les diasporas créent des liens humains solides entre nos continents et qu'elles contribuent de manière significative au développement des pays d'origine et de destination;

Réaffirmant notre engagement commun à lutter contre toutes les formes de discrimination, de racisme et de xénophobie, et tous les actes d'intolérance sur les deux continents,

et de veiller à ce que les droits humains des migrants, y compris ceux de la diaspora, et des victimes de la traite soient pleinement respectés dans les deux continents.

Soulignant que la pleine mise en œuvre des instruments juridiques internationaux en matière de protection internationale est une nécessité urgente qui doit être promue et mise au centre de la coopération entre l'Afrique et l'Union Européenne;

Rappelant l'importance de maintenir le lien entre la question des migrations et de la mobilité et d'autres domaines d'action, notamment l'emploi et l'enseignement supérieur, dans le cadre plus large du partenariat Afrique-UE.

S'engageant à poursuivre le dialogue et l'approfondissement de notre coopération dans le domaine des migrations et de la mobilité dans le cadre de la stratégie commune Afrique-UE, dans le cadre d'une approche globale et concertée afin de maximiser leur impact sur le développement des pays africains et de l'Union européenne;

Nous exprimons notre volonté politique forte et univoque de relever l'ensemble des défis liés aux migrations et à la mobilité inter et intracontinentale tout en s'appuyant sur les opportunités qu'elles offrent.

Nous nous engageons à faire en sorte que l'importance de la migration et de la mobilité bien gérées en tant que moteur de la croissance inclusive et du développement durable soient dûment prises en considération dans l'agenda post 2015 sur le développement.

Nous nous engageons à entreprendre des actions concrètes afin de répondre aux défis des migrations et de la mobilité, au niveau approprié, dans un esprit de partenariat, de responsabilité partagée et de coopération.

À cette fin, nous nous sommes mis d'accord sur un plan d'action pour 2014-2017 axé sur les domaines clés suivants:

- Nous nous engageons à consolider nos efforts dans la lutte contre la traite des êtres humains, notamment par le renforcement du partenariat et de la coopération en matière de prévention, de protection et de poursuite ainsi que de lutter contre ceux qui profitent de toutes ces formes d'exploitation, tant en Europe qu'en Afrique;
- Nous nous engageons à lutter contre l'immigration illégale, en promouvant une coopération efficace et complète pour éviter les conséquences dramatiques de la migration illégale et protéger la vie des migrants, en couvrant tous les aspects pertinents, y compris la prévention, le renforcement de la gestion des migrations et des frontières, la lutte contre le trafic de migrants, le retour et la réadmission (y compris le retour volontaire), ainsi que de s'attaquer aux causes profondes de l'immigration clandestine ;
- Nous nous engageons à renforcer le lien entre le développement et les migrations, en intensifiant notamment les efforts visant à réduire de manière significative les coûts des envois de fonds, consolider l'Institut Africain pour les transferts de fonds et de renforcer les cadres stratégique en vue de renforcer l'implication de la diaspora;
- Nous convenons de promouvoir les migrations légales et la mobilité, en organisant mieux l'immigration légale et en gérant mieux la mobilité entre et au sein des continents;
- Nous convenons de renforcer la protection internationale, y compris à travers la mise en œuvre des instruments internationaux et régionaux en matière de protection des réfugiés, de demandeurs d'asile et de personnes déplacées à l'intérieur d'un même pays.

Nous rappelons que le respect des droits de l'homme fondamentaux des migrants, indépendamment de leur statut juridique, constitue une question transversale de notre coopération.



Les hommages du Chef de l'Etat à la Présidente de la Commission de l'Union africaine, Mme NKOSAZANA DLAMINI-ZUMA.

Feuille de route 2014-2017

Introduction

1. Les Chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne (UE) et d'Afrique, le Président du Conseil Européen, le Président de la Commission européenne, le Président de l'Union africaine (UA) et la Présidente de la Commission de L'Union Africaine (CUA), réunis à Bruxelles les 2 et 3 avril 2014 sur le thème "Investir dans les Populations, la Prospérité et la Paix", se sont engagés à renforcer la coopération entre l'UE et l'Afrique pour les années à venir. Ils ont confirmé que la Stratégie conjointe Afrique-UE adoptée au Sommet de Lisbonne en 2007, exposant la vision, les valeurs et les principes auxquels nous sommes attachés, restait la référence politique stratégique pour les relations entre l'UE et l'Afrique. Le Sommet s'est félicité des travaux accomplis et des progrès réalisés dans la mise en œuvre des deux plans d'action précédents.

2. Le quatrième Sommet Afrique-UE a convenu que la mise en œuvre de la Stratégie conjointe devrait être améliorée davantage à la lumière de l'expérience acquise et de l'évolution de la situation en Afrique, en Europe et dans le monde. Notre coopération devrait s'inspirer d'une approche axée sur les résultats. C'est pour quoi le Sommet a adopté le présent document afin de définir la coopération entre les deux continents pour la période 2014-2017.

Le document fixe les principales priorités et domaines d'actions communes menées au niveau inter-régional, continental ou mondial d'intérêt commun pour l'Afrique et l'UE. Il four-

nit les orientations nécessaires pour leur mise en œuvre. Ces actions feront l'objet, pour celles qui le nécessitent, de plans de mise en œuvre plus détaillés.

3. Le Sommet a décidé des actions à mener dans les domaines prioritaires où la coopération entre les deux continents est essentielle et présente un fort potentiel, dans le cadre de la Stratégie conjointe, et pour lesquels une valeur ajoutée substantielle peut être escomptée. Ces actions devront compléter d'autres initiatives entreprises dans le cadre de la coopération entre l'UE et l'Afrique aux niveaux national et régional.

4. Il a été convenu de poursuivre et d'approfondir le dialogue politique et la coopération. Les sommets, les réunions ministérielles, les réunions conjointes des deux Commissions ainsi que les réunions conjointes entre le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et le Comité politique et de sécurité de l'Union européenne se poursuivront et ce dans le cadre du format agréé pour le partenariat Afrique-UE lors du Sommet du Caire.

Ce dialogue UE-Afrique sera complété par des contacts réguliers à haut niveau entre les dirigeants européens et africains pour examiner les défis communs et les situations de crise.

5. Par ailleurs, certaines structures d'experts n'étant pas nécessairement la formule la plus efficace, l'Afrique et l'UE identifieront ensemble les mécanismes et structures de travail nécessaires, en fonction des besoins, pour

mettre en œuvre les actions agréées et atteindre les résultats attendus. En outre, la mise en œuvre des actions contenues dans cette Feuille de route sera évaluée dans le cadre de forums annuels conjoints qui succéderont à la Task-force Conjointe et rassembleront tous les acteurs du Partenariat. Il a été convenu de renforcer les synergies entre le dialogue politique et la coopération et de promouvoir les contributions du secteur privé et de la société civile.

Priorités communes

6. Pour la période 2014-2017, le Sommet est convenu que la mise en œuvre de la Stratégie conjointe devra être axée sur les domaines prioritaires ci-après :

1. Paix et sécurité
2. Démocratie, bonne gouvernance et droits de l'homme
3. Développement humain
4. Développement et croissance durables et inclusifs et intégration continentale
5. Questions globales et émergentes

7. Pour chacun de ces objectifs, un certain nombre d'actions ont été recensées aux niveaux interrégional, continental ou mondial, qui pourraient avoir une incidence réelle sur les populations des deux continents. Il importe de noter que ces actions s'ajoutent à la coopération aux niveaux national et régional.

Domaine prioritaire 1 : Paix et sécurité

8. Objectif stratégique :

Assurer un environnement pacifique, sûr, sécurisé et contribuant à garantir la sécurité humaine, à réduire la fragilité, encourager la stabilité politique et une gouvernance efficace, et favoriser une croissance durable et inclusive.

Principaux domaines de coopération :

9. Nous renforcerons notre dialogue politique pour discuter des questions internationales, parvenir à des positions communes et mettre en œuvre des approches communes en ce qui concerne les menaces pour la paix et la sécurité en Afrique notamment en abordant la question de la paix, de la justice et de la réconciliation. Cette coopération passera notamment par une coordination renforcée entre le Conseil de paix et de sécurité de l'UA et le Comité politique et de sécurité de l'UE. Nous confirmons notre rejet de l'impunité et réaffirmons notre engagement à lutter contre celle-ci, au niveau national et international. Nous nous engageons à renforcer le dialogue politique sur la justice pénale internationale y compris la question de la juridiction universelle dans les instances convenues entre les deux parties.

10. Nous poursuivrons ensemble l'identification des mécanismes et structures de travail nécessaires, en fonction de nos besoins, pour la mise en œuvre des actions agréées et l'atteinte des résultats escomptés.

11. Nous renforcerons l'opérationnalisation de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (AAPS), notamment en appuyant la Force africaine en attente ainsi que les capacités permettant de la déployer, de la soutenir et de la gérer de manière durable. Nous contribuerons à la formation

et au renforcement des capacités de forces africaines, y compris les composantes civiles et de police. En outre, nous appuierons le renforcement des capacités institutionnelles africaines, par exemple dans le domaine de la prévention des crises, de la consolidation de la paix et de la reconstruction post-conflit, notamment sous la forme de conseils, de formations et d'équipements.

12. Nous renforcerons la coordination entre l'UE et l'Afrique, ainsi qu'avec les organisations régionales, en particulier les Communautés Économiques Régionales (CER), dans la planification et la conduite des activités de prévention des conflits et de soutien à la paix en coopération, le cas échéant, avec les Nations Unies (NU).

13. Nous renforcerons la coopération pour s'attaquer aux causes profondes des conflits ainsi qu'aux questions transversales d'intérêt commun tels que le terrorisme et ses menaces connexes, la criminalité organisée transfrontalière, y compris la traite d'êtres humains, les trafics de drogues et d'armes et le commerce illégal de la faune.

14. Nous prêterons une attention particulière à la question de la sécurité maritime, y compris les efforts dans la lutte contre la piraterie, la pêche illégale, non-réglémentée et non-déclarée, dans le cadre de la Stratégie maritime africaine intégrée 2050 et la Politique maritime intégrée de l'UE, et contre le déversement de déchets toxiques.

15. Nous accorderons une attention accrue aux droits de l'homme dans le cadre de notre coopération en matière de paix et de sécurité, tant dans notre

action de prévention des conflits ou de gestion des crises et des situations post-conflits que dans nos initiatives en vue d'améliorer la bonne gouvernance et de soutenir les réformes du secteur de la sécurité.

Nous nous efforcerons de mettre un terme aux violences sexuelles et de protéger les populations civiles, en particulier les femmes et les enfants qui sont les plus affectés par les conflits armés. Nous veillerons à ce que les femmes participent et soient représentées pleinement et effectivement dans les processus de paix et de sécurité.

16. En plus des efforts déployés actuellement par l'UE pour soutenir des missions africaines de soutien à la paix ainsi que l'AAPS à travers la Facilité de Paix pour l'Afrique, nous renforcerons la mobilisation des ressources africaines et internationales pour améliorer la prévisibilité et la viabilité financière des activités africaines en matière de paix et de sécurité, notamment les Opérations de maintien de la paix sous conduite africaine et les capacités de gestion des CER et de l'UA.

Domaine prioritaire 2 : Démocratie, bonne gouvernance et droits de l'homme

Ceci inclut les droits économiques, sociaux et culturels, ainsi que les droits civils et politiques

17. Objectif stratégique :

Garantir un environnement transparent, démocratique, dans lequel chacun est tenu de rendre des comptes, pour ce qui est du respect des droits de l'homme et de l'État de droit, contribuant à réduire la fragilité, à renforcer la stabilité politique et une

gouvernance efficace, et permettant un développement et une croissance durables et inclusifs.

Principaux domaines de coopération :

18. La promotion de la gouvernance démocratique reste au cœur de notre partenariat. Nous renforcerons notre coopération en matière de gouvernance démocratique sur les deux continents, dans les domaines tels que la lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux, le renforcement du rôle des institutions du secteur public, y compris l'obligation de rendre des comptes et la transparence, l'État de droit et la gouvernance des ressources naturelles comprenant des mesures visant à mettre fin à leur exploitation il légitime.

19. En outre, nous soutiendrons l'observation des élections par l'Union africaine dans les pays concernés et assurerons une coordination avec les missions d'observation électorale de l'UE.

20. Nous défendrons les droits de l'homme tant en Afrique qu'en Europe et nous collaborerons pour assurer le succès de l'année africaine des droits de l'homme, en 2016.

Nous sommes unis dans la lutte contre l'impunité au niveau national et international et la protection des droits de l'homme sur les deux continents. Nous organiserons des consultations périodiques sur les droits civils et politiques ainsi que les droits économiques, sociaux et culturels. Nous attacherons une attention particulière à l'égalité des genres et aux droits des groupes les plus vulnérables dont les personnes handicapées, les personnes âgées et les réfugiés, ainsi

qu'aux droits des femmes, des jeunes et des enfants. Un cadre clef pour ce dialogue sera le Dialogue UE-UA sur les droits de l'homme.

21. Nous renforcerons le dialogue entre les institutions responsables des questions de droits de l'homme des deux continents, y compris les institutions nationales de droits de l'homme.

22. Nous renforcerons notre coordination et notre coopération au sein du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies et dans d'autres enceintes internationales. Nous veillerons à ce que la société civile soit pleinement et activement associée à notre dialogue et à notre coopération.

23. Nous soutiendrons la pleine opérationnalisation de l'Architecture africaine de gouvernance ainsi que les travaux réalisés par ses divers organes y compris leur nécessaire coordination. Nous soutiendrons davantage les efforts des pays africains concernés pour promouvoir la ratification et la mise en œuvre des traités pertinents, y compris la Charte africaine sur la démocratie, les élections et la gouvernance.

Culture

24. Nous échangerons les expériences sur la restitution à leur pays d'origine des biens culturels illégalement exportés ou acquis et encourageons la mise en place de mécanismes appropriés pour la mise en commun des meilleures pratiques, en particulier sur la question des archives.

25. Nous travaillerons ensemble en vue de développer une approche inclusive de la culture comme facteur

favorisant le développement.

26. Nous avons l'intention d'intensifier notre coopération dans la lutte contre le trafic illicite de biens culturels et la protection de biens culturels, y compris d'archives nationales.

Nous entreprenons de coopérer avec les organisations internationales appropriées (en particulier UNESCO, Interpol, Organisation Mondiale des Douanes, Conseil International des Musées et Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime) afin de garantir la cohérence de ces actions.

27. Nous allons promouvoir la valorisation du patrimoine culturel tangible et intangible, ainsi que la diversité des expressions culturelles à travers la promotion de la diversité culturelle, le dialogue interculturel et la coopération internationale dans le domaine culturel, conformément à la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles 2005.

28. Nous allons coopérer afin de mettre en place des inventaires et des méthodes d'archivage numériques ainsi que pour protéger les archives nationales. Nous nous sommes engagés à renforcer la protection du Patrimoine Mondial.

Domaine prioritaire 3 : Développement humain

29. Objectif stratégique : Promouvoir le développement du capital humain et de sociétés et d'économies fondées sur la connaissance et les compétences, notamment en renforçant les liens entre éducation, formation, sciences et innovation, et mieux gérer la mobilité des personnes. Notre coopération dans le

cadre de la JAES viendra en complément de nos actions au niveau national pour améliorer l'accès à d'avantage et de meilleurs emplois et à la protection sociale, ainsi qu'à l'accès de tous à l'éducation de base de qualité, aux systèmes sanitaires et aux soins de santé, y compris la santé sexuelle et reproductive.

Principaux domaines de coopération :

Sciences, Technologie, Innovations

30. Investir dans les sciences, les technologies et l'innovation est fondamental pour favoriser la croissance et l'emploi, pour améliorer la compétitivité ainsi que pour déterminer et relever les défis de société mondiaux qui appellent des solutions urgentes, telles que le changement climatique, les énergies renouvelables abordables et l'efficacité énergétique, les maladies infectieuses ou la sécurité alimentaire et nutritionnelle. La coopération entre l'UE et l'Afrique dans le domaine des sciences, des technologies et de l'innovation est par nature transversale, en ce qu'elle contribue à la réalisation de tous les autres objectifs de développement socioéconomique. Nous œuvrerons au renforcement de la coopération entre les communautés de chercheurs et à la création de programmes de recherche académique communs, en mettant en particulier l'accent sur l'innovation et le secteur productif y compris les infrastructures de recherche.

31. En outre, nous mettrons sur pied un partenariat à long terme, en matière de recherche et d'innovation, financé et géré en commun, en particulier dans les secteurs de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de l'agriculture durable. Nous adopterons

une approche intégrée tenant compte de la nature transversale importante de l'innovation/entrepreneuriat, des infrastructures de recherche et du développement des compétences techniques en Afrique et en Europe.

32. Pour ce faire, le dialogue de haut niveau entre l'UE et l'Afrique sur les sciences, les technologies et l'innovation constituera la principale plateforme de la Stratégie conjointe Afrique-UE pour la définition des priorités et la mise au point des modalités de mise en œuvre. Dans le cadre de ce dialogue, il sera procédé à la création d'un groupe de travail composé d'experts chargé d'élaborer une feuille de route détaillée définissant la portée de ce nouveau partenariat et esquisant les différentes étapes qui mèneront à sa concrétisation. Le financement sera assuré par le programme européen pour la recherche et l'innovation, Horizon 2020, et par d'autres contributions de parties prenantes de l'UE et de l'Afrique.

Enseignement supérieur

33. L'enseignement supérieur contribue de manière décisive au développement économique et social, en ce qu'il favorise le développement durable en produisant des ressources humaines de haute qualité et qu'il dissémine les résultats de la recherche scientifique et technique. En plus des activités classiques et spécifiques de renforcement des capacités, la mobilité en elle-même renferme un potentiel important d'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur, dans la mesure où elle est susceptible d'accélérer l'utilisation d'instruments de transparence et de reconnaissance et d'aider les établissements à mettre au point de meilleurs services d'envoi d'étu-

dants et de chercheurs à l'étranger et d'accueil d'étudiants et de chercheurs étrangers.

34. Le programme Erasmus+ et les actions Marie Skłodowska-Curie permettront une mobilité d'un très haut niveau pour les étudiants, universitaires, chercheurs et personnel africain et européen grâce à un ensemble équilibré de mesures axées sur les personnes, les établissements et les systèmes d'enseignement supérieur. Le programme de mobilité Nyerere offrira à quelque cinq cents étudiants des bourses grâce auxquelles ils pourront entreprendre des études de troisième cycle et permettra la mobilité de soixante-dix membres du personnel académique et administratif en Afrique d'ici 2017. Cela contribuera à retenir les étudiants tout en augmentant la compétitivité et l'attractivité des établissements eux-mêmes.

35. Nous soutiendrons la mise sur pied de centres d'excellence en Afrique, notamment dans le cadre de l'Université panafricaine. Nous développerons l'Initiative pilote "Tuning Africa" pour l'harmonisation de l'enseignement supérieur en Afrique visant à améliorer l'adéquation et la qualité des programmes, ainsi qu'à mettre en place un enseignement et un apprentissage fondés sur les résultats, en portant de soixante à cent vingt le nombre d'universités du continent africain participantes, le but étant aussi d'augmenter le nombre de disciplines abordées et de niveaux. En outre, la dynamisation des initiatives de l'Union africaine en faveur de l'harmonisation de l'enseignement supérieur et de l'assurance-qualité favorisera la mise en place de pratiques de qualité dans les universités, la mise en œuvre du cadre continental pour l'assurance-qualité et l'accréditation, une augmentation des partenariats alignés et

l'internationalisation de l'enseignement supérieur. Nous nous consulterons et échangerons pour encourager l'éducation, la formation professionnelle et l'esprit d'entreprise chez les femmes et les jeunes.

Mobilité, migration et emploi

36. Lors du sommet de Bruxelles, une déclaration commune sur la migration et la mobilité a été adoptée et il a été convenu de mettre en œuvre un plan d'action pour la période 2014-2017. Conformément à cette déclaration, nous favoriserons les synergies entre la migration et le développement, notamment en réduisant les coûts des envois de fonds et en renforçant le rôle et l'implication de la diaspora et la consolidation de l'Institut africain des transferts de fonds. Nous organiserons de manière plus efficace la mobilité de la main-d'œuvre ainsi que celle des opérateurs économiques aux niveaux intra et inter-régional.

Nous coopérerons de façon plus étroite pour lutter contre la traite des êtres humains, notamment en renforçant notre partenariat et notre coopération en matière de prévention, de protection et de poursuites. Nous coopérerons également sur la problématique de la migration irrégulière, en abordant tous ses aspects importants, y compris le renforcement de la gestion des migrations et des dispositions en matière de retour et de réadmission, ainsi que la promotion d'alternatives à la migration irrégulière. Enfin, nous coopérerons dans le domaine de la protection internationale et de l'asile et œuvrerons ensemble à la promotion du respect des droits de l'homme des migrants.

37. Notre coopération s'appuiera sur un dialogue sur la migration et la mo-

bilité dirigé par un groupe restreint de pays et d'organisations européens et africains se réunissant à intervalles réguliers.

Domaine prioritaire 4 : Développement et croissance durables et inclusifs et intégration continentale

38. Objectif stratégique :

Stimuler la croissance économique qui réduit la pauvreté, crée des emplois décents et mobilise le potentiel entrepreneurial des populations, notamment des jeunes et des femmes, de manière durable; soutenir le développement du secteur privé et des PME; appuyer l'intégration continentale, notamment à travers l'accélération du développement des infrastructures, l'énergie, l'industrialisation et l'investissement.

Principaux domaines de coopération :

Investissement privé, infrastructures et intégration continentale

39. Nous allons promouvoir l'intégration continentale et le commerce, ainsi que l'engagement du secteur privé en tant que notre partenaire clé au développement. Ceci inclura le renforcement de la capacité des parties prenantes à développer des partenariats public-privé. Pour accélérer la mise en place de la Zone de libre-échange continentale en Afrique, l'UE propose de s'inspirer de son expérience de constitution de marché commun pour apporter son appui capacitaire à cette initiative. Nous renforcerons notre coopération pour soutenir des initiatives telles que Stimuler le Commerce Intra-africain et l'établissement d'un Zone Continentale de libre Echange. Nous sommes attachés au dialogue sur les politiques d'intégration économique régionale et continentale.

Nous travaillerons ensemble pour promouvoir la libéralisation et la facilitation des échanges d'une manière équitable. L'Union européenne soutiendra les pays africains dans leur processus d'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), ainsi que la mise en œuvre de l'accord de l'OMC sur la facilitation des échanges. Ceci inclura l'harmonisation des politiques appropriées, réduire les obstacles techniques au commerce en renforçant les capacités pour améliorer, certifier et assurer la qualité et les normes des produits.

40. Nous continuerons à travailler sur les APE en cours avec pour objectif la promotion du commerce intra-africain et des efforts africains d'intégration régionale africaine et la Zone de Libre Echange programmée. A cet égard, les deux parties devraient poursuivre les négociations sur les APE en utilisant toutes les possibilités de conclure de manière satisfaisante des APE orientés vers le développement et compatibles avec l'OMC, qui soutiennent l'intégration africaine, la transformation économique et l'industrialisation et assurent la prospérité des nations au bénéfice des deux continents. Il est important que l'Afrique et l'Europe se dotent d'industries compétitives sur le plan international capables de réussir sur les marchés mondialisés d'aujourd'hui et contribuant à un développement durable. Les APE devront être structurés pour contribuer à accroître les échanges et soutenir la croissance des échanges commerciaux internes à l'Afrique.

41. Nous explorerons les modalités pour assurer un échange d'information sur la mise en œuvre d'accords commerciaux et leurs implications pour l'agenda africain d'intégration ré-

gionale et de développement industriel.

42. Nous allons également renforcer notre coopération dans le domaine du développement industriel, à travers l'échange d'informations et d'expériences sur nos cadres de politiques respectifs tels que l'initiative phare de la stratégie Europe 2020, Une politique industrielle à l'ère de la mondialisation, et la Stratégie pour le développement industriel accéléré de l'Afrique (AIDA). Reconnaisant que l'industrialisation accélérée est d'importance capitale pour les pays africains, nous allons appuyer la transformation des matières premières en amont pour leur permettre d'atteindre un niveau de revenu intermédiaire. Nous nous engageons à assurer une gestion prudente et transparente de nos ressources naturelles respectives dans l'intérêt de nos populations en particulier dans les zones de conflit et dans le respect des principes de bonne gouvernance. Afin de compléter les politiques africaines dans les domaines susmentionnés, l'UE rappelle son approche en matière d'approvisionnement responsable en minerais et propose un dialogue sur ces questions. Nous nous efforcerons de coopérer dans des domaines tels que les études géologiques, la gouvernance des ressources minérales, les investissements et infrastructures, le développement des compétences et la gestion des déchets.

43. Nous nous engagerons à mettre en place un climat d'investissement ouvert, transparent et prévisible y compris à travers des cadres juridiques renforcés afin de favoriser les échanges commerciaux induits par le secteur privé et les investissements responsables. Nous soutiendrons les petites, micro

et moyennes entreprises, qui jouent un rôle stratégique dans la richesse et la création d'emplois dans nos économies respectives et favoriserons leur compétitivité et leur internationalisation. L'UE placera ces objectifs au cœur du soutien européen au développement du secteur privé ainsi que de son engagement avec les secteurs privés européens et africains pour le développement. Le Forum de s entreprises UE-Afrique demeurera une enceinte privilégiée pour les échanges entre entreprises privées et avec le secteur public. Les acteurs économiques et sociaux des deux continents constitueront d'autres intervenants importants dont les forums devront être encouragés et soutenus.

44. Les décisions de mettre en place de nouvelles politiques ou d'investir doivent être fondées sur des données fiables et comparables. Nous renforcerons la coopération entre les systèmes statistiques européens et africains afin d'offrir un service statistique de qualité.

45. Nous approfondirons notre coopération dans les questions fiscales internationales afin de renforcer la mobilisation des ressources financières nationales et de lutter contre les flux financiers illicites, grâce à une coopération accrue tenant compte des principes de transparence, d'échange d'information et de concurrence fiscale loyale.

46. Des priorités stratégiques pour la coopération dans les domaines de l'énergie, des transports, de l'eau et des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ont été élaborées par le Groupe de Référence en Infrastructure à travers ses Documents de Stratégies Sectorielles

et moyennes entreprises, qui jouent un rôle stratégique dans la richesse et la création d'emplois dans nos économies respectives et favoriserons leur compétitivité et leur internationalisation. L'UE placera ces objectifs au cœur du soutien européen au développement du secteur privé ainsi que de son engagement avec les secteurs privés européens et africains pour le développement. Le Forum de s entreprises UE-Afrique demeurera une enceinte privilégiée pour les échanges entre entreprises privées et avec le secteur public. Les acteurs économiques et sociaux des deux continents constitueront d'autres intervenants importants dont les forums devront être encouragés et soutenus.

dans en cohérence avec le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA), de la politique de développement de l'UE et d'autres cadres directeurs d'action tels que l'initiative des Nations Unies "Énergie durable pour tous". Des investissements stratégiques dans ces secteurs qui appliquent des approches innovantes de financement seront associés à un soutien aux réformes dans le domaine réglementaire. Une coordination intersectorielle sera assurée dans le cadre du Groupe de référence sur les infrastructures.

47. Dans le domaine des transports, nous nous attacherons à réduire les coûts des transports et à renforcer les échanges intra-africains en faisant en sorte que les couloirs de transports régionaux puissent offrir des niveaux adéquats de service de manière à ce que celui-ci soit durable, sûr et fiable. Une attention accrue sera accordée aux dimensions économique, sociale et environnementale des transports. Nous affecterons des ressources humaines et financières pérennes et suffisantes en vue du déploiement d'infrastructures de navigation par satellite fondées sur EGNOS et mettrons en place des systèmes de gouvernance et de financement pour les dépenses d'investissement et les dépenses opérationnelles d'EGNOS en Afrique pour les pays concernés. Les interconnexions multimodales doivent être le lien tangible qui unit nos deux continents et refléter la relation privilégiée entre l'Afrique et l'UE.

48. Nous avancerons dans la réalisation des objectifs 2020 du Partenariat Afrique-UE pour l'énergie dans les domaines de l'accès à l'énergie, de la sécurité énergétique, des énergies renouvelables et de l'efficacité énergé-

tique, en mettant tout particulièrement l'accent sur le secteur privé et les interconnexions y compris entre les deux continents.

49. Les actions dans le domaine de l'eau chercheront à assurer une gestion durable et efficace des ressources hydriques afin de contribuer à la croissance, à la paix et à la sécurité par le renforcement des institutions et la mise en place de mesures destinées à préparer la réalisation d'investissements dans des infrastructures à usages multiples. Nous allons assurer une meilleure gestion des ressources en eau pour un meilleur accès à l'eau potable et assainissement et au renforcement du lien entre l'eau, l'énergie et l'alimentation.

50. Dans le domaine des TIC, les actions viseront à mettre en place des conditions et un environnement favorables de manière à ce que les TIC soient au service des citoyens, des autorités publiques et des entreprises, notamment des PME. Cet objectif sera atteint par la mise en œuvre d'une stratégie d'utilisation des TIC au service du développement, intitulée "Connecter l'Afrique", qui est fondée sur et qui comporte trois volets: a) l'harmonisation et l'alignement des aspects concernés des politiques et des cadres réglementaires africains et européens en matière de communications électroniques, y compris la cybersécurité. Un objectif important dans ce processus sera le passage de la radiodiffusion analogique à la radiodiffusion numérique en Afrique et la gestion du Dividende numérique qui en découlera; b) l'interconnexion des Réseaux de recherche et d'éducation grâce aux infrastructures en ligne; c) le renforcement des capacités dans le secteur des TIC au bénéfice de tous, afin notamment d'améliorer l'accès à

l'Internet et une gouvernance ouverte et inclusive de celui-ci, conformément à l'Agenda de Tunis pour la société de l'information.

Agriculture, sécurité alimentaire et sécurité sanitaire des aliments

51. Notre travail sur l'agriculture, la sécurité et la sûreté alimentaires sera mis en œuvre dans le cadre du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA). L'année 2014 est l'Année Africaine de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire ainsi que l'Année Internationale de l'Agriculture Familiale. Cette question occupe une place prioritaire dans le cadre de l'assistance de l'UE pour la période 2014-2020. L'agriculture nourrit les populations, mais elle génère aussi une croissance durable et inclusive et des emplois. Nous nous efforcerons de faire converger nos politiques vers un nombre limité d'indicateurs essentiels afin de promouvoir un développement durable de l'agriculture. Nous transformerons et développerons les zones rurales et l'agriculture pour créer des perspectives, des emplois et des revenus en particulier pour les femmes et la jeunesse rurale.

Nous nous attaquerons aux défis considérables qui se posent à l'agriculture africaine d'une manière qui permette de conserver la productivité future des ressources naturelles. Notre coopération dans ce domaine interviendra en particulier i) au sein du groupe de contact mis en place entre les deux commissions et ii) le partenariat du CAADP.

52. Nous élaborerons des approches conjointes effectives concernant les objectifs de nutrition comme composantes majeures de la résilience en renforçant les systèmes d'information

et les outils analytiques qui soutiennent le processus décisionnel des politiques nationales (Classification intégrée des phases de la nutrition, indice de résilience, etc.). Les entités et initiatives régionales, telles que l'Alliance globale pour l'initiative résilience (AGIR), constitueront un cadre privilégié pour promouvoir des solutions innovantes telles que les réserves alimentaires régionales d'urgence, ou la gestion des risques en agriculture.

53. Nous préconiserons une agriculture axée sur la nutrition afin de contribuer aux objectifs adoptés au niveau international en matière de réduction du rachitisme. Nous améliorerons l'accès et la disponibilité continue à une nourriture riche en nutriments, nous renforcerons la capacité des femmes à assurer la sécurité alimentaire, la santé et la nutrition de leur famille ainsi qu'à améliorer la connaissance nutritive pour améliorer la diversité de leur alimentation. Pour assurer le suivi des progrès, des objectifs et des indicateurs explicites sont inclus dans la conception des projets et de la politique agricole.

54. Nous poursuivrons notre collaboration sur la mise en œuvre de la déclaration sur les Problèmes et enjeux fonciers en Afrique, 2009, utilisant le Cadre et lignes directrices sur les politiques foncières en Afrique conformément aux Directives Volontaires pour une Gouvernance Responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts (DVGR). Nous soutiendrons l'Initiative sur les Politiques Foncières de l'UA en vue de promouvoir une gouvernance foncière efficace, équitable et soutenable.

55. Nous développerons les activités

à valeur ajoutée et l'agro-industrie en augmentant les possibilités de revenus des petits exploitants, en particulier les femmes, grâce à la création d'emplois tout au long des chaînes de valeur agricoles, d'une manière inclusive et durable. Nous aurons à cœur de promouvoir l'investissement agricole responsable qui est essentiel pour la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire. Nous encourageons dans cette optique le processus en cours qui prépare les principes pour un investissement agricole responsable dans le cadre du Comité sur la Sécurité alimentaire mondiale. Nous soutiendrons la création de nouvelles chaînes à valeur ajoutée, ainsi que le développement des chaînes existantes, pour la commercialisation des produits agricoles. Nous mènerons une coopération renforcée entre l'UE et le secteur privé et les organisations d'agriculteurs recherchant des partenariats innovants et ouverts à tous.

56. Nous favoriserons l'augmentation du commerce équitable des produits agricoles au niveau intra régional, inter-régional et mondial. Nous travaillerons pour que les marchés des produits agricoles fonctionnent de manière transparente et ouverte, et nous renforcerons les capacités à servir les marchés respectifs en respectant les normes de sécurité et de qualité, la certification de la durabilité, en améliorant les systèmes d'information de marché et en mettant en œuvre des mesures de facilitation des échanges afin de renforcer le commerce transfrontalier. Nous renforcerons les systèmes africains de gestion de la santé végétale et animale ainsi que le respect des normes internationales, y compris en ouvrant la voie à la conception d'un mécanisme de coordination de la gestion de la sécurité alimentaire de l'UA ainsi qu'un

système d'alerte rapide pour les denrées alimentaires et les aliments pour animaux.

57. Nous soutiendrons la mise en œuvre du cadre pour une politique de pêche panafricaine et une stratégie de réforme afin de libérer tout le potentiel que comportent les ressources marines vivantes et l'aquaculture en matière de sécurité alimentaire, de moyens de subsistance et de création de richesse.

58. Nous renforcerons notre recherche sur la sécurité alimentaire et la sécurité sanitaire des aliments ainsi que sur l'agriculture durable. Nous soutiendrons notamment la mise en œuvre des plans opérationnels à moyen terme des organisations africaines régionales de recherche et de vulgarisation et mettrons à profit l'expertise des initiatives mondiales de recherche agricole pour contribuer aux priorités africaines en matière de recherche conformément au PDDAA, à l'Agenda scientifique pour l'agriculture en Afrique et à la plateforme technologique pour l'agriculture africaine.

Domaine prioritaire 5 : Questions globales et émergentes

59. Objectif stratégique :

Parvenir à des positions communes dans le cadre des enceintes et des négociations internationales et répondre conjointement aux défis mondiaux.

Principaux domaines de coopération :

Changement climatique et environnement

60. Nous reconnaissons nos convergences de vue sur les questions liées au changement climatique, à l'environnement et à la gestion des ressources naturelles.

Nous renforcerons notre dialogue stratégique sur ces questions afin d'améliorer notre compréhension des défis que doivent relever l'Afrique, l'UE et la communauté internationale et de promouvoir des positions conjointes dans les processus de négociation au niveau mondial.

61. Nous coopérerons en vue de relever le niveau d'ambition des efforts en matière d'atténuation des gaz à effet de serre avant l'horizon 2020 et de préparer de manière constructive la négociation et la mise en œuvre du nouvel accord mondial contraignant sur le changement climatique sous la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique et guidé par ses principes, qui s'appliquera à toutes les parties et doit entrer en application en 2020 au plus tard. En vue d'assurer que cet accord applicable à toutes les parties soit utile, ambitieux, juste, équilibré et équitable, nous préparerons en particulier des contributions nationales déterminées bien à l'avance de la Conférence de Paris, au premier trimestre de 2015, pour les parties prêtes à le faire conformément à l'accord auquel nous sommes parvenus lors du processus de la COP19/CMP.

62. Nous nous félicitons de la déclaration des ministres africains et de l'UE sur le changement climatique adoptée à l'issue de leur réunion à Bruxelles le 1er avril 2014.

63. Notre dialogue s'appuiera sur les processus existants, tels que la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine sur les changements climatiques (CA-HOSCC) et la Conférence ministérielle des ministres de l'Union africaine sur l'environnement responsables de

l'Environnement (CMAE). Des réunions conjointes seront organisées en fonction des besoins, et la coordination sera assurée avec les secteurs connexes tels que l'agriculture ou les infrastructures.

64. Nous veillerons à la mise en place d'un cadre cohérent pour le développement d'activités d'observation de la terre en Afrique de façon à ce que l'espace apporte une contribution stratégique au développement socio-économique de l'Afrique. Notre coopération sera conforme aux priorités de la Stratégie et Politique africaine de l'Espace et AfriGEOSS, le segment africain du Groupe d'Observation terrestre (GEO) en vue de fournir des services dans des domaines prioritaires pour l'Afrique tels que la sécurité alimentaire et la santé. Dans le cadre de la contribution de l'Afrique à GEO, nous renforcerons en particulier la capacité de l'Afrique à surveiller l'environnement et la sécurité sur le continent africain à l'aide de techniques d'observation de la terre dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action «GMES et l'Afrique » et, plus spécifiquement, de ses trois thématiques prioritaires : les zones marines et côtières, la gestion des ressources en eau et la gestion des ressources naturelles.

65. Le programme de surveillance pour l'environnement et la sécurité en Afrique (MESA), qui s'appuie sur les résultats de l'Initiative de surveillance de l'environnement pour un développement durable en Afrique (AMESD), apportera également une contribution importante à ces objectifs. Reconnaissant l'importance de la sécurité et de la pérennité des activités extra-atmosphériques, nous poursuivons notre dialogue en vue de parvenir à un accord sur le Code de conduite in-

ternational pour les activités menées dans l'espace extra-atmosphérique. La mise en œuvre d'autres projets de coopération en matière de politique spatiale sera facilitée par la troïka UA-UE sur l'espace.

66. La gestion durable des terres et la lutte contre la désertification sont essentielles pour soutenir le développement durable. Elles contribuent également aux objectifs mondiaux relatifs au climat et à la biodiversité ainsi que la sécurité alimentaire. Nous continuerons à soutenir les programmes qui visent à renforcer la résilience des populations, tels que l'initiative de la Grande Muraille verte pour le Sahara et le Sahel et la plateforme TerrAfrica, les programmes de réduction des risques de catastrophes, et l'Alliance mondiale contre le changement climatique (AMCC), initiative de l'UE, qui s'intéresse aux pays en développement les plus vulnérables au changement climatique. En outre, nous continuerons de soutenir la Stratégie régionale africaine pour la réduction des risques de catastrophes et poursuivons la mise en place d'un cadre africain de résilience aux catastrophes au-delà de 2015.

67. Nous coopérerons pour faire face à la crise mondiale de la biodiversité et nos efforts porteront sur la préservation et la restauration d'écosystèmes sains et résilients à l'intérieur et à l'extérieur des zones protégées, en les considérant comme un actif naturel essentiel permettant d'assurer durablement la subsistance des populations et le développement de la région. Nous coopérons également pour intégrer la biodiversité dans les politiques, plans et budgets nationaux. Nous nous engageons en particulier à protéger la faune sauvage

africaine par des mesures de prévention du braconnage et du trafic, ainsi que des mesures de lutte contre ces pratiques, y compris dans le cadre du volet Crise de la Faune Sauvage de l'initiative Biodiversity for Life de l'UE. Nous stimulerons également de nouveaux modèles d'affaires basés sur la nature impliquant les communautés locales, tels que les marchés pour les produits verts et l'écotourisme, et contribuerons à mettre en œuvre le Protocole de Nagoya sur le partage de l'accès et des bénéfices. Nous coopérons pour mettre en œuvre "Reduction of Emissions from Deforestation and Forest Degradation" (REDD+) comme mesure centrale pour préserver les forêts et combattre le changement climatique. Nous nous engageons à combattre l'exploitation forestière illégale (par exemple à travers l'Initiative FLEGT de l'UE) comme condition préalable à la gestion durable des forêts.

68. À la suite de Rio+20, l'Afrique et l'UE préconiseront la transformation de leurs économies afin qu'elles deviennent de plus en plus vertes et inclusives. Les initiatives soutiendront une croissance à faibles émissions de CO₂ et permettant une utilisation efficace des ressources grâce à des modes de consommation et de production durables, au développement d'innovations et d'activités économiques vertes et à une saine gestion de l'énergie, des produits chimiques et des déchets ainsi qu'au développement et à l'utilisation extensive de technologies respectant l'environnement et efficaces énergétiquement.

Agenda de développement post-2015

69. L'Afrique et l'UE ont un profond intérêt commun à unir leurs efforts pour

garantir que le processus post-2015 aboutira à un résultat ambitieux et orienté vers l'action et pour s'assurer qu'il soit ensuite mis en œuvre, et s'engagent à cette fin à collaborer étroitement et de manière continue.

70. À cette fin, nous sommes déterminés à travailler en partenariat lors des négociations à venir en vue de parvenir à un consensus en 2015. Nous nous consulterons entre les groupes de nos deux continents à New York. Cela permettra aux deux parties de connaître leurs priorités respectives, de résoudre les divergences de vue de manière ouverte et constructive, d'identifier leurs intérêts communs et d'échanger sur les évolutions du débat mondial. Nous coopérerons également de façon à ce que le programme post-2015 et la vision 2063 pour l'Afrique, y compris les objectifs de développement africains, soient mis en œuvre de manière complémentaire et cohérente et se renforcent

mutuellement. Prolifération des armes légères et de petit calibre, des armes de destruction massive et transferts d'armes conventionnelles

71. Nous approfondirons notre dialogue politique en vue de présenter dans les enceintes internationales des positions et des propositions communes concernant le désarmement et la non-prolifération des armes de destruction massive.

72. Nous lancerons des initiatives conjointes visant à renforcer les capacités de prévention des risques liés aux substances chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires (CBRN). Nous nous efforcerons de promouvoir la ratification du Traité de Pelindaba.

73. Enfin, nous lancerons des initiatives conjointes pour promouvoir et encourager la ratification et la mise en œuvre des instruments pertinents, tels

que la Convention sur l'interdiction des mines anti personnelles, la Convention sur les armes à sous-munitions, le Traité sur le commerce des armes et de programmes tels que le Programme des NU d'Action sur les armes légères et de petit calibre.

74. Nous restons déterminés à combattre la dissémination d'armes légères et de petit calibre.

Réforme du système de gouvernance mondiale

75. Nous reconnaissons la nécessité de poursuivre la réforme des principaux organes des Nations Unies en vue de rendre plus efficace et plus transparent l'ensemble du système onusien et pour y refléter les changements importants subis par la communauté internationale et la composition des membres des Nations Unies. À cet égard, nous allons entreprendre des consultations politiques.



Les dirigeants africains et européens satisfaits d'avoir impulsé une nouvelle dynamique à leur partenariat.



EU-Africa Summit
Sommet UE-Afrique

Bruxelles 2014 Brussels

Documents of the Summit

Declaration of Brussels

Introduction

1. We, Heads of State and Government of the European Union (EU) and Africa, the President of the European Council, the President of the European Commission, the President of the African Union (AU) and the Chairperson of the African Union Commission (AUC), met in Brussels on 2-3 April 2014. We took as our theme "**Investing in People, Prosperity and Peace**", with the objective of addressing common challenges and bringing concrete benefits to our citizens in accordance with the Joint Africa-EU Strategy (JAES). Recognising the high degree of interdependence between Africa and Europe and guided by the shared principles of equal partnership and joint ownership, we take particular pride in the breadth and depth of our partnership, which is firmly rooted in our shared values of democracy, the respect for human rights, rule of law and good governance as well as the right to development.

2. We reaffirm our commitment to the objectives set out in the Joint Africa-EU Strategy adopted at our Summit in

Lisbon in 2007. We take note of the very real progress made, including in the Tripoli Declaration of our third Summit in 2010, and reaffirm our determination to give a new momentum to our partnership. We agree to mobilise resources to this end.

3. Since 2010, important developments have taken place on our continents.

4. Africa has achieved significant progress in democracy, governance and human rights which however remains to be consolidated. Africa has experienced pronounced economic growth: a growing number of countries and people are reaching middle income status and attracting increased investment flows. Yet this growth has not been sufficiently inclusive or even, both between as well as within countries. The Continent continues to face significant challenges. Africa is celebrating the 50th Anniversary of the Organisation of African Unity/African Union. There is an opportunity for a transformation at continental, regional and national levels to ensure that Africa's potential is realised and its economic integration achieved in a

sustainable manner and in line with the AUC Strategic Plan 2014-2017 and Africa's Transformation 2063 Agenda. This will enable Africa to become a key player in the global arena.

5. The EU economy suffered a recession but returned to a path of growth in 2013. Job creation will remain a serious challenge and an important priority, especially in providing employment opportunities for young people. The EU has made significant progress in strengthening the architecture of its Economic and Monetary Union, deepening its Single Market, implementing the Treaty of Lisbon and undertaking structural reforms by Member States to pave the way for smart, sustainable, and inclusive growth as well as for regulating their financial sector.

6. We are convinced that the growth of our two continents will be mutually beneficial: our economies remain closely linked, and we will work to ensure that the growth of the one will help the other. We are also convinced that trade and investment and closer economic integration on each of our continents will accelerate that growth.

7. People must remain at the heart of our partnership, so we pledge today to provide them with the opportunities they need. It is the essence of our partnership that we tackle these challenges more effectively if we tackle them together, to the benefit of our citizens. Our joint agenda will have people, prosperity and peace and security at its core.

Peace and security

8. Peace and Security are essential prerequisites for development and prosperity. In Africa and in Europe, conflict and instability can undermine all our efforts to reduce poverty and to accelerate growth. We pledge to ensure a transparent, democratic, accountable and peaceful environment for those we represent, and to uphold our common values and goals in pursuit of good governance, democracy and the rule of law. We commit ourselves to respect all rights and principles set out in the Treaties and Charters that we have respectively signed and ratified, and to work together in all countries to respect our peoples' demands for justice, reconciliation, respect for international law, human rights, gender equality and dignity.

9. We reaffirm our commitment to peace and security on both our continents in conformity with the aims and principles of the United Nations Charter.

10. We confirm our rejection of, and reiterate our commitment to, fight impunity at the national and international level. We undertake to enhance political dialogue on international criminal justice, including the issue of universal jurisdiction, in the agreed fora between the two parties.

11. We strongly support the African aspiration and commitment to ensure peace, security and stability in Africa, in the framework of the African Peace and Security Architecture (APSA). In order to improve the African capacity to predict and prevent or respond to crises, we are committed to operationalise the multidimensional African Standby Force and to recognise the African Capacity for Immediate Responses to Crises (ACIRC), as a transitional and complementary tool to the African Standby Force for further enhancing the AU's capacity to respond rapidly to crises, and to reinforce the support to the Continental Early Warning System. We welcome the progress made to date in enhancing the capacity of the AU and regional organisations to manage crises on the continent. We acknowledge the successful deployment of peace support operations by the AU in Darfur (Sudan), Somalia, Mali and the Central African Republic, and the collective efforts in the Great Lakes and South Sudan to reduce conflict in those countries. We pay tribute to those who have lost their lives fighting to preserve peace or who suffered as victims of those conflicts.

12. We agree to support these efforts to enhance African capacities in the field of peace and security through the range of means at our disposal, with a particular focus on capacity-building. This should enable African partners such as the AU, regional organisations and individual countries to better provide for security and stability in their own regions. The African Peace Facility has played a crucial role in supporting AU operations and the APSA, so we agreed to sustain the level of resources available to it and to seek ways of redefining targets, while complementing it with African

resources. Within the framework of the EU's comprehensive approach to tackling conflicts and its causes, and building on experiences of Common Security and Defence Policy (CSDP) missions and operations, such as those in Mali, Niger, Democratic Republic of Congo, Somalia and the Central African Republic, the EU remains committed to work in close collaboration with Africa, in the framework of the APSA, in support of African led peace operations and, more generally, African efforts in areas like Security Sector Reform, Border Management, Peacebuilding or Post-Conflict Reconstruction or Reconciliation, through the provision of advice, mentoring and training. In addition, the supply of equipment is an option, either as a complement to CSDP missions and operations or as part of stand-alone measures.

13. We undertake to strengthen our common efforts to fight international terrorism, its related threats and transnational organised crime, including the trafficking of human beings, wildlife, natural resources, and drug smuggling.

14. We remain committed to combat the spread of small arms and light weapons as well as the proliferation of weapons of mass destruction.

15. We continue to work together to fight illegal fishing and illegal dumping of toxic waste .

16. We undertake to cooperate more closely in preventing conflicts and further agree on the importance of tackling the root causes of instability, fragility and conflict in order to prevent its recurrence and achieve sustainable recovery in line with the International Dialogue on Peacebuilding and

Statebuilding, as well as AU initiatives in this area. We support post-conflict reconstruction, so that after each conflict, efforts are undertaken for populations to benefit from peace dividends.

17. We underline the importance of addressing all aspects of the conflict cycle from preventive action through to post conflict reconstruction and development. We agree that justice and nationally inclusive reconciliation processes are crucial for sustainable peace and pledge to support efforts of African partners and regional organisations in this respect.

18. We reaffirm our willingness to protect women and children affected by armed conflicts, prevent sexual violence particularly affecting women and children, and promote gender mainstreaming in the prevention, management and resolution of conflicts and crises and in all stages of the peacebuilding process, in line with the UN Security Council resolution 1325.

19. We recognise the particular importance of tackling growing threats to maritime safety and security, including piracy. We acknowledge the international efforts off the coast of the Horn of Africa in which the EU naval operation Atalanta has been playing a key part. In this regard, we agree that emphasis should also be placed on addressing poverty and underdevelopment as possible causes of piracy. In order to achieve concrete results we undertake to work together to support the building of local maritime and judicial capacities to deal with these threats, in line with Africa's Integrated Maritime Strategy 2050 and with the EU Integrated Maritime Policy, through CSDP mission EUCAP Nestor and by enhancing re-

gional cooperation in both the Horn of Africa and in the Gulf of Guinea. Africa and the EU recognise and encourage initiatives taken by African countries bordering the Atlantic with a view to promoting peace and security in that area.

20. In responding to these threats to peace and security on our two continents, we recognise the vital importance of the international community acting together. We therefore reaffirm our determination to ensure that multilateral institutions and treaty regimes are the main fora for international cooperation on peace and security. Essential for success is close cooperation between ourselves, with the relevant regional and sub-regional organisations, the UN and its agencies, and with other international coordination mechanisms such as the G8++ clearing house for Africa.

21. We are committed to addressing non-traditional challenges to peace and security in areas such as climate change, water, energy and cyber-security which have an increasing influence on economic and social development.

22. Moreover, we recognize the need for further reform of the main UN bodies to make the whole UN system more efficient and transparent and adapt it to substantial changes that have occurred in the international community and for members of the UN.

Prosperity

23. We pledge ourselves to pursue policies, together with social partners, that will create jobs and stimulate environmentally sound, inclusive, sustainable and long-term growth on both continents.

24. In Africa, such policies shall promote economic transformation based on agriculture, green growth, industrialisation and value addition, the development of economic infrastructure and the service sector. We stress the importance of good governance at the highest level and of a conducive international environment including the international economic and financial institutions as elements contributing to the achievement of sustained and inclusive development and economic growth.

25. We will cooperate more closely in the field of maritime policy, especially blue growth, protection of the marine environment and biodiversity, maritime transport and maritime safety and security.

26. The EU and Africa are determined to adopt, in Paris in 2015, a fair, equitable and legally binding Agreement under the UN Framework Convention on Climate Change and guided by its principles, which will apply to all parties and come into effect by 2020 at the latest. This Agreement should have a more universal and more efficient scope to produce results in terms of mitigation, adaptation, finance, technology development and transfer, transparency of action and support and capacity building. The EU and Africa are committed to initiate or intensify domestic preparations for their intended nationally determined contributions towards achieving the ultimate objective of the Convention and to communicate them well in advance of the twenty-first session of the Conference of the Parties by the first quarter of 2015, by those parties ready to do so. The EU is determined to support Africa in this regard.

27. The EU recognises that developed

country parties should maintain continuity of mobilisation of public finance at increasing levels from the fast-start finance period in line with their joint commitment of mobilising USD 100 billion per year by 2020 from a wide variety of sources in the context of adaptation and meaningful mitigation and transparency of implementation.

28. The EU will continue to support African countries in the preparation of national and regional climate-resilient and low-emission development strategies to reinforce the resilience of their economies to climate change, in particular in sectors such as agriculture and access to sustainable and renewable energy in the context of the United Nations Sustainable Energy for all Initiative.

29. We recognise the vulnerability and the specific challenges faced by Small Island Developing States (SIDS), some of which are in Africa. We take note of the upcoming Conference organised for their benefit by the UN in Samoa and we will work together to making it a success.

30. We recognise that investment in research, science, technology and innovation is fundamental to achieve those objectives in particular, and to sustainable development of our societies in general. With this in mind, we welcome the High Level Policy Dialogue on science, technology and innovation held between the two continents.

31. We want to foster strong domestic growth and use our respective resources efficiently to our people's advantage in the global economy. The transformation of agriculture to provide food resilience, food and nutrition security and a dynamic commercial

sector is particularly important in Africa. To this end, we therefore agree to support in the framework of NEPAD the Comprehensive Africa Agriculture Development Programme whose objective is notably to achieve higher growth by developing a better functioning agriculture market and to ensure region-wide food security. We take note of developments in the EU Common Agricultural Policy and we will work towards achieving progress as regards coherence with the objectives of agricultural development in Africa.

32. Proactive measures are required to address the problems of land degradation, desertification and drought affecting many regions in Africa. We take note of the signature of a cooperative arrangement between our two Commissions to use European space science and technology to monitor ecosystems through the "Global Monitoring for Environment and Security (GMES) and Africa" initiative.

33. We recognise that preserving existing and creating new jobs including in the manufacturing sector is a high priority for both continents. Faster industrialisation and modernisation of the enterprise sector is essential for many African countries which is to be premised inter alia on the transformation and value-addition of raw materials at the source as a catalyst for industrial development which is essential to reach middle income status. We commit to ensure prudent and transparent management of respective natural resources in the interest of our populations in particular in conflict affected areas in line with principles of good governance. In order to complement the African policies in the above fields, the EU recalls its approach to responsible mineral sourcing and proposes a dialogue on these issues.

34. We will continue our cooperation to preserve biodiversity and ecosystems on both continents.

35. We pay particular attention to how to encourage greater investment within our countries, between our continents and from outside. There is a need to improve the business climate in order to make it favourable for attracting internal and foreign investors and for existing businesses, including small and medium-sized enterprises (SMEs) which have a particularly vital role in job creation. Access to affordable credit, stable political, judicial and regulatory environments, and labour markets respecting international labour standards are important factors in all our countries. So too is promoting corporate social responsibility and building greater transparency in finance to help combat corruption and illicit financial flows, including through the development of fair and effective tax systems.

36. To allow for the economies of scale that can stimulate such investment and growth, we confirm our strong belief that greater economic integration is necessary. Important elements to this include building productive supply capacity to take advantage of more fair and open trade, building up the markets to facilitate it, and putting in place the necessary infrastructure and governance reform measures for investments to be successful. We look to the private sector, in partnership with government, to play a larger role in economic growth and development.

37. On the way to greater economic integration, we will cooperate to develop transport, access to drinking water and to sustainable and affordable energy, with a particular focus on re-

newable energy and energy efficiency. We recognise the strategic importance of promoting interconnections in the areas of energy and transport between the two continents.

38. We also recognise the important and strategic role of the 'virtual' infrastructures enabled by the Information and Communication Technologies (ICT), in particular the internet. We agree to further boost the uptake of ICT and the roll-out of an inclusive, open and secure information society that contributes to growth, development and the full enjoyment of human rights. We recognise the importance of the protection and promotion of Human rights on line, in conformity with the Universal Declaration and relevant international treaties on Human Rights, including the International Covenant on Civil and Political Rights and the International Covenant on economic, social and cultural rights.

39. We fully commit to the successful conclusion of the Doha Development Agenda and to the preparation of the World Trade Organisation's (WTO) post-Bali work programme which contributes to the greater integration of developing countries into the multi-lateral trading system. We will take all possible steps towards realising this commitment in line with the respective mandates on developing countries issues. The EU remains committed to support African countries engaged in the accession process to the WTO and we are committed to the implementation of the Trade Facilitation Agreement.

40. The EU pledges its support to the AU decision to fast track the establishment of a Continental Free Trade Area (CFTA) in Africa and offers to

draw on its experience of building the Single Market to provide capacity support to this initiative. We will continue working on outstanding Economic Partnership Agreements (EPAs) with the aim to foster intra-African trade, Africa's regional integration efforts and the planned CFTA. In this regard, both parties should continue negotiations on EPAs by exploiting all the possibilities to reach a satisfactory conclusion of development-oriented and WTO-compatible EPAs that promote African integration, economic transformation and industrialisation, and ensure the prosperity of nations to the benefit of both continents. It is important that Africa and Europe develop globally competitive industries that can succeed in today's global markets and contribute to sustainable development. EPAs should be structured to ensure that our trade expands and that it supports growth of intra-regional trade in Africa.

41. The EU and concerned North African countries are also committed to continue bilateral negotiations for Deep and Comprehensive Free-Trade Areas that will expand market access in areas not yet fully open.

42. We will explore modalities to exchange information on the implementation of trade agreements and their implications for Africa's regional integration and industrial development agenda.

43. It is time for a fundamental shift from aid to trade and investment as agents of growth, jobs and poverty reduction. There is nevertheless still a valuable role for development assistance; we acknowledge the EU decision to maintain the level of its development assistance including aid for trade. We pledge to work together to make aid more effective.

44. We fully acknowledge the positive contribution to our debates from the EU-African Business Forum that took place in the margins of our Summit. We therefore support such engagements between the private sectors of our two continents on a regular basis.

People

45. Upholding human rights in Africa and Europe is our duty and we will work together to ensure that the African Human Rights Year in 2016 is a success. Aware of the fact that the AU's vision is the realisation of "An Integrated, prosperous and peaceful Africa, driven by its own citizens and representing a dynamic force in the global arena" and also taking into consideration the national dynamics of each African country, we will increase cooperation in support for international human rights and international humanitarian law. We shall hold regular consultations on civil, political, economic, social and cultural rights. We shall pay particular attention to gender equality, the rights of the most vulnerable groups, including people with disabilities, the elderly and refugees, as well as to women, youth and children's rights.

46. In the framework of our cultural cooperation we pledge to continue efforts in fighting the illicit trade in cultural goods and to work towards protecting national archives.

47. We are jointly committed to pursue our efforts towards reaching the Millennium Development Goals (MDGs) by next year (2015). We are convinced that the post-2015 development agenda provides a unique opportunity to realise our common vision of a peaceful, just and equitable world that is free of poverty and respects the environment. We will work

in partnership, during the upcoming negotiations, to support the definition and implementation of an ambitious, inclusive and universal post-2015 development agenda that should reinforce the international community's commitment to poverty eradication and sustainable development. We underline the need for a coherent approach which embraces the three dimensions of sustainable development – social, economic and environmental – in a more balanced and integrated manner, based on peace and security, and democratic, responsive and accountable institutions. In the spirit of our partnership, we will continue to cooperate closely in this endeavour.

48. All should be able to enjoy the dignity of work. We emphasise that jobs with labour rights, social security coverage and decent income contribute to more stable growth, enhance social inclusion and reduce poverty. We aim to unlock the entrepreneurial potential of our people with a special emphasis on women and youth - and to foster innovation in their businesses, so they can develop themselves, their communities and the wider economy. We confirm that as previously stated the achievement of these objectives will be accomplished by investing in science, technology and innovation and we commit to support cooperation in these fields.

49. We commit ourselves to equip our citizens insofar as we can with the knowledge, skills and services they need to take advantage of the opportunities that growth provides and lift the neediest from poverty. To that end, we will pursue policies that will promote inclusive job creation with a focus on young people and women, including through vocational training and education.

50. Higher education has a particularly important role to play in enhancing citizenship and democratic values as well as providing a country with the skilled workers, managers and administrators that will foster sustainable development and encourage the trade and investment needed. We agreed to promote student exchange programmes between our two continents and within Africa.

51. Providing affordable, sustainable and quality health care accessible to all, including access to medicines, is a particular challenge. We agreed to address it by intensifying our existing bi- and multilateral cooperation to give adequate attention to the development of productive capacity with particular emphasis on youth empowerment, women empowerment and gender equality, the eradication of poverty, education for developing human capital and the provision of universal and equitable access to quality healthcare.

52. Migration, mobility and employment are key issues for us all. The serious social and human impact of irregular migration should be effectively tackled in a comprehensive way, including by addressing its root causes and among other means by ensuring an effective and concerted return policy between countries of origin, transit and destination.

53. We are appalled by the loss of life caused by irregular migration and remain more than ever committed to further action to avoid such tragedies in future. We reiterate our unambiguous commitment to continue fighting trafficking in human beings, which is a new form of slavery.

54. We are committed to ensure that

human rights of all migrants, including those of the diaspora and victims of trafficking, are fully respected. We recognise the positive contribution that well-managed migration and mobility make to countries of origin, destination and to the migrants themselves. We will work together to mobilise the potential of migrants for development and to reduce the cost of remittances, including through the consolidation of the African Institute for Remittances. We set out our approach in more detail in the attached statement.

55. We are committed to fight all forms of discrimination, racism and xenophobia, and all acts of intolerance on both continents.

56. We affirm our commitment to join our efforts on pursuing the objectives of Africa and EU policies on labour employment and social protection with particular focus on SMEs.

57. We take note of the Africa-EU civil society organisations' forum meeting of October 2013 and of the youth forum of April 2014.

Implementation

58. We took note of the scope and progress of our Partnership.

59. We reaffirm our desire to hold regular political dialogues at ministerial level, notably in the margins of international events.

60. We endorsed the Roadmap that sets out strategic priorities and identifies the means to implement them in areas of mutual interest and have agreed that our priorities for the period 2014-2017 are:

- Peace and Security;
- Democracy, Good Governance and Human Rights;

- Human Development;
- Sustainable and inclusive development and growth and Continental Integration;
- Global and emerging issues.

61. We will jointly pursue the identification, where needed of the working mechanisms and structures required to implement the agreed actions and reach the expected results.

62. We take note that implementation of the priorities will draw on a wide range of financing instruments and policy initiatives. Over the period 2014-2020, more than € 28 billion will be provided by the EU to Africa which will come in addition to bilateral co-operation on the part of EU Member States.

Conclusion

63. We agreed to meet again at our Fifth Summit in Africa in 2017.

Declaration on Migration and Mobility

We, Heads of State and Government of the European Union (EU) and Africa, President of the European Council, the President of the European Commission, the President of the African Union and the Chairperson of the African Union Commission,

Acknowledging the benefits that migration and mobility can bring to both our continents, and that a comprehensive approach to migration and mobility are powerful vehicles for boosting sustainable economic, social and environmental development for countries of origin, transit and destination, as well as to migrants themselves;

Recognising our common goal to maximise the development impact of migration and mobility, to improve migration governance and cooperation in countries of origin, transit and destination and to promote the role of migrants as agents of innovation and development;

Acknowledging that migration and mobility between and within our continents present both opportunities and challenges;

Stressing the importance of addressing the root causes of irregular migration between Africa and Europe and bearing in mind the importance of finding alternatives to this phenomenon including by providing employment opportunities for the youth at regional level;

Acknowledging that further efforts should be made to better organise legal migration and to foster well-managed mobility as well as to encourage policies that facilitate labour migration, including at the regional level;

Deeply concerned by the serious social and human impact of irregular migration and the loss of life caused by it, and more than ever committed to undertake action to avoid such tragedies in future by effectively tackling irregular migration and adopting a comprehensive approach to migration management, within the context of strict observance of human rights and human dignity;

Expressing great concern that trafficking of human beings as a modern day form of slavery constitutes a serious crime and an infringement of

the fundamental human rights of the victims;

Underscoring the importance of prosecuting smugglers and traffickers and dismantling their criminal networks as they present a serious threat to the lives of migrants;

Recognising that Diasporas create strong human ties between our continents and that they contribute significantly to the development of countries of origin and destination; Reiterating our common commitment to fight all forms of discrimination, racism and xenophobia, and all acts of intolerance on both continents, and to ensure that the human rights of migrants, including those of the diaspora and victims of trafficking, are fully respected in both continents;

Stressing that fully enforcing the international legal instruments on international protection is an urgent need that should be promoted and placed at the centre of the Africa-EU cooperation;

Recalling the importance of maintaining the link between migration and mobility policies and other

policy areas, especially employment and higher education, within the broader framework of the Africa-EU Partnership;

Committing to further dialogue and deepening of our cooperation in the field of migration and mobility within the framework of the Joint Africa-EU Strategy, through a global and concerted approach to maximise their development impact on both Africa and the EU;

- We express our strong and unambiguous political will to address all the challenges related to inter and intra-continental migration and mobility and to build on their opportunities.
- We commit to ensuring that the importance of well-managed migration and mobility as drivers of inclusive growth and sustainable development will be adequately reflected in the post-2015 development agenda.
- We commit to undertaking concrete actions to respond to challenges of

migration and mobility at the appropriate level in a spirit of partnership, shared responsibility and cooperation. To this end, we agree on an Action Plan for 2014-2017 focusing on the following key areas:

- We undertake to upscale our efforts in combating trafficking in human beings, notably by strengthening partnership and cooperation on prevention, protection and prosecution as well as fighting against those taking advantage of all forms of exploitation, both in Europe and in Africa;
- We commit to fight irregular migration, by promoting comprehensive and efficient cooperation to avoid the dramatic consequences of irregular migration and to safeguard the lives of migrants, addressing all its relevant aspects, including prevention, strengthened migration and border management, the fight against smuggling of migrants, return and readmission (including voluntary return) as well as addressing the root causes of irregular migration;

- We commit to strengthen the nexus between migration and development, including by stepping up efforts to significantly reduce the costs of remittances, consolidate the African Institute for Remittances and strengthen policy frameworks for enhancing Diaspora engagement;
- We agree to advance legal migration and mobility, by better organising legal migration and fostering well-managed mobility between and within the continents;
- We agree to strengthen international protection, including through the implementation of international and regional instruments for the protection of refugees, asylum seekers and internally displaced persons.

We recall that the respect of the fundamental human rights of migrants, irrespective of their legal status, constitutes a cross-cutting issue of our cooperation.



Friendly exchange between Presidents Paul BIYA and SASSOU NGUESSO as President Pierre NKURUNZIZA of Burundi looks on.

Roadmap 2014-2017

Introduction

1. The Heads of State and Government of the European Union (EU) and Africa, the President of the European Council, the President of the European Commission, the President of the African Union (AU) and the Chairperson of the African Union Commission (AUC), meeting in Brussels on 2-3 April 2014, on the theme of "Investing in People, Prosperity and Peace", committed to enhance Africa-EU cooperation for the years to come. They confirmed that the Joint Africa-EU Strategy (JAES), adopted at the Lisbon summit in 2007, setting out the vision, values and principles to which we are committed, remains the strategic political reference for EU-Africa relations. The summit praised the work done and the progress made in the implementation of the two preceding action plans.

2. The 4th EU-Africa summit agreed that the implementation of the Joint Strategy should be further improved in the light of experience and developments in Africa and Europe as well as globally. Our cooperation should be guided by a results-oriented approach. The summit therefore adopted the present document to frame continent-to-continent cooperation for the period 2014-2017. This document sets out key priorities and areas for joint actions at inter-regional, continental or global level in areas where Africa and the EU have mutual interests. It provides the necessary orientations for their implementation. These actions will be the object, for those that require it, of more detailed implementation plans.

3. The summit decided on actions in priority areas where cooperation between the two continents is essential, has high potential in the framework of the Joint Strategy and where substantial added-value can be expected. These actions will complement other initiatives undertaken as part of the cooperation between the EU and Africa at country and regional levels.

4. It was agreed to pursue and deepen political dialogue and cooperation. Summits, ministerial meetings, College-to-College meetings between the two Commissions and Peace and Security Council-to-Political and Security Committee meetings will continue to take place within the framework agreed for the Africa-EU Partnership at the Cairo Summit. This EU-Africa dialogue will be complemented by regular high level contacts between European and African leaders on common challenges and crisis situations.

5. In addition, given that some of the technical expert structures have not always been efficient, Africa and the EU shall jointly identify, where needed, the working mechanisms and structures required to implement the agreed actions and reach the expected results. The implementation of the actions included in this roadmap will be assessed in the framework of joint annual forums which will replace the current Joint Task Force and will gather together all the actors of the Partnership. It was agreed to increase synergies between the political dialogue and cooperation and to promote contributions from the private sector and civil society.

Joint Priorities

6. For the 2014-2017 period, the summit agreed that the implementation of the Joint Strategy shall focus on the following priority areas:

1. Peace and Security
2. Democracy, Good Governance and Human Rights
3. Human development
4. Sustainable and inclusive development and growth and continental integration
5. Global and emerging issues

7. For each of these objectives, a number of actions have been identified at inter-regional, continental or global levels which are expected to have a real impact on the people of both continents. It is important to note that these actions come in addition to cooperation at country and regional levels.

Priority area 1: Peace and Security

8. Strategic objective: To ensure a peaceful, safe, secure environment, contributing to human security and reducing fragility, foster political stability and effective governance, and to enable sustainable and inclusive growth.

Key areas for cooperation:

9. We will enhance our political dialogue to discuss international issues, reach common positions and implement common approaches on challenges to peace and security in Africa, including addressing the issue of peace, justice and reconciliation. Such cooperation will take place no-

tably through enhanced coordination between the AU Peace and Security Council and the EU Political and Security Committee. We confirm our rejection of, and reiterate our commitment to, fight impunity at the national and international level. We undertake to enhance political dialogue on international criminal justice, including the issue of universal jurisdiction, in the agreed fora between the two parties.

10. We will jointly pursue the identification, where needed, of the working mechanisms and structures required to implement the agreed actions and reach the expected results.

11. We will strengthen the operationalisation of the African Peace and Security Architecture (APSA), in particular by supporting the African Standby Force and its capacity to be deployed, supported and managed in a sustainable way. We will support training and capacity building of African forces, including police and civilian components. In addition, we will support the African institutional capacity building, for instance in the area of crisis prevention, peace building and post-conflict reconstruction including by providing advice, training and equipment.

12. We will strengthen coordination between the EU and Africa as well as with regional organisations in particular the Regional Economic Communities (RECs), in the planning and conduct of conflict prevention and peace support activities in cooperation, as appropriate, with the United Nations (UN).

13. We will increase cooperation in addressing the root causes of conflict and cross-cutting issues of common concern such as terrorism and related

threats and transnational organised crime including trafficking in human beings drugs, arms trafficking and illegal trade in wildlife.

14. We will also pay special attention to the issue of maritime security including counter-piracy efforts, the fight against Illegal, Unregulated and Unreported fishing within the framework of the African Integrated Maritime Strategy 2050 and the EU Integrated Maritime Policy, and against toxic waste dumping.

15. We will strengthen the human rights dimension of our cooperation on peace and security, as much in conflict prevention efforts, crisis management and post-conflict processes, as in our efforts to improve good governance and to support Security Sector Reform. We will focus on ending sexual violence and on protecting civilians, in particular women and children who are the most affected by armed conflicts. We will ensure the full and effective participation and representation of women in peace and security processes.

16. In addition to current EU support to African-led Peace Support Operations and to the APSA through the African Peace Facility, we will strengthen mobilisation of African and international resources in order to improve the predictability and financial sustainability of African peace and security activities, notably African-led Peace Support Operations and management capacities of RECs and the AU.

Priority area 2: Democracy, Good Governance and Human Rights
This includes economic, social and cultural rights and civil and political rights

17. Strategic Objective: To ensure a transparent, democratic and accountable environment in the respect of Human Rights and the Rule of Law, contributing to reducing fragility, fostering political stability and effective governance, and enabling sustainable and inclusive development and growth.

Key areas for cooperation:

18. The promotion of democratic governance remains at the core of our partnership. We will enhance our cooperation on democratic governance issues on both continents such as the fight against corruption and money laundering, strengthening the role of public sector institutions, including accountability and transparency, the rule of law and the governance of natural resources, including measures to curb their illegal exploitation.

19. We will also support the monitoring of elections by the African Union in the countries concerned and will ensure coordination with the electoral observation missions of the EU.

20. We will defend human rights in Africa and Europe and we will work together to make the African Human Rights Year in 2016 a success. We are united in the fight against impunity at national and international level and in the protection of human rights on both continents. We shall hold regular consultations on civil, political rights, economic, social and cultural rights. We shall pay particular attention to gender equality, the rights of the most vulnerable groups, including people with disabilities, the elderly and refugees, as well as to women, youth and children rights. A key framework for such dialogue will be the EU-AU Human Rights Dialogue.

21. We shall enhance dialogue between human rights institutions from both continents, including National Human Rights Institutions.

22. We shall increase our coordination and cooperation at the UN Human Rights Council and other international fora. We will ensure the full and active participation of civil society in our dialogue and our cooperation.

23. We will support the full operationalisation of the African Governance Architecture and the work achieved by its various organs including their necessary coordination. We will increase support for the efforts of concerned African countries to promote the ratification and the implementation of relevant treaties, including the African Charter on Democracy, Elections and Governance.

Culture

24. We will exchange experiences on the return of illegally exported or acquired goods to their countries of origin and encourage setting up relevant mechanisms for sharing best practices in particular on addressing archives issues.

25. We will work together towards an inclusive approach to culture as enabler and facilitator for development.

26. We will aim at strengthening cooperation to fight against illicit trafficking of cultural goods and to protect cultural goods, including national archives. We shall cooperate with relevant international organisations (in particular UNESCO, Interpol, World Customs Organisation, International Council of Museums and UN Office

on Drugs and Crime) to ensure the coherence of these actions.

27. We will promote enhancement of tangible and intangible cultural heritage, as well as the diversity of cultural expressions by promoting cultural diversity, intercultural dialogue and international cooperation in the cultural field, in line with the UNESCO 2005 Convention on the Protection and Promotion of the Diversity of Cultural Expressions.

28. We will cooperate to put in place digital inventories and archiving methods and to protect national archives. We are engaged to strengthen the safeguarding of World Heritage sites.

Priority area 3: Human development

29. Strategic objective: Promote human capital development and knowledge and skills based societies and economies, amongst others by strengthening the links between education, training, science and innovation, and better manage mobility of people. Our cooperation in the framework of the JAES will complement our actions at national level to improve access to more and better jobs and social protection, as well as access for all to quality basic education, sanitation and health care, including Sexual and Reproductive Health.

Key areas for cooperation:

Science, technology and innovation

30. Investments in science, technology and innovation (STI) are vital to promote growth and employment, improve competitiveness and identify and address pressing global societal challenges such as climate change,

affordable renewable energy and energy efficiency, infectious diseases or food and nutrition security. EU-Africa cooperation on STI is cross-cutting in nature, contributing to the attainment of all other socio-economic development objectives. We will work towards reinforcing cooperation between research communities and the creation of joint academic research programmes, with a special focus on innovation and the productive sector including research infrastructures.

31. In addition, we will develop a long-term, jointly funded and managed research and innovation partnership, in particular in the areas of food and nutrition security and sustainable agriculture. We will take an integrated approach recognising the important cross-cutting nature of innovation/entrepreneurship, research infrastructures and technical skills development in Africa and Europe.

32. To this end, the EU-Africa High Level Policy Dialogue (HLPD) on science, technology and innovation will be the key platform in the JAES for priority-setting and implementation design. A HLPD expert working group will be set up that will be tasked with developing a detailed roadmap defining the scope and outlining the different steps to be taken towards this new partnership. Financing will come from the European Research and Innovation Programme, Horizon 2020, and other contributions from EU and African stakeholders.

Higher Education

33. Higher education plays a crucial role for economic and social development in catalysing sustainable development by producing high quality

human resources and in disseminating the results of scientific and technical research. In addition to specific, traditional capacity building actions, mobility in itself has a strong potential to improve the quality of higher education, by accelerating the use of transparency and recognition tools, and by helping institutions develop better services to send and receive foreign students and researchers.

34. The Erasmus+ programme and Marie Skłodowska-Curie Actions will allow for top-quality mobility of African and European students, scholars, researchers and staff through a balanced mix of actions centred on individuals, institutions and higher education systems. The Nyerere mobility programme will provide scholarships to around 500 students to undertake postgraduate studies and will allow for the mobility of 70 academic and administrative staff within Africa by 2017. This will promote student retention whilst increasing the competitiveness and attractiveness of the institutions themselves.

35. We will support the development of centres of excellence in Africa, particularly through the Pan-African University. We will expand the African Higher Education Harmonisation and Tuning pilot initiative with the aim to enhance the relevance and quality of curriculum, to introduce outcome-based teaching and learning, to increase from 60 to 120 the number of participating universities across the African continent and to increase the number of disciplines and levels addressed. In addition, boosting the African Union Higher Education Harmonization and Quality Assurance initiatives will promote quality practices in universities and will support the implementation of the continental fra-

mework for quality assurance and accreditation, an increase of aligned partnerships and the internationalisation of higher education. We will consult and exchange to foster education, vocational training and entrepreneurship among women and youth.

Mobility and migration and employment

36. The Brussels summit adopted a Joint Declaration on Migration and Mobility and agreed to implement an Action Plan for the period 2014-2017. In line with this declaration, we will foster synergies between migration and development, including by reducing the costs of remittances, enhancing the role and engagement of the diaspora and consolidating the African Institute for Remittances. We will better organise intra and inter-regional labour mobility and that of business persons. We will enhance our cooperation to address trafficking in human beings, notably by strengthening partnership and cooperation on prevention, protection and prosecution. We will also cooperate on irregular migration, addressing all its relevant aspects, including strengthened migration management, return and readmission as well as the promotion of alternatives to irregular migration. Finally, we will cooperate together in the field of international protection and asylum, and will work together towards promoting respect of the human rights of migrants.

37. Our cooperation will be underpinned by a Migration and Mobility Dialogue steered by a core group of European and African countries and organisations meeting on a regular basis.

Priority area 4: Sustainable and inclusive development and growth and continental integration

38. Strategic objectives: Stimulate economic growth that reduces poverty, create decent jobs and mobilise the entrepreneurial potential of people, in particular the youth and women, in a sustainable manner; support development of private sector and SMEs; support the continental integration process, notably through accelerated infrastructure development, energy, industrialization and investment.

Key areas for cooperation:

Private investment, infrastructure and continental integration

39. We will promote continental integration and trade as well as the engagement of the private sector as a key partner in development. This will include strengthening the capacity of stakeholders to develop public-private partnerships. To fast-track the establishment of a Continental Free Trade Area in Africa, the EU offers to draw on its experience of building the Single Market to provide capacity support to this initiative. We will strengthen our cooperation to support initiatives such as Boosting Intra-African Trade and the establishment of the Continental Free Trade Area. We are committed to dialogue on regional and continental economic integration policies. We will work together to foster trade liberalisation and facilitation in a fair manner. The EU will provide support to African countries in the World Trade Organisation (WTO) accession process as well as the implementation of the WTO trade facilitation agreement. This will include the harmonisation of appropriate policies, reducing techni-

cal barriers to trade by building capacity to improve, certify and assure the quality and standards of goods.

40. We will continue working on outstanding Economic Partnership Agreements (EPAs) with the aim to foster intra-African trade and Africa's regional integration efforts and the planned Continental Free Trade Area. In this regard, both parties should continue negotiations on EPAs by exploiting all possibilities to reach a satisfactory conclusion of development-oriented and WTO-compatible EPAs that promote African integration, economic transformation and industrialization and ensure the prosperity of nations to the benefit of both continents. It is important that Africa and Europe develop globally competitive industries that can succeed in today's global markets and contribute to sustainable development. EPAs should be structured to ensure that our trade expands and that it supports growth of intra-regional trade in Africa.

41. We will explore modalities to exchange information on the implementation of trade agreements and their implications for Africa's regional integration and industrial development agenda.

42. We will strengthen cooperation in the area of industrial development, through exchange of information and experiences on our respective policy frameworks such as the Europe 2020 Strategy flagship initiatives, an industrial policy for the globalisation era and the Strategy for Accelerated Industrial development (AIDA). Recognizing that faster industrialisation is essential for the African countries, we will support the transformation of raw material at the source in order to

enable them to reach a middle income status. We shall also work toward prudent and transparent management of respective natural resources in the interest of our populations, in particular in conflict-affected areas in line with principles of good governance. In order to complement the African policies in the above fields, the EU recalls its approach to responsible mineral sourcing and proposes a dialogue on these issues. We will endeavour to cooperate in such fields as geological surveys, mineral resources governance, investments, infrastructures, skills development and waste management.

43. We will engage to develop an open, transparent and predictable investment climate, including through improved legal frameworks, to promote private sector-led trade and responsible investment. We will support small, micro and medium-sized enterprises, which play a strategic role in wealth and job creation in both economies, and foster their competitiveness and internationalisation as well as encourage technology transfer. The EU will put these objectives at the forefront of the EU's support to private sector development and its engagement with the European and African private sectors for development. The EU-Africa Business Forum will remain a privileged platform for exchanges among private companies and with the public sector. Other important stakeholders will be the EU-Africa economic and social actors whose fora should be encouraged and supported.

44. Decisions to invest or develop new policies need to be based on reliable and comparable data. We will enhance cooperation between European and African Statistical Systems in producing quality statistical service.

45. We shall deepen our cooperation in international tax matters to broaden domestic revenue mobilisation and tackle illicit financial flows, through increased cooperation in line with the principles of transparency, exchange of information and fair tax competition.

46. Strategic priorities for cooperation in the fields of energy, transport, water and Information and Communication Technologies (ICT) have been developed by the Reference Group in Infrastructure through Sector Strategy Papers in coherence with the Programme for Infrastructure Development in Africa (PIDA), the EU Development Policy and other guiding policy frameworks such as the UN Sustainable Energy for All Initiative. Strategic investments in these sectors applying innovative financing approaches will be coupled with support to regulatory reforms. Cross-sectoral coordination will be ensured through the Reference Group on Infrastructures.

47. In the field of transport, we will strive for the reduction of transport costs and boosting of intra-African trade by bringing regional transport corridors to an adequate level of service, which is sustainable, safe and reliable. More attention will be given to the economic, social and environmental dimensions of transport. We will provide sustainable and adequate financial and human resources for the deployment of satellite navigation infrastructure based on European Geostationary Navigation Overlay Service (EGNOS) and establish governance and financing schemes for the capital and operational expenditures of EGNOS in Africa for the countries concerned. Multimodal inter-connections must be the tangible link that unites our two continents

and must reflect the privileged relationship between Africa and the EU.

48. We will progress towards the 2020 targets of the Africa-EU Energy Partnership on Energy access, Energy Security, Renewable Energy and Energy Efficiency, with a strong focus on private sector and on interconnections, including between the two continents.

49. Actions in the water sector shall be geared to ensuring sustainable and efficient management of water resources, contributing to growth, peace and security, through institutional strengthening and preparation for investment in multi-purpose water infrastructure. We will ensure better management of water resources for greater access to drinking water and sanitation and strengthen the water-energy-food nexus.

50. In the field of ICT, actions will aim at establishing favourable conditions and enabling environments for ICT in the service of citizens, public authorities and businesses, especially SMEs. This objective will be met through the implementation of a three-pronged ICT for Development Strategy "Connecting Africa" aimed at: a) the harmonisation and alignment of the appropriate aspects of e-communications policies and regulatory frameworks between Africa and the EU, including cyber-security. An important target in this process will be the transition from analogue to digital broadcasting in Africa and the regulation of the resulting Digital Dividend; b) the interconnection of Research and Education Networks through e-infrastructures; and c) the enhancement of ICT capacities for all, particularly in order to improve access to internet and an open and inclusive

governance, in line with the Tunis Agenda for the Information Society.

Agriculture, food security and food safety

51. Our work on agriculture, food security and safety will be implemented within the context of the Comprehensive Africa Agriculture Development Programme (CAADP) framework. 2014 is the African Year of Agriculture and Food Security and the international year of family farming. This issue features highly in the 2014-2020 EU assistance framework. Not only does agriculture feed people, it also creates sustainable and inclusive growth and jobs. We will endeavour to make our policies converge around a limited number of critical policy indicators to promote a sustainable development of agriculture. We will transform and develop rural areas, forestry and agriculture to create perspectives, jobs and income in particular for rural youth and women. We will address the substantial challenges facing African agriculture in a way that conserves the future productivity of natural resources. Our cooperation in this field will particularly take place within i) the contact group established between the two Commissions and ii) the CAADP partnership.

52. We will develop effective joint approaches to nutrition targets as major components of resilience, by strengthening information systems and analytical tools that support the national policy decision making process (Nutrition Integrated Phase Classification, resilience index, etc.). Regional entities and initiatives, such as the Global Alliance for Resilience Initiative (AGIR), will constitute a privileged framework to promote innovative solutions such as regional

emergency food reserves or agriculture risk management.

53. We will promote nutrition sensitive agriculture to contribute to internationally agreed targets to reduce the incidence of stunting. We will increase access to, and year-round availability of, high-nutrient content food, strengthen the capacity of women to provide for the food security, health, and nutrition of their families, as well as improve nutritional knowledge to enhance diet diversity. To monitor progress, explicit nutrition objectives and indicators are incorporated into agricultural project and policy design.

54. We will continue to collaborate on the implementation of the 2009 AU Declaration on Land, using the Framework and Guidelines on Land Policy in Africa (F&G) in line with the Voluntary Guidelines on the responsible Governance of Tenure of land, fisheries and forest (VGGT). Support will be provided to the AU Land Policy Initiative in order to promote land governance frameworks that contribute to improved efficiency, equity and environmental stewardship.

55. We will develop value-adding activities and agribusiness by increasing income opportunities for small holders, especially women, by creating jobs along the agricultural value chains in an inclusive and sustainable manner. We will promote responsible agricultural investment that is crucial for poverty reduction and food security. We therefore encourage the ongoing process preparing principles for responsible agricultural investment in the framework of the Committee on World Food Security. We will support the establishment of new, and expansion of existing, value adding chains for marketing of produce. We will

pursue an enhanced cooperation among EU and Africa private sectors and farmers' organisations exploring innovative and inclusive partnerships.

56. We will foster an increase of fair, intra-regional, inter-regional and global trade in agricultural products. We will work for the functioning of transparent and open markets for agricultural products, and build the capacity to serve the respective markets in complying with safety and quality standards, sustainability certification, improving market information systems and value chain governance, and implementing trade facilitation measures to increase cross-border trade. We will strengthen African plant and animal health management systems and compliance with international standards, including by paving the way for the design of an AU-Food safety Management Coordination Mechanism and a Rapid Alert System for Food and Feed.

57. We will support the implementation of the African Policy Framework for Fisheries and Reform Strategy to unlock the full potential of marine living resources and aquaculture for food security, livelihoods and wealth creation.

58. We will enhance our research on food and nutrition security and sustainable agriculture. We will particularly support the implementation of the medium term operational plans of African regional research and extension organisations and harness the expertise of global agricultural research initiatives to contribute to African research priorities in line with CAADP, the Science Agenda for African Agriculture and the African Agriculture Technology Platform.

Priority area 5: Global and emerging issues

59. Strategic objectives: achieve common positions in global fora and international negotiations and jointly address global challenges.

Key areas for cooperation: *Climate change and environment*

60. We acknowledge that we share converging views on climate change, environment and natural resource management issues. We will enhance our strategic dialogue on these issues to improve our understanding of the challenges facing Africa, the EU and the global community, and promote joint positions in global negotiations processes.

61. We will jointly undertake efforts to raise pre-2020 greenhouse-gas mitigation ambition and to engage constructively in the negotiation and effective implementation of a new binding global climate change Agreement under the UN Framework Convention on Climate Change and guided by its principles, which will apply to all Parties and must enter into force by 2020 at the latest. In order to ensure that this new agreement applicable to all Parties will be useful, ambitious, fair, balanced, and equitable, we will in particular prepare nationally determined contributions well ahead of the Paris Conference, by the first quarter of 2015, by those Parties ready to do so in accordance with the agreement reached in Conference of Parties19/CMP process.

62. We welcome the statement of African and EU ministers on climate change agreed at the conclusion of their meeting in Brussels on the 1st April 2014.

63. Our dialogue will build on existing processes, such as the Conference of African Heads of States on Climate Change (CAHOSCC) and the African Ministerial Conference on Environment (AMCEN). Joint meetings shall be organised, as needed and coordination will be ensured with related sectors such as agriculture and infrastructures.

64. We will ensure the establishment of a coherent framework for the development of Earth Observation activities in Africa so that space strategically contributes to Africa's socio-economic development. Our cooperation will be in line with the priorities of the Africa Space Policy and Strategy and AfriGEOSS, the African segment of the Group on Earth Observation (GEO), in order to deliver services in priority domains for Africa such as food security and health. As part of Africa's contribution to GEO, we will in particular strengthen African capacity to monitor environment and security in Africa using Earth Observation techniques through the implementation of the Global Monitoring for Environment and Security (GMES) and Africa Action Plan and, more specifically, its three priority thematic chapters: marine and coastal areas, water resources and natural resources management.

65. The Monitoring of Environment and Security in Africa (MESA) programme, building on African Monitoring of the Environment for Sustainable Development (AMESD) achievement, will also be an important contribution to these objectives. Recognising the importance of the safety, security and sustainability of outer space activities, we shall continue our dialogue in view of achieving an agreement on an International

Code of Conduct for Outer Space Activities. The implementation of other Space policy-related projects will be facilitated by the AU-EU Space Troika.

66. Sustainable land management and the fight against desertification are crucial to support sustainable development. They also contribute to global climate and biodiversity objectives as well as food security. We will continue our engagement in strengthening resilience in Africa, including through programmes such as the Great Green Wall for the Sahara and the Sahel Initiative, the TerrAfrica platform and the EU Global Climate Change Alliance initiative (GCCA), targeting the most vulnerable countries to climate change. Furthermore, we will continue to support the Africa Regional Strategy for Disaster Risk Reduction and to pursue the goals of an African comprehensive disaster resilience framework beyond 2015.

67. We will cooperate to address the global biodiversity crisis and will work on the preservation and the restoration of healthy, resilient ecosystems within and outside protected areas, considering them as a critical natural asset to ensure sustainable livelihood for the people and development of the region. We will also cooperate to integrate biodiversity in national policies, plans and budget. We commit in particular to protect African wildlife by preventing and combatting poaching and trafficking, including through the Wildlife Crisis Window of the EU Biodiversity for life initiative. We will also stimulate new nature-based business models involving local communities, such as markets for green products and eco-tourism and contribute to implementing the Nagoya Protocol on Access and Benefit Sharing (ABS). We will cooperate to

implement Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation plus (REDD+) as a central measure to preserve forests and combat climate change. We commit to combating illegal logging (e.g. through the EU Forest Law Enforcement Governance and Trade initiative) as a precondition to sustainable management of forests.

68. Following Rio+20, Africa and the EU will promote the transformation of their economies to become increasingly inclusive and green. Initiatives will support a low-carbon and resource-efficient growth through sustainable consumption and production patterns, green innovation and business development and sound management of energy, chemicals and waste as well as development and extended use of environmentally friendly and energy efficient technologies.

Post-2015 Development Agenda

69. Africa and the EU have a strong common interest in working together to secure an ambitious and action-oriented outcome to the post-2015 process, and to ensure that it will be consequently implemented, and in this endeavour will continuously and closely cooperate.

70. To this end we commit to working in partnership during the upcoming negotiations with a view to reaching consensus in 2015. We will consult between groups from our two continents in New York. This will allow for both sides to know their respective priorities, resolve differences of views openly and constructively, identify common interests and discuss developments in global discussions. We will also cooperate to ensure that the implementation of the post-2015 framework and of the 2063 Africa vision,

including African development goals, will be complementary, consistent and mutually supportive.

Proliferation of small arms and light weapons and weapons of mass destruction and transfers of conventional arms

71. We will deepen our political dialogue aiming at common positions and proposals in international fora on disarmament and non-proliferation of weapons of mass destruction.

72. We will undertake joint initiatives to strengthen capacities to mitigate against risks linked to chemical, biological, radiological and nuclear (CBRN) materials. We will endeavour to promote the ratification of the Treaty of Pelindaba.

73. Finally, we will undertake joint initiatives to promote and encourage the ratification and implementation of relevant instruments, such as the Anti-personnel Mine Ban Convention, the Convention on Cluster Munitions, the Arms Trade Treaty and of programme such as the UN Programme of Action on Small Arms and Light Weapons (SALW).

74. We remain committed to combat the spread of small arms and light weapons.

Reform of the international governance system

75. We recognize the need to pursue the reform of the main UN bodies with a view to making the overall UN system more effective and transparent and which should be reflective of the substantial changes the international community and UN membership have undergone. In this regard, we will undertake political consultations.

La visite à Bruxelles en images



Accueil chaleureux pour le Couple Présidentiel, le 1^{er} avril 2014.





Les attentions du Chef de l'Etat pour la Présidente de transition en RCA, Mme Catherine SAMBA-PANZA.



Poignée de main fraternelle entre le Chef de l'Etat et le Président Goodluck JONATHAN du Nigeria.



Echange chaleureux entre le Chef de l'Etat et la Chancelière allemande, Angela MERKEL, sous le regard du Président Pierre NKURUNZIZA du Burundi.



Le Président du Rwanda Paul KAGAME, en signe de respect pour l'aîné.



Concertation sous-régionale avec le Président Idriss DEBY-ITNO du Tchad et....



...le Président Ali BONGO-ONDIMBA du Gabon.



Ambiance chaleureuse entre Premières Dames lors de la cérémonie organisée en leur honneur par l'association des épouses des diplomates africains en Belgique.



La Première Dame, Madame Chantal BIYA, sensible à la reconnaissance de son immense oeuvre humanitaire.



Les Premières Dames africaines à l'honneur à Bruxelles.



Avec les épouses des ambassadeurs.

Les messages du Chef de l'Etat



République du Cameroun

*Le Président
de la République*

Yaoundé, le 04 AVR 2014

Sire,

Il M'est particulièrement agréable de Vous adresser Mes sincères remerciements pour la réception que Vous avez organisée en l'honneur des Chefs d'Etat et de Délégation présents à Bruxelles, à l'occasion du 4^{ème} Sommet Union Européenne - Afrique.

J'ai personnellement eu grand plaisir à y prendre part et à M'entretenir avec Vous.

Cette invitation est le témoignage de Votre intérêt constant pour l'Afrique.

Je saisis cette circonstance solennelle pour exprimer le vœu de voir se maintenir et se renforcer chaque jour les liens de solide amitié et de fructueuse coopération qu'entretiennent si heureusement nos deux pays.

Veillez agréer, Sire, les assurances renouvelées de Ma très Haute considération./-

A
S.A.R. PHILIPPE
Roi des Belges
Palais de Laeken
BRUXELLES



Paul Biya
Paul BIYA



République du Cameroun

*Le Président
de la République*

Yaoundé, le... 04 AVR 2014

Monsieur le Président du Conseil,

J'ai le plaisir, à l'issue du 4^e Sommet Union Européenne – Afrique qui vient de s'achever avec succès à Bruxelles, de vous exprimer toute Mon appréciation pour la parfaite organisation des travaux.

Notre souhait est que les conclusions de grande portée auxquelles nous sommes parvenus donnent un souffle nouveau aux relations d'amitié et de coopération qui unissent, depuis fort longtemps, l'Afrique et l'Europe.

En prenant part à ces importantes assises, J'ai voulu souligner Ma constante volonté d'œuvrer avec vous à l'approfondissement et à l'élargissement continu de la fructueuse coopération qui existe entre le Cameroun et l'Union Européenne.

Veillez agréer, **Monsieur le Président du Conseil**, les assurances de ma haute considération.



PAUL BIYA

A
Monsieur Herman VAN ROMPUY
Président du Conseil Européen
BRUXELLES



République du Cameroun

Yaounde, le 04 AVR 2014

Le Président

Monsieur le Premier Ministre,

Il Me plait au terme du 4^{ème} Sommet Union Européenne – Afrique, de vous adresser Mes sincères remerciements pour les marques d'attention dont Mon Epouse, Ma délégation et Moi-même avons été l'objet durant notre séjour à Bruxelles, capitale de l'Europe.

C'est l'occasion, pour Moi, de vous réitérer Ma disponibilité à continuer d'œuvrer avec vous, au renforcement des relations d'amitié féconde qui existent si heureusement entre le Cameroun et le Royaume de Belgique.

Veillez agréer, **Monsieur le Premier Ministre**, les assurances renouvelées de ma haute considération./-



Paul BIYA

A
Monsieur Elio Di RUPO
Premier Ministre du Royaume de Belgique
BRUXELLES

Journée internationale de la femme, lancement du vaccin contre les diarrhées à rotavirus

La Première Dame au cœur de l'action



La célébration, le 08 mars, de la 29^{ème} édition de la Journée internationale de la Femme et le lancement officiel du vaccin contre les diarrhées à rotavirus chez les enfants de zéro à onze mois ont marqué l'activité de la Première Dame au mois de mars dernier. Ces deux événements sont intimement liés, car ils s'inscrivent dans un agenda international élaboré par l'Organisation des Nations Unies au travers des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). A cet effet, Madame Chantal BIYA apparaît comme un acteur majeur pour l'atteinte des OMD au Cameroun.

Le 08 mars 2014 a été célébré autour du thème : "Défis et réalisations dans la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement pour les femmes et les filles". Ce thème se rapproche de l'objectif N°3 à savoir, «Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ». Consciente de son statut de Première Dame, Madame Chantal BIYA a été, comme à l'accoutumée, au-devant de la scène, le 08 mars dernier. L'épouse du Chef de l'Etat a présidé au Boulevard du 20 Mai à Yaoundé, un impressionnant défilé qui a rassemblé plus de 60 000 femmes issues de diverses couches sociales.

Au-delà de l'envergure populaire que prend au fil des ans la célébration du 8 mars, il y a lieu de relever que les femmes camerounaises prennent progressivement conscience de la portée réelle de cette journée qui leur est dédiée par les Nations Unies. En prélude à la célébration du 08 mars, nos mères, nos sœurs et nos filles ont décidé de marquer un temps d'arrêt pour évaluer, par rapport à la thématique sus-indiquée, le processus d'épanouissement de la femme camerounaise dans tous les domaines et, surtout, d'envisager sereinement l'avenir.

Lorsque l'Assemblée Générale de l'ONU, à sa session ordinaire de 2000, adopte la déclaration sur les OMD, Madame Chantal BIYA se situe déjà à une longueur d'avance par rapport aux nombreux défis à relever pour le plein épanouissement de la femme. Dans les statuts de sa Fondation, déclarée d'utilité publique par décret n°99/098 du 30 avril 1999, il est clairement indiqué que la Fondation Chantal BIYA (FCB) a pour objectif, entre autres, la prévention et le soulagement des souffrances ; la protection, l'éducation et les actions sociales et sanitaires en faveur de la mère et de l'enfant ; la lutte contre la pauvreté et la misère ; la protection de la famille.

Ce sont pratiquement ces objectifs que les Nations Unies vont demander, un an plus tard, à la communauté internationale et à l'ensemble de ses membres de réaliser, le plus rapidement possible. L'ONU fixe l'année 2015 comme date butoir pour l'atteinte des huit objectifs considérés comme prioritaires de ce vaste programme.

La Première Dame du Cameroun peut, à juste titre, s'enorgueillir d'être une des pionnières de cette prise de conscience universelle et d'avoir inspiré par ses activités, cette réflexion mondiale. De toute évidence, son action est en parfaite harmonie avec les OMD. Trois principaux secteurs de son action expliquent cette thèse.

1. Le souci permanent pour la promotion de l'égalité et de l'autonomisation des femmes

Il s'agit d'un champ d'action de prédilection de l'engagement de la Première Dame. Le parrainage qu'elle apporte constamment à plusieurs as-

sociations féminines intervenant dans les domaines tels que l'agriculture, l'élevage, le petit commerce, etc. est significatif. Cette action vise à faire de la femme camerounaise, un acteur économique accompli au même titre que l'homme. Les femmes développent ainsi l'autonomie financière à travers des activités génératrices de revenus qui leur permettent de contribuer pleinement aux charges familiales et à la recherche du plein emploi. Illustratif à cet égard est le cas des femmes « Bayam-sellam » (les revendeuses de vivres dans les marchés).

2. Le combat pour la santé maternelle et la réduction de la mortalité infantile

Consciente de ce que la femme est le moteur du développement et que l'on ne saurait parler de développement sans que celle qui l'impulse soit en santé, la Première Dame du Cameroun met un accent particulier sur la santé de la mère et de l'enfant. C'est dans cette logique qu'il faut analyser son implication personnelle dans l'introduction du vaccin contre les diarrhées à rotavirus (diarrhées sévères, très contagieuses, mortelles chez les nourrissons et les jeunes enfants) dans le programme élargi de vaccination de routine au Cameroun. A l'occasion de la cérémonie officielle de lancement de ce nouveau vaccin à Yaoundé, le 29 mars 2014, le gouvernement, les partenaires multilatéraux et bilatéraux, le représentant des laboratoires GAVI Alliance dont les principaux donateurs sont dans l'ordre, le Royaume-Uni, la Norvège, les Etats-Unis, la France et l'Allemagne, ont unanimement salué l'engagement de Madame Chantal BIYA pour la santé de l'enfant et lui ont manifesté leur reconnaissance. En participant à

cette initiative salutaire, la Première Dame démontre une fois encore qu'elle est au cœur de l'action pour l'atteinte des OMD. Réduire la mortalité infantile et post-infantile est en effet l'objectif n°4 de cet agenda universel.

Dans ce combat pour la santé maternelle et la réduction de la mortalité infantile et post-infantile, trois grandes œuvres de la Première Dame suscitent l'admiration. Ce sont :

Le Centre mère et enfant de la Fondation Chantal BIYA, la formation médicale la plus fréquentée par les populations de Yaoundé et de ses environs, offre des soins accessibles à toutes les couches sociales ;

Le Centre international de référence Chantal BIYA pour la recherche sur la prévention et la prise en charge du VIH/Sida (CIRCB), résultat d'un plaidoyer des Premières Dames d'Afrique à travers l'ONG « Synergies Africaines », en direction de divers partenaires (gouvernements camerounais et italien, Fondation mondiale recherche et prévention du SIDA, l'UNESCO et l'Institut de virologie humaine) ;

Le Centre de recherche et d'application en endoscopie et de reproduction humaine.

3. L'engagement dans la lutte contre la pauvreté

Tout en accompagnant les pouvoirs publics dans leurs missions régaliennes, Madame Chantal BIYA a développé une véritable chaîne de solidarité à l'échelle nationale. Le Cercle des Amis du Cameroun (CERAC), association dont elle est la Présidente Fondatrice, est son bras séculier

dans cette vaste entreprise. Chaque année, le CERAC offre de nombreux dons aux écoles, aux hôpitaux, aux orphelinats, etc. Diverses œuvres de bienfaisance bénéficient de son soutien. Les couches sociales défavorisées de l'ensemble du pays, indifféremment de leurs origines ethniques, culturelles ou religieuses, sont les grands bénéficiaires de cette

constante générosité. Pour renforcer cet élan de solidarité, un accompagnement psychologique a été aménagé. Il s'agit d'actions de sensibilisation et de causeries éducatives menées régulièrement par le CERAC.

En conclusion, l'harmonie de l'œuvre de Madame Chantal BIYA

avec les préoccupations internationales justifie amplement la reconnaissance que lui a manifestée la communauté internationale à travers sa désignation en 2008 comme Ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO pour l'éducation et l'inclusion sociale.



Autres images fortes de la cérémonie de lancement du vaccin contre les diarrhées à rotavirus



La Première Dame en communion avec de milliers d'enfants et de femmes rassemblés aux Palais des Sports de Yaoundé.





Une ambiance de fête pour une belle cause humanitaire.



Les mamans ont répondu massivement présentes.



Mme Chantal BIYA a bien apprécié la prestation de ces deux jeunes (ci-dessous) présentant les avantages de la vaccination contre les diarrhées à rotavirus





La représentante du PNUD et coordinatrice résidente du système des Nations Unies, Mme Najat ROCHDI, au nom des partenaires multilatéraux, a salué l'engagement et le soutien infailible de la Première Dame.



L'Ambassadrice de France au Cameroun, Mme Christine ROBICHON, s'exprimant au nom des partenaires bilatéraux.



La représentante de GAVI Alliance, Mme Helen EVANS, a remercié la Première Dame pour sa présence symbolique et réconfortante.



Le Ministre de la Santé Publique, André MAMA FOUA administrant le vaccin à un nouveau-né.



Des artistes de renom ont été associés à cette grande fête de la santé, en scène ici le groupe X-MALEYA.



Un moment inoubliable.

Images du 8 mars 2014



Accueil de la Première Dame au Boulevard du 20 Mai.





Les audiences du Chef de l'Etat

Cameroun-Japon L'excellence des relations



En séjour au Cameroun dans le cadre de la première réunion ministérielle de suivi de la cinquième Conférence internationale de Tokyo pour le développement de l'Afrique (TICAD V), tenue à Yaoundé, les 4 et 5 mai 2014, le Ministre japonais des Affaires étrangères, M. FUMIO KISHIDA, a été reçu en audience par le Chef de l'Etat le 5 mai. M. FUMIO KISHIDA a saisi cette occasion pour présenter au Chef de l'Etat les principales conclusions de la

réunion ministérielle, en le remerciant d'avoir permis sa tenue au Cameroun.

Le Chef de l'Etat et le Ministre japonais des Affaires étrangères ont également passé en revue certains aspects de la coopération bilatérale, notamment dans le domaine de l'éducation. Le gouvernement japonais a financé sous forme de don, la construction de 300 écoles primaires pour un total de 1500 salles de

classe. Il s'agit d'infrastructures ultra-modernes qui embellissent le paysage dans les zones urbaines. Le Chef de l'Etat a exprimé à son hôte sa satisfaction pour cet appui important à l'éducation de la jeunesse camerounaise. Les « écoles japonaises », comme on les appelle communément, ont permis, entre autres, l'accroissement de la performance des élèves, la décongestion des écoles primaires et l'amélioration des conditions de travail des enseignants.

Un défilé coloré ...



Entretien cordial entre le Chef de l'Etat et le Ministre japonais des Affaires étrangères sous les regards attentifs des autres membres de la délégation.



Le précieux cadeau du Chef de l'Etat à son hôte.

FIFA

Le N°1 camerounais exalte la valeur sociale et culturelle du football



En visite au Cameroun à l'occasion de l'inauguration du Centre d'excellence de la Confédération africaine de football (CAF) à Mbankomo (banlieue de Yaoundé), le Président de la Fédération internationale de football association (FIFA), M. Joseph SEPP BLATTER, a été reçu en audience par le Chef de l'Etat, le 5 mai dernier. Le Président Paul BIYA a présenté ses compliments au Président de la FIFA pour la valeur sociale et culturelle acquise par le football dans le monde, à travers sa grande capacité de mettre ensemble de millions de personnes sur le terrain et par la magie du petit

écran. Le Président de la FIFA a, quant à lui, marqué son admiration au Chef de l'Etat pour sa clairvoyante conduite des affaires publiques depuis des décennies, notamment la préservation de la paix au Cameroun dans un contexte marqué par des troubles dans l'environnement immédiat.

Le Chef de l'Etat et son hôte ont échangé aussi sur la situation du football camerounais. A cet effet, le Président de la République s'est dit persuadé que le football camerounais va repartir d'un bon pied avec le Comité de normalisation de la Fédéra-

tion camerounaise de football (FECA-FOOT) mise en place par la FIFA. Il a souhaité, comme dans son message de fin d'année, que les Lions Indomptables fassent vibrer les Camerounais lors de la prochaine coupe du monde au Brésil en juin prochain.

Dans la perspective de l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations de football en 2019, SEPP BLATTER a confirmé l'engagement du Cameroun de construire deux grands stades à Yaoundé et à Douala, ainsi que trois autres stades moyens en région.

Cameroun-Union européenne Une attention marquée pour les réfugiés centrafricains



La crise en République Centrafricaine a provoqué un afflux massif des réfugiés au Cameroun. L'accueil de ces réfugiés, dont le nombre est sans cesse croissant, entraîne de nombreux défis pour les autorités. Cette situation préoccupante a suscité la création, le 13 mars 2014 par le Chef de l'Etat, d'un Comité interministériel ad hoc chargé de la gestion des situations d'urgence concernant les réfugiés au Cameroun. La communauté internationale salue l'hospitalité et la générosité des populations et du Gouvernement camerounais et se mobilise également en faveur des réfugiés centrafricains. C'est dans ce contexte que le Président de la République, Paul BIYA, a reçu en audience, le 6 mai

dernier, la Commissaire européenne à la Coopération internationale, à l'Aide humanitaire et à la Réaction aux crises, Mme Kristalina GEORGIEVA.

La Commissaire européenne est venue évaluer l'impact du flux des réfugiés centrafricains sur les pays voisins. Elle a exprimé au Chef de l'Etat la reconnaissance de l'Union européenne (U.E.) pour tous les efforts que fait le Cameroun pour supporter cette lourde charge. Elle a annoncé que l'U.E. a décidé de doubler sa contribution financière de trois à six millions d'euros pour faire face aux besoins élémentaires des réfugiés (alimentation, santé, etc.). Le Chef de l'Etat et son hôte ont relevé la néces-

sité pour l'U.E. d'étendre cette aide aux populations et communautés riveraines qui subissent les contre-coups de ces flux migratoires, ainsi qu'aux forces de sécurité, notamment les soldats de la MISCA, qui mettent en péril leur vie pour assurer la sécurité des populations.

La stabilité de la RCA étant l'unique voie pour le retour des réfugiés dans leur pays, le Chef de l'Etat et la Commissaire européenne ont invité la communauté internationale, en particulier les Nations Unies, l'Union européenne et les pays voisins, à ouvrir ensemble pour le retour rapide de la paix.

Cameroon-IMF Evaluation of Economic Performance



The President of the Republic His Excellency Paul BIYA met with Mario de ZAMAROCZY, the leader of the International Monetary Fund delegation during an audience at Unity Palace on Wednesday 8 May 2014. The team has been in Cameroon since 24th April 2014 and they came to Unity Palace for discussions with the Head of State at the end of their mission in Cameroon.

In his statement to the press at the end of the audience, the IMF official spelt out his optimism about the economy of Cameroon, which grew by 5.5% in 2013. Mario de ZAMAROCZY appreciated the fact that the inflation rate of Cameroon has been kept in check, and that construction work on the major economic projects envisa-

ged by the Head of State in his Major Accomplishments policy, has started. Such projects, some of which have funding from the Bretton Woods institutions, include the Kribi Seaport, the hydro-electricity projects in Lom Pangar, Memve'ele, and Mekin, the second bridge over the River Wouri, as well as several road projects in the country.

The International Monetary Fund official pointed out that the Government had a problem matching their revenue with expenditure. This has led to a situation, he said, where most of the population do not feel the impact of the economic growth. He therefore called on the Government to henceforth make the economic growth more inclusive.

In Cameroon since the 24th April 2014, the IMF has been evaluating the performance of Cameroon's economy with the officials of the Ministry of Finance and the Ministry of Economy, Planning and Territorial Development. A similar exercise was also carried out with the Finance and Budget committee of the National Assembly.

Cameroon is a member of the IMF since 1963 and has benefitted from several services from this international finance institution, such as the support for the structural adjustment programmes and other reforms. They also give technical assistance by giving advice in domains such as taxation, customs, treasury, budget and economic statistics.

Yaoundé-Paris Concertation permanente sur la crise en RCA



Le Chef de l'Etat a reçu en audience, le 9 mai dernier, M. Jean Christophe BELLIARD, Directeur Afrique et Océan indien au ministère français des Affaires Etrangères. Les entretiens ont porté essentiellement sur les questions de sécurité notamment la crise en République Centrafricaine et les actes terroristes perpétrés par la secte islamiste Boko Haram au Nigeria et leurs répercussions sur notre pays.

L'émissaire français a exprimé la

satisfaction de Paris sur l'engagement du Cameroun à la résolution de la crise centrafricaine. En effet, un millier de soldats camerounais opèrent actuellement en RCA dans le cadre la MISCA, tandis qu'au plan humanitaire, notre pays accueille de milliers de réfugiés centrafricains. En outre, le Cameroun offre une assistance aide financière au gouvernement centrafricain pour payer les salaires des fonctionnaires. Plusieurs autres facilités sont accordées par le

gouvernement camerounais aux pays étrangers et organismes internationaux engagés dans la résolution de la crise centrafricaine.

Au plan bilatéral, l'émissaire du Quai d'Orsay a qualifié d'excellentes les relations franco-camerounaises, indiquant que son pays n'oublie pas le rôle joué par le Chef de l'Etat dans la libération des otages français enlevés dans la partie septentrionale.

Cameroun-Turquie **Les bonnes perspectives de la coopération**



Depuis la visite d'Etat historique effectuée par le Président de la République en Turquie du 25 au 28 mars 2013, les relations entre Yaoundé et Ankara ont connu un grand coup d'accélérateur. Les échanges de visites de personnalités entre les deux pays se sont multipliés ; les relations d'affaires sont plus intenses. Sur place au Cameroun, l'Ambassadeur de Turquie, S.E. Ömer FARUK DOGAN maintient un

contact permanent avec les autorités au plus haut niveau. Il est reçu régulièrement en audience par le Chef de l'Etat. C'était, par exemple, le cas le 28 février dernier. A cette occasion, le Président de la République et son hôte, après avoir évalué la coopération bilatérale en 2013, ont passé en revue les projets pour l'année 2014. Plusieurs secteurs vont bénéficier des investissements turcs en 2014. Il s'agit notamment de la construction des

barrages hydroélectriques, afin d'améliorer l'offre d'énergie nationale et favoriser son exportation vers les pays voisins. Il s'agit également du tourisme avec la réhabilitation des hôtels du portefeuille de l'Etat, des logements sociaux, des routes, etc. Un consortium turc a gagné l'appel d'offres international lancé par le gouvernement pour la modernisation de la Société Nationale de Raffinage (SONARA).

Cette audience avait aussi un aspect politico-diplomatique important.

L'Ambassadeur Ömer FARUK DOGAN a félicité le Chef de l'Etat et le peuple camerounais pour la réussite des festivités du Cinquantième de la Réunification, un événement qui a contribué à renforcer l'unité nationale, atout majeur de l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035.

L'Ambassadeur a aussi annoncé qu'il avait reçu des assurances de la part du Chef de l'Etat concernant l'ouverture au cours de cette année de l'Ambassade du Cameroun à Ankara. « *Je suis ravi d'apprendre cela du Président de la République* », a déclaré M. FARUK DOGAN.

Le 25 mars dernier, le Chef de l'Etat a une nouvelle fois reçu en audience au Palais de l'Unité, l'Ambassadeur FARUK DOGAN, ac-

compagnant une délégation d'investisseurs ayant à sa tête le président du groupe MMG Holding, M. Mehmet NAZIF GUNAL. Celui-ci a révélé qu'il a présenté au Chef de l'Etat deux projets importants : la construction d'un aéroport et des barrages hydroélectriques.

L'intérêt croissant des investisseurs turcs pour le Cameroun est à la mesure des atouts et des opportunités d'affaires qu'offre notre pays.



Le Chef de l'Etat accueillant le président du groupe turc MMG Holding, Mehmet NAZIF GUNAL.

America and Cameroon have Convergent Views on Security



Cameroon plays a leading role in the security of the sub-region and this explains the preponderance of security issues in the discussions that were held at Unity Palace on Saturday 1st of March 2014 by the Head of State and the visiting Deputy Assistant Secretary of State for African Affairs, David GILMOUR. The high level American Diplomat spent over one hour with President Paul BIYA to examine the chaotic situation in the Central African Republic, the Boko Haram insurgency boiling in Nigeria and affecting

the Northern regions of Cameroon, and piracy in the Gulf of Guinea.

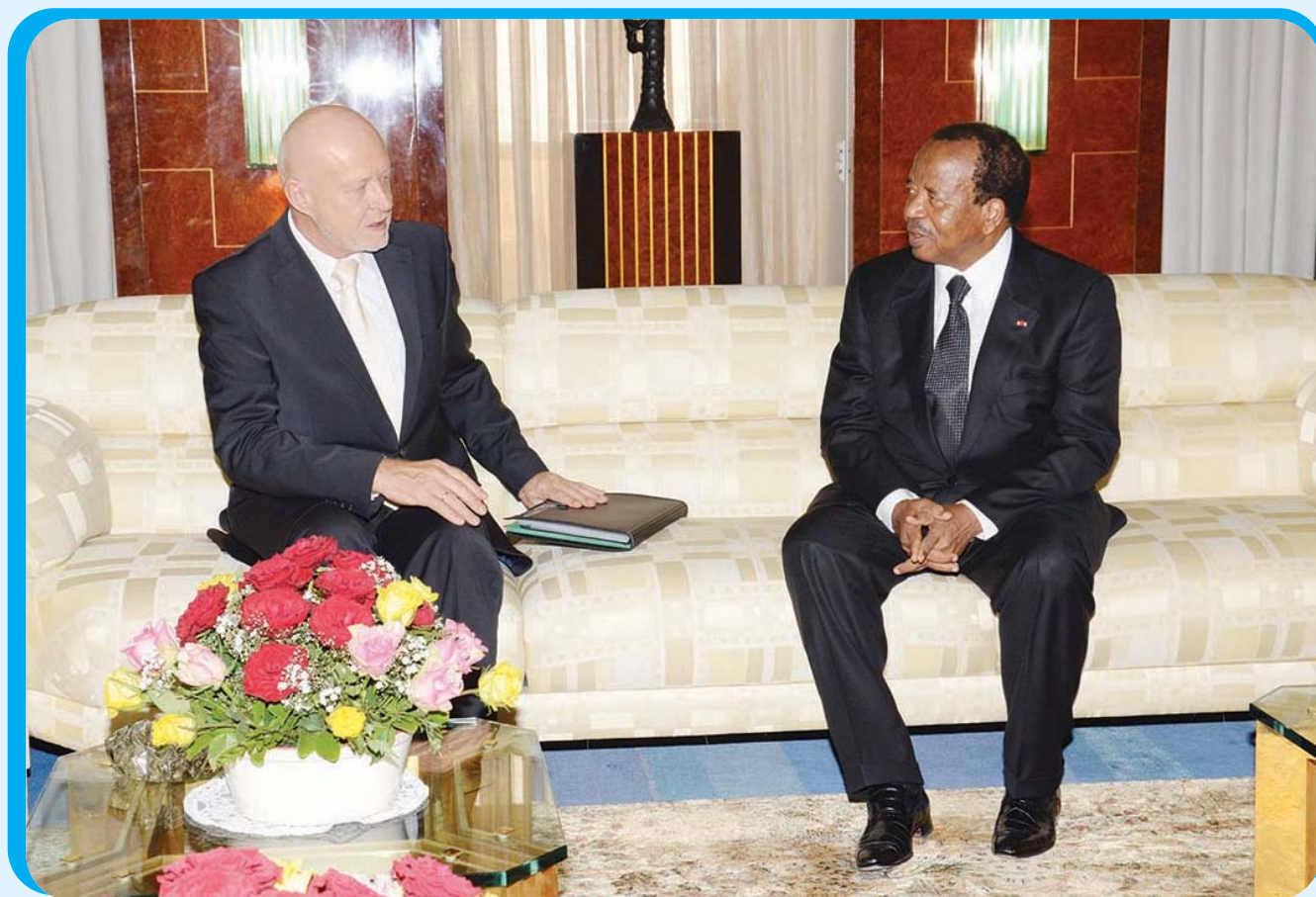
On the conflict in the Central African Republic, David GILMOUR declared that *"we are very pleased about Cameroon's role in the MISCA in bringing peace in the Central African Republic, in welcoming a very large number of refugees and providing humanitarian access to them."*

The Deputy Assistant Secretary of State for African Affairs also discussed investments with the Head of

State. The United States of America is already very present in Cameroon where they have substantial investments in the oil and mining sectors.

David GILMOUR also talked about the new Ambassador to Cameroon, who has already been appointed by the US President Barack OBAMA. The nomination is presently in the US Senate pending approval, after which the new Ambassador will take up duties in Cameroon.

Yaoundé-Moscou 50 ans de relations diplomatiques



Heureuse coïncidence, pourrait-on dire. Le 20 février 2014, alors que le peuple camerounais célébrait dans la liesse patriotique, le cinquantenaire de la Réunification, ce même jour, le Cameroun et la Russie fêtaient le cinquantenaire de l'établissement de leurs relations diplomatiques intervenue le 20 février 1964. Pour marquer cet événement d'une pierre blanche, l'Ambassadeur de la Fédération de Russie au Cameroun, S.E. Nikolay RATSIBORINSKIY, a été reçu en audience par le Chef de l'Etat au Palais de l'Unité, le 25 février 2014.

Au terme des entretiens cordiaux qu'il a eus avec le Président de la République, Paul BIYA, l'Ambassadeur de Russie au Cameroun a d'abord tenu à saluer l'organisation parfaite des festivités du cinquantenaire de la Réunification auxquelles il a pris part en compagnie de l'ensemble du corps diplomatique accrédité dans notre pays. En témoin privilégié, le diplomate a précisé que cette célébration a démontré la vitalité de l'unité nationale au Cameroun.

Au plan bilatéral, l'Ambassadeur Nikolay RATSIBORINSKIY a loué l'excellence de la coopération entre

Yaoundé et Moscou, tout en indiquant que le Chef de l'Etat et lui-même sont d'accord pour que le niveau de cette coopération soit relevé. Le diplomate a exprimé au Chef de l'Etat la volonté de son pays de contribuer plus résolument à la réalisation des grands projets dans le domaine des infrastructures et de l'énergie. Il convient de relever notamment que l'appui de la Russie dans le domaine de la formation est important. Deux mille étudiants camerounais ont été formés dans ce pays depuis 1964.

Les actes du Chef de l'Etat dans les principaux pôles de la politique des Grandes Réalisations

Pôle de la Gouvernance

Loi n°2014/001 du 23 avril 2014 autorisant le Président de la République à ratifier la Charte africaine sur les valeurs et principes du service public et de l'administration.

Law N° 2014/001 of 23 April 2014 to authorize the President of the Republic to ratify the African Charter on Values and Principles of Public Service and Administration

Loi n°2014/002 du 23 avril 2014 approuvant l'avenant n°2 à la convention d'établissement du 20 mars 1998 entre la République du Cameroun et la société Cameroon Oil Transportation Company S.A (COTCO)

Law N° 2014/002 of 23 April 2014 to approve Amendment No.2 to the Convention of establishment concluded on 20 March 1998 between the Republic of Cameroon and Cameroon oil Transportation Company (COTCO).

Loi n°2014/003 du 23 avril 2014 approuvant l'avenant n°3 à la convention d'établissement du 20 mars 1998 entre la République du Cameroun et la société Cameroon Oil Transportation Company S.A (COTCO)

Law N° 2014/003 of 23 April 2014 to approve Amendment No.3 to the Convention of establishment concluded on 20 March 1998 between the Republic of Cameroon and Cameroon oil Transportation Company (COTCO).

Loi n°2014/004 du 23 avril 2014 au-

torisant le Président de la République à ratifier la convention entre la République du Cameroun et le Royaume d'Espagne sur la coopération en matière de lutte contre la criminalité.

Law N° 2014/004 of 23 April 2014 to authorize the President of the Republic to ratify the Agreement between the Republic of Cameroon and the Kingdom of Spain on Cooperation in combating crime.

Loi n°2014/005 du 23 avril 2014 autorisant le Président de la République à ratifier l'accord entre le gouvernement de la République du Cameroun et le gouvernement de la République Populaire de Chine pour la promotion et la protection réciproque des investissements, signé à Yaoundé le 10 mai 1997.

Law N° 2014/004 of 23 April 2014 to authorize the President of the Republic to ratify the Agreement between the Government of the Republic of Cameroon and the Government of the People's Republic of China concerning the reciprocal, promotion and protection of the investments, signed in Yaounde on 10 May 1997.

Loi n°2014/006 du 23 avril 2014 régissant l'activité d'affacturage au Cameroun.

Law No.2014/006 of 23 April 2014 governing Factoring in Cameroon.

Loi n°2014/007 du 23 avril 2014 fixant les modalités de dématérialisation des valeurs mobilières au Cameroun.

Law No.2014/006 of 23 April 2014 to lay down conditions for the dematerialization of transferable securities

in Cameroon.

Décret n°2014/118 du 28 mars 2014 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2014/027 du 28 janvier 2014 portant nomination des huissiers de justice dans les ressorts des Cours d'Appel.

Décret n°2014/101 du 20 mars 2014 portant création, organisation et fonctionnement de l'Hôpital de Référence de Sangmélima.

Décret n°2014/095 du 14 mars 2014 portant nomination d'un membre du Conseil d'Administration de l'Autorité Aéronautique (CCAA).

Décret n°2014/096 du 14 mars 2014 portant nomination d'un Inspecteur Général au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire.

Décret n°2014/090 du 07 mars 2014 portant création de l'Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique de l'Université de Buea à Kumba, département de la Meme.

Décrets n°2014/079, 080 et 081 du 05 mars 2014 portant nomination de responsables au Ministère de la Défense.

Décret n°2014/072 du 03 mars 2014 portant classement au domaine public artificiel des terrains destinés aux travaux de d'aménagement de la voie d'accès au site du Complexe industriel-portuaire de Kribi dans le département de l'Océan.

Décret n°2014/065 du 26 février 2014 portant classement au domaine public artificiel des terrains destinés aux travaux d'aménagement de deux (02) rues aux lieux-dits « Louguéo »

et « Ouro Loppé », arrondissement de Maroua 3ème, Département du Diamaré.

Décret n°2014/058 du 18 février 2014 portant commutation et remise de peines.

Décret n°2014/052 du 06 février 2014 portant nomination d'Inspecteurs généraux au Ministère de la Santé Publique.

Décret N°2014/050 du 6 février 2014 portant expropriation pour cause d'utilité publique, reprise et cession à la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), de terrains relevant du domaine privé de l'Etat, sis au lieu-dit « Centre commercial-Vallée de l'ancienne gare », arrondissement de Yaoundé 1er, département du Mfoundi, en vue de la construction du nouveau siège de la Direction Nationale.

Décret n°2014/049 du 3 février 2014 portant nomination de responsables dans les universités d'Etat.

Décret n°2014/048 du 3 février 2014 portant nomination de responsables dans les universités d'Etat.

Décret n°2014/047 du 3 février 2014 portant nomination du Président du Conseil d'administration de l'Université de Dschang, M. CHUMBOW BEBAN Sammy.

Décret n°2014/046 du 3 février 2014 portant nomination à certains postes de responsabilité dans les services du Contrôle Supérieur de l'Etat.

Décret n°2014/045 du 3 février 2014 portant nomination d'un auditeur interne dans les services du Contrôle Supérieur de l'Etat, M. CHI ASAFOR Cornelius.

Décret n°2014/033 du 30 janvier 2014 portant nomination d'Inspecteurs d'Etat.

Décret n°2014/031 du 28 janvier

2014 portant nomination des Délégués Régionaux à la Délégation Générale à la Sûreté Nationale.

Décret n°2014/029 du 28 janvier 2014 portant nomination des Inspecteurs à l'inspection générale /DGSN.

Décret n°2014/028 du 28 janvier 2014 portant nomination des Inspecteurs généraux à la Délégation Générale à la Sûreté Nationale

Décret n°2014/027 du 28 janvier 2014 portant nomination des huissiers de justice dans les ressorts des Cours d'Appel.

Décret N°2014/025 du 27 janvier 2014 portant classement au domaine public artificiel des terrains nécessaires à la construction d'un tronçon de 10 km de l'autoroute Yaoundé-Douala, dans les départements du Mfoundi, de la Lékié et de la Mefou et Akono.

Décret n°2014/023 du 23 janvier 2014 portant création, organisation et fonctionnement de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala.

Décret N°2014/015 du 20 janvier 2014 portant classement au domaine public artificiel des terrains nécessaires aux travaux de construction de l'autoroute urbaine Yaoundé-Nsimalen, département de la Mefou et Afamba.

Décret n°2014/007 du 13 janvier 2014 approuvant et rendant exécutoire le budget de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale pour l'exercice 2014.

Décret n°2014/005 du 10 janvier 2014 portant nomination d'un Chef de Division et d'un Chef de Division Adjoint dans le Corps Spécialisé d'Officiers de Police Judiciaire du Tribunal Criminel Spécial.

Décret n°2014/004 du 10 janvier 2014 portant nomination de respon-

sables au Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique.

Arrêté n°139/CAB/PR du 21 février 2014 rapportant les dispositions de l'arrêté N°211/CAB/PR du 1er avril 2013 portant nomination de mille quatre cent vingt sept (1427) Elèves-Gardiens de la Paix en ce qui concerne exclusivement quatre anciens Elèves-Gardiens de la Paix.

Arrêté n°269/CAB/PR du 13 mars 2014 portant création d'un Comité interministériel ad hoc chargé de la gestion des situations d'urgence concernant les réfugiés au Cameroun.

Arrêtés n°s198 et 199/CAB/PR du 5 mars 2014 portant nomination de responsables au Ministère de la Défense.

Arrêté n°111/CAB/PR du 7 février 2014 déclarant fériée la journée du lundi 10 février 2014.

Arrêté n°110/CAB/PR du 3 février 2014 portant nomination à certains postes de responsabilité dans les services du Contrôle Supérieur de l'Etat.

Arrêté n°104/CAB/PR du 31 janvier 2014 portant nomination de quarante (40) élèves-inspecteurs de police.

Arrêté n°103/CAB/PR du 31 janvier 2014 portant intégration de cent dix huit (118) anciens élèves-officiers de police dans le cadre des officiers de police.

Arrêté N°102/CAB/PR du 31 janvier 2014 portant intégration de vingt-cinq (25) anciens élèves-officiers de police dans le cadre des officiers de police.

Pôle des services et des nouvelles technologies

Décret n°2014/130 du 31 mars 2014 habilitant le Ministère de l'Economie, de la Planification et de

l'Aménagement du Territoire (MINE-PAT) à signer avec la Banque Islamique de Développement (BID), un accord dit Istina'a d'un montant de 14,08 millions de dollars US, soit environ 7,04 milliards de FCFA, pour le financement du projet d'appui au renforcement des services de santé primaire et secondaire.

Décret n°2014/129 du 31 mars 2014 habilitant le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINE-PAT) à signer avec la Banque Islamique de Développement (BID), un accord de prêt d'un montant de 10 millions de dollars US, soit environ 5 milliards de FCFA, pour le financement du projet d'appui au renforcement des services de santé primaire et secondaire.

Décret n°2014/110 du 24 mars 2014 portant ratification de l'accord de prêt d'un montant de 3 millions de dinars koweïtiens, correspondant à 10,5 millions de dollars US, soit environ 5,25 milliards de FCFA, conclu le 13 février 2014 entre la République du Cameroun et le Fonds koweïtien pour le Développement Economique Arabe (FKDEA), pour le financement du projet de construction et d'équipement du lycée secondaire professionnel d'Ekounou.

Décret N°2014/051 du 06 février 2014 portant approbation des emplois de l'emprunt obligataire dénommé « ECMR 5,90% net, 2013-2018 ».

Pôle industriel de production et de transformation

Décret n°2014/131 du 31 mars 2014 habilitant le Ministère des Finances à recourir à des émissions de titres publics d'un montant maximum de 280 milliards de francs CFA,

destinées au financement des projets de développement inscrits dans la loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2014.

Décret n°2014/094 du 14 mars 2014 habilitant le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINE-PAT) à signer avec la Banque d'Export – Import de Chine (EXIMBANK – CHINE), un accord de prêt d'un montant de 385 808 808,6 dollars US, soit environ 192,91 milliards de FCFA, pour le financement partiel du projet de construction de l'autoroute Kribi-Lolabé.

Décret n°2014/003 du 8 janvier 2014 habilitant le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINE-PAT) à signer avec l'Agence Française de Développement (AFD), une Convention de crédit d'un montant de 20 millions d'euros, soit 13,12 milliards de FCFA environ, pour le financement du Fonds de Développement de la Région de Kribi au Cameroun.

Décret N°2014/016 du 20 janvier 2014 habilitant le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINE-PAT) à signer avec l'Agence Française de Développement (AFD), une convention de crédit d'un montant de 79 678 682,31 euros, soit environ 52 265 789 412 francs CFA, pour le financement du secteur de l'eau urbaine au Cameroun.

Décret n°2014/017 du 20 janvier 2014 habilitant le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINE-PAT) à signer avec l'Agence Française de Développement (AFD), un acte de substitution de débiteur d'un montant de 10 438 712,78 euros,

soit environ 6 837 360 145,9 francs CFA, pour le financement du secteur de l'eau urbaine au Cameroun.

Décret n°2014/026 du 27 janvier 2014 habilitant le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINE-PAT) à signer avec la BELFIUS Banque S.A., une convention de crédit acheteur d'un montant de 15 millions d'euros, soit environ 9,84 milliards de Francs CFA, pour le financement de la tranche V du projet de réhabilitation, de renforcement et d'extension des systèmes d'approvisionnement en eau potable dans cinquante deux centres.

Pôle agricole et environnemental

Décret n°2014/094 du 14 mars 2014 habilitant le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINE-PAT) à signer avec l'Association Internationale de Développement (IDA), un accord de prêt d'un montant de 32,50 millions de Droits de Tirage Spéciaux (DTS) correspondant à 50 millions de Dollars US, soit environ 25 milliards de FCFA, pour le financement du projet de filets sociaux.

Décret n°2014/087 du 06 mars 2014 portant ratification de l'accord de prêt de 13,61 millions d'Unités de Compte, soit 10,17 milliards de FCFA environ, conclu le 16 décembre 2013 entre la République du Cameroun et le Fonds Africain de Développement (FAD), pour le financement du projet d'appui aux infrastructures rurales et au développement participatif de Grassfield phase II (Grassfield II).

FLASH BACK

48^{ème} édition de la fête nationale de la jeunesse

Placée sous le thème, « *Jeunesse, patriotisme et promotion de l'intégration nationale* », la 48^{ème} édition de la fête nationale de la jeunesse a été célébrée le 11 février 2014. Comme il est de tradition, le Chef de l'Etat s'est adressé à ses jeunes compatriotes dans un message radiotélévisé le 10 février

Message du Chef de l'Etat à la jeunesse

10 février 2014



Chers jeunes compatriotes,

L'an dernier, dans les mêmes circonstances, je vous avais dit que je comprenais vos doutes et vos inquiétudes face à un avenir incertain. Mais j'ajoutais que nous avons des raisons d'espérer et que des perspectives plus favorables me paraissent se dessiner à l'horizon national.

L'évolution récente des statistiques de l'emploi semble me donner raison.

Pour 2013, les prévisions de création d'emplois étaient de l'ordre de 200.000. Les créations effectives ont été supérieures de 12 % environ et ont atteint un chiffre proche de 225.000. Les entreprises privées des différents secteurs d'activité, à elles seules, ont créé 165.000 emplois. Pour sa part, l'Administration, à travers ses divers démembrements, en a créé 60.000.

Pour l'année en cours, nous avons mis la barre plus haut. Compte

tenu de l'augmentation possible du taux de croissance, nous espérons créer plus de 250.000 emplois nouveaux. Bien entendu, les jeunes ne seront pas les seuls à en profiter. On peut toutefois penser qu'ils en seront les principaux bénéficiaires.

Cette vision des choses procède d'une analyse raisonnable de la situation de notre économie. Celle-ci devrait progresser dans les prochains mois au rythme d'environ 5 %. J'ai dit ce que j'en pensais il y a quelques se-

maines. Je persiste à croire que nous pourrions faire mieux. J'ai la forte conviction que nous allons le faire.

Chers jeunes compatriotes,

Dans cette course à la croissance qui doit, dans 20 ans, nous permettre d'accéder à l'émergence, vous avez un rôle essentiel, un rôle crucial à jouer.

- Ces grands projets, en énergétiques, agricoles, industriels.
- Ces infrastructures, routières, portuaires, aéronautiques.
- Ces travaux d'adduction d'eau, de distribution d'électricité.
- Ces milliers de logements sociaux.
- Ces hôpitaux et centres de santé.
- Ces établissements scolaires, secondaires, universitaires.

Qui va les construire dans les prochaines années ?

C'est vous, évidemment, chers compatriotes.

Alors, il faut dès maintenant vous y préparer sérieusement. Que ce soit à l'école primaire, au collège, au lycée, à l'université. Nous avons besoin, nous aurons besoin de milliers de bons ouvriers, de techniciens capables, d'excellents ingénieurs, de comptables et de commerciaux compétents, etc. Et j'en passe. Déjà, le tournant de la professionnalisation a été pris aux différents niveaux de notre système éducatif. Nous en verrons bientôt les effets et vous verrez qu'ils seront surprenants.

Pour ceux qui sont déjà entrés dans la vie et qui exercent des métiers qu'ils ont appris « sur le tas »,

il faudra que nous étendions les possibilités de formation. Compte tenu de la relance prévisible de notre économie, il nous faut être à même de répondre à la demande de nombreux spécialistes dans divers corps de métiers. Nous ne pouvons plus nous satisfaire de fournir de simples manœuvres en laissant les meilleurs emplois à d'autres. Ces professionnels mieux formés pourront rejoindre les rangs des artisans pour lesquels la demande est déjà très forte.

Prenant l'exemple, l'an dernier, des moto-taxis, qui ont un rôle social évident, j'avais souligné la nécessité de l'organisation de cette profession. Je suis heureux de constater que les services de l'Etat, après consultation avec les intéressés, ont mis au point un programme collectif d'encadrement. De la sorte, les moto-taxis pourront s'impliquer davantage – et mieux – dans nos projets de développement national.

Ce programme touche à différents aspects de l'exercice de cette profession, notamment à la formation, à la gestion et à l'organisation. Peut-être pourra-t-on s'inspirer de cette expérience pour l'appliquer à d'autres activités du secteur informel.

Chers jeunes compatriotes,

J'avais également dit ma préoccupation devant la baisse de la moralité publique dans notre pays. J'avais exploré le fait qu'elle n'épargnait pas ce que nous avons de plus précieux, la jeunesse. Notre avenir, l'avenir de notre pays. Je voudrais me féliciter de la prompt réaction du Gouvernement à ce signal par la tenue du colloque international de Yaoundé sur le sujet. L'objectif poursuivi est ambitieux : « la construction d'un Cameroun

exemplaire ». Cet objectif nous interpelle tous au plus haut niveau : parents, enseignants, autorités spirituelles.

Le respect de la morale publique est aussi l'adhésion à l'intégration nationale qui constitue le ciment de notre Nation. C'est encore l'attachement aux règles de la démocratie, modèle que nous avons choisi pour organiser une société juste et solidaire. Ceci me donne l'occasion de saluer la forte participation des jeunes aux deux scrutins du 30 septembre dernier et l'élection d'un certain nombre d'entre eux à l'Assemblée Nationale et au sein des exécutifs communaux.

Je me dois également de me féliciter du recentrage des missions de l'Agence du Service National de Participation au Développement. Avec la mise en place d'une nouvelle équipe dirigeante, nous sommes en droit d'attendre un encadrement renforcé des 6000 premiers volontaires formés. A ce sujet, je voudrais également signaler qu'en 2013, le Programme d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine, avec son Projet d'Insertion socio-économique des jeunes par la Fabrication du Matériel Sportif, a contribué, par son encadrement, à la création de 1000 emplois. Ces derniers sont venus s'ajouter aux 225.000 dont j'ai parlé plus haut.

S'agissant de la politique générale de la jeunesse, je voudrais saluer le renouvellement des organes exécutifs du Conseil National de la Jeunesse, tant au niveau national que local. Par ces élections, qui se sont déroulées de façon satisfaisante, la jeunesse camerounaise a montré qu'elle était partie prenante dans notre grand dessein national, à savoir l'atteinte de

l'émergence à l'horizon 2035. C'est dans cet esprit que le Gouvernement a mis en service plus de 400 centres multifonctionnels de promotion des jeunes dans les arrondissements et les départements. Dans les prochains mois, cette mobilisation va se poursuivre.

Chers jeunes compatriotes,

Comme vous le voyez, les choses bougent au Cameroun. Le mouvement est lancé et il est irréversible. C'est vous qui en serez les principaux acteurs.

Avant de conclure, je voudrais qu'ensemble nous nous reportions cinquante ou soixante ans en arrière. C'est de l'Histoire, me direz-vous.

Certes, mais nous n'en avons peut-être pas tiré toutes les leçons.

A cette époque troublée, ceux qui rêvaient de l'indépendance et de l'unité nationale étaient des jeunes comme vous. Ils différaient sur bien des points : l'idéologie, le parti, la stratégie, la tactique. Mais l'objectif était clair : la LIBERTE. Et beaucoup se sont engagés dans ce combat, au péril de leur vie.

Aujourd'hui, les enjeux sont d'une autre nature. L'engagement que je vous demande ne requiert pas le sacrifice de votre vie. Il n'en reste pas moins essentiel. Il s'agit pour notre pays d'accéder à un niveau de développement tel que chaque Camerounais puisse vivre honorablement de son travail, élever dignement ses

enfants, être logé décemment et protégé contre la maladie.

Telle est, mes jeunes compatriotes, la tâche qui vous revient désormais.

Lorsque, dans quelques semaines, nous célébrerons le cinquantenaire de la Réunification, complément de notre indépendance, je vous prie d'avoir une pensée pour ceux qui se sont sacrifiés afin que vous puissiez vivre dans une société de liberté et de progrès.

Bonne Fête de la Jeunesse à toutes et à tous.

Vive la jeunesse camerounaise !
Vive le Cameroun !

Head of State's message to The Youth

Yaounde, 10 February 2014

My dear young compatriots,

Last year, under the same circumstances, I told you that I was aware of your doubts and worries about an uncertain future. But I added that we had reason to hope and that, to me, the country's prospects seemed brighter.

Recent trends in employment statistics seem to bear me out.

The 2013 forecasts for new jobs stood at 200 000. The number of jobs actually created was about 12% higher, reaching nearly 225 000. Private enterprises in various sectors, alone, provided 165 000 jobs. For its part, the Administration, through its different branches, provided 60 000 jobs.

Higher targets have been set for 2014. With the possible increase in

the country's growth rate, we hope to create more than 250 000 new jobs. Of course, this will not benefit only the youth. However, one can surmise that they will be the main beneficiaries.

This vision stems from a logical analysis of the situation of our economy which is expected to grow by about 5% in the coming months. In this regard, I expressed my view a few weeks ago. I still believe that we can do better. I am strongly convinced that we will.

My dear young compatriots,

In this race for growth which, in 20 years, should set our country on the path to economic emergence, you have a vital role, a crucial role to play. In the coming years, who will build our:

- major energy, agricultural and industrial projects;
- road, port and aviation infrastructure;
- water supply and electricity distribution works;
- thousands of low-cost houses;
- hospitals and health centres;
- primary and secondary schools and universities?

You, of course, my dear compatriots.

Therefore, you should right now start preparing yourselves seriously for this task, whether in primary school, secondary school or university. We need and will need thousands of skilled workers, qualified technicians, excellent engineers, competent accountants and salespersons, and so on. Our educational system at its different levels had already opted for

professionalization. We will soon witness its impact, which you will find remarkable.

Those who have already entered the work force and who are practising the trades learned “on the job” will need more training opportunities. As we expect a revival of our economy, we should be capable of meeting the demand for many specialists in various trades. We can no longer be content with supplying mere labourers, leaving the best jobs to others. Such better-trained professionals will join the ranks of craftsmen who are in high demand.

Last year, using the example of motorcycle taxi riders who play an obvious social role, I underscored the need to organize this profession. I am pleased to note that government services, following consultations with stakeholders, have developed a collective mentoring programme. By so doing, motorcycle taxi riders will be able to participate more - and better - in our national development projects.

This programme involves various aspects of this profession, notably training, management and organization. Perhaps this experiment can be replicated in other informal sector activities.

My dear young compatriots,

I equally expressed my concern about the decline in public morality in our country. I deplored the fact that the youth, who are our most valuable asset, our future and the future of our country, have not been spared. I commend Government’s prompt response to this alert through the holding of an international conference on the theme in Yaounde. Its ambitious objective is to “make Cameroon an exemplary country”. This objective concerns us

all to the utmost level: parents, teachers, religious authorities.

Respect for public morality also means commitment to national integration which is the cement of our Nation. Furthermore, it means attachment to the rules of democracy, a model that we have chosen in order to build a just and cohesive society. This affords me the opportunity to hail the high turnout of the youth in the election of 30 September and the election of some of their peers into the National Assembly and council executives.

I also wish to express my satisfaction with the refocusing of the activities of the National Civic Service for Participation in Development Agency. The new leadership in place should improve the mentoring of the first 6 000 volunteers trained. In this regard, I also wish to recall that in 2013, the Rural and Urban Youth Support Programme with its Youth Socio-economic Integration Project through the Manufacture of Sports Equipment, contributed, through its supervision, to creating 1 000 jobs. These came to add to the 225 000 that I mentioned earlier on.

Regarding the general youth policy, I would like to welcome the election of new executives of the National Youth Council at both the national and local levels. Through these elections, which were conducted satisfactorily, the Cameroonian youth showed that they are part and parcel of our lofty vision which is to make Cameroon an emerging country by 2035. In this respect, the Government has established more than 400 multi-purpose youth promotion centres in subdivisions and divisions. Such mobilization will continue in the months ahead.

My dear young compatriots,

As you can see, things are happening in Cameroon. The momentum is building and it is irreversible. You will be its main actors.

Before concluding, I would like all of us to go fifty to sixty years down memory lane. This is History, you may say. Yes, but perhaps we have not learned all the lessons from it.

During that period of turmoil, those who dreamed of independence and national unity were young people like you. They differed in many respects: ideology, party, strategy and tactics. But the goal was clear: FREEDOM. And many engaged in this struggle putting their lives on the line.

Today, the stakes are different. Although the commitment I expect from you does not require you to make the ultimate sacrifice, it is nonetheless crucial. It is about enabling our country to reach a level of development such that every Cameroonian can: live decently on his work, raise his children properly, and have decent housing and protection from disease.

My young compatriots, such is the task before you.

When, in a few weeks, we celebrate the Fiftieth Anniversary of Reunification which complements our Independence, I urge you to spare a thought for those who sacrificed their lives for you to be able to live in a society of freedom and progress.

Happy Youth Day to you all.
Long live Cameroonian youth!
Long live Cameroon!

Paul BIYA : l'obsession de la vérité

Telle une marque de fabrique, le Président Paul BIYA sait allier réalisme, pragmatisme, volontarisme, prudence et optimisme. Décryptage, à la lumière de son message à la jeunesse le 10 février 2014, des choix d'un homme d'Etat qui appréhende clairement les aspirations de ses jeunes compatriotes au mieux-être.



A l'occasion de son message du 10 février 2014 à la jeunesse, le Président Paul BIYA, dans sa quête de construction d'une "société juste et solidaire", appréhende le droit à la dignité du travail comme une question de cohésion nationale essentielle. Fidèle à l'esprit et à la lettre de son maître-ouvrage "**Pour le libéralisme communautaire**", le Chef de l'Etat expose en grandes lignes sa politique d'emploi, pour la jeunesse en particulier. Celle-ci repose sur une logique de responsabilités partagées, de solidarité et de relations d'échanges impliquant à la fois l'Etat, les collectivités décentralisées, le secteur privé et les chercheurs d'emplois qui doivent se

sentir responsables eux-mêmes de leur avenir.

De ce point de vue, il est loisible de constater qu'à travers une variété d'actions, le Chef de l'Etat présente un cahier de charges bien étoffé qui englobe plusieurs domaines, notamment :

- l'activation du marché du travail axée sur la qualité de la main d'œuvre. Paul BIYA trace comme ligne d'action la nécessité d'étendre «*les possibilités de formation*», car «*nous ne pouvons plus nous satisfaire de simples manœuvres en laissant les meilleurs emplois à d'autres*». En arrière-plan, l'on peut entrevoir ici l'urgence de l'encouragement à la performance scolaire et universi-

taire et l'appui à la professionnalisation de l'enseignement...

- la promotion du droit à la dignité du travail étendu au plus grand nombre, de l'incitation par des subventions diverses à la création de petites et moyennes entreprises soutenues par un cadre économique et politique porteur à la fois de technique et de technologie. C'est le sens des subventions allouées au développement de l'agriculture ; c'est aussi la raison d'être au Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, du Programme d'Appui à la Jeunesse rurale et urbaine (PAJER-U), et du Programme d'Insertion Socio-économique des Jeunes par la création de micro-entreprises de fabrication

du matériel sportif (PIFMAS). Des objectifs similaires sont assignés au Fond National de l'Emploi (FNE) et au Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle à travers le Programme Intégré d'appui aux acteurs du secteur Informel (PIAASI), mais aussi au Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural au travers de nombreux autres projets.

■ la création des services à travers le financement des « *grands travaux infrastructurels, des projets énergétiques, agricoles, industriels et des infrastructures routières, portuaires, aéroportuaires, aéronautiques, des travaux d'adduction d'eau, de distribution d'électricité, des milliers de logements sociaux, des établissements scolaires, secondaires, universitaires, des hôpitaux et centres de santé* ».

■ l'insertion socio-professionnelle fondée sur la recherche harmonieuse entre droits et devoirs qui suppose la relance du service civique de participation au développement, l'appui financier aux acteurs du secteur informel, l'engagement à la formation de conducteurs de motos-taxis, en particulier, de ceux qui, recourant à l'auto-emploi, ont renoncé à l'exigence d'un métier convenable en général.

De toute évidence, la recherche d'un équilibre harmo-

nieux entre droits et devoirs n'a pas encore atteint sa vitesse de croisière. Néanmoins, grâce à un taux de croissance de près de 5%, elle permet la création d'un nombre non négligeable d'emplois. A cet égard, le Président Paul BIYA a communiqué, avec toute l'autorité que lui confère la fiabilité des sources officielles, des chiffres qu'aucun de ses contempteurs, ne peut démentir.

Ainsi en 2013, le Cameroun a créé 226 000 emplois dont 165 000 par les entreprises privées, 60 000 par l'administration et ses démembrements, 1000 grâce au projet d'insertion socio-économique des jeunes par la fabrication du matériel sportif (PIFMAS).

Dans un ton raisonnablement optimiste et misant sur un taux de croissance plus élevé, le Chef de l'Etat a annoncé la création de plus de 250 000 emplois nouveaux en 2014.

Nonobstant cette prospective optimiste, le Chef de l'Etat a une parfaite connaissance des contraintes et obstacles auxquels le Cameroun se heurte inexorablement. Sur le plan endogène, il déplore la perversité morale, l'individualisme, le tribalisme, le peu d'efficacité de la coordination gouvernementale. Il en appelle alors « *au respect de la morale publique* », et à « *l'attachement aux règles de notre démocratie, modèle que nous avons choisi pour organiser une société juste et solidaire.* ».

Du point de vue institutionnel, le Président de la République soulignait, dans son message du 31 décembre 2013, l'urgence des réformes. « *Nous sommes en quelque sorte à la croisée des chemins* », avait-il déclaré, avant de préciser : « *Ou nous empruntons le chemin de la facilité, en reportant à plus tard les réformes, et alors, dans 10 ou 20 ans, nous aurons accumulé un retard tel que nous pourrions difficilement satisfaire les besoins de notre population, ou nous nous fixons des objectifs élevés, en nous imposant une discipline collective rigoureuse. Et nous serons résolument sur le chemin de l'émergence. C'est ce dernier choix que je suggère* ».

C'est ce que dit et fait le Chef de l'Etat pour l'emploi des jeunes. Dans le même temps, alors que nous sommes tous appelés par l'élu de toute la Nation au "sursaut patriotique", en vue d'aider "notre pays à accéder à un niveau de développement tel que chaque Camerounais puisse vivre honorablement de son travail, élever dignement ses enfants, être logé décemment et protégé contre les maladies.", certains compatriotes, mus uniquement par leurs ambitions égoïstes, s'échinent, à tuer toute espérance en organisant le brouillage du message du Chef de l'Etat par l'intoxication, au risque d'entraîner les populations dans un cycle de désespoir qui les maintiendrait durablement dans le naufrage.

A Brighter Future for Youths, A Call to Hard Work

The 48th edition of the Youth Day was celebrated this year all over the national territory on 11 February 2014 under the theme: "Youth, patriotism and the promotion of national integration". In consonance with the practice in previous years, the Head of State His Excellency Paul BIYA addressed the youths and the entire nation on the eve of the celebration.

In a very emphatic manner, President Paul BIYA made a wake-up call to the youths, for they are the ones to build *"the major energy, agricultural projects; the roads, ports and aviation infrastructure; the water supply and electricity distribution works; thousands of low-cost houses; hospitals and health centres; primary and secondary schools and universities"*.

Several employment opportunities exist for our youths. What they need to do is to pick up the challenge laid down by the President of the Republic, that is, to concentrate on their studies and to work hard. The future will certainly hold out many job opportunities for those who are well equipped to face these challenges squarely.

In his speech to the youths on the eve of the National Youth Day, the Head of State outlined the employment situation this year, assuring them that more than 250 000 new jobs will be created in the country in 2014. Some observers believe that the way things are going, the number of jobs that will be available could actually surpass that number.

Studies carried out by the National Employment Fund show that the major construction works currently going on will provide 7 711 jobs. The National

Employment Fund and the National Observatory of Employment and Professional Training carried out another study which shows that the private sector, the primary, secondary and tertiary sectors will provide a further 164 800 jobs this year, while the public sector companies will provide 5 230 jobs. It is also expected that projects in the Public Investment Budget to be carried out by several Ministries, such as Water and Energy, Environment and Nature Protection, Public Works, Posts and Telecommunications, etc., will provide a further 10 112 jobs. The public services will add also 28 159 workers to their ranks, while NGOs and other Associations will employ 10 700 people.

The Government has consistently deployed efforts over the years to ease the situation of youth unemployment, hence the setting up by the Ministry of Youth Affairs of programmes such as PAJER-U, PIASSI or PIFMAC, which are all geared to provide employment opportunities for youths both in the urban and rural settings.

Furthermore, the Ministry of Youth Affairs now has a new organisational chart that includes Multi-functional Centres for youths in all the Subdivisions of the country. The 400 newly created centres show the concern that the Head of State has for the youths and his desire to make services as closer to them as possible.

The Head of State is very much aware of the challenges and obstacles that have to be overcome to enable sustainable economic growth for our country that will enable the economy provide these jobs for our youths. That is why President Pau BIYA vehemently

condemned ills such as moral perversity, individualism, tribalism and the lack of coordination of Government action. He made an urgent call for the putting in place of the reforms and for the development of a new patriotic spirit that will put us resolutely on the path of economic emergence.

Speaking specifically to the youths, the President of the Republic asked the very pertinent question: *"In the coming years, who will build our: major energy, agricultural and industrial projects; road, port and aviation infrastructure; water supply and electricity distribution works; thousands of low-cost houses; hospitals and health centres, primary and secondary schools and universities?"* The answer to this question was an emphatic "You, of course", and the Head of State detailed out hard work as the prerequisite, calling on the youths to *"start preparing yourselves seriously for this task, whether in primary, secondary school or university"*.

When youths of all the ten Regions of the country took part in the various activities to celebrate the National Youth Day on 11 February 2014, whether it is in the torch light processions, sports or the march past, they were making public their patriotic sense of belonging to the nation, and at the same time taking a commitment to take active part in nation building. They were answering a call by their leader who has always had their welfare at heart and has demonstrated beyond doubt that the youths are the centre of his political action. So once more, the Head of State called on them to have faith in a country where *"...things are happening. The momentum is building and it is irreversible."* And a country where the youths "will be the main actors."

Voeux de Nouvel An

Discours du Chef de l'Etat en réponse aux vœux du corps diplomatique

Yaoundé, le 09 janvier 2014



- Monsieur le Doyen du Corps Diplomatique,
- Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Hauts Commissaires,
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales,

I Alors que les effets les plus violents de la crise économique et financière s'atténuent, qui oserait dire qu'elle est définitivement derrière nous ?

Sauf exception, la plupart des pays industrialisés peinent à retrouver la croissance. Les politiques de rigueur, axées sur la baisse des dépenses publiques et la hausse des prélèvements obligatoires, restent de mise. Dans bien des cas, le chômage continue à gangréner le corps social.

Les pays émergents n'échappent pas à cette morosité. Ils accusent le contrecoup en optant pour la politique du repli sur soi.

Les pays en développement sont

relativement moins affectés, du fait de leur faible intégration dans l'économie mondiale. Ils s'efforcent de stimuler leur croissance et de sortir de leur condition de simples fournisseurs de matières premières, en mettant en place un secteur industriel diversifié et développé.

Chacun sent confusément que les causes de la crise n'ont pas été vraiment réglées. Une rechute n'est donc pas à exclure.

Les opinions publiques se satisfont pour le moment de cette accal-

mie. Toutefois, la confiance si indispensable au progrès économique, n'est pas encore réellement au rendez-vous. Les grandes puissances ne donnent pas l'assurance d'avoir jugulé durablement les dysfonctionnements de l'économie mondialisée, ni d'avoir compris l'exigence d'une nécessaire régulation. En revanche, l'accord auquel est parvenue l'OMC, après des années de négociation, est un motif d'espoir pour la facilitation des échanges, l'agriculture et le développement.

Dans ces conditions, néanmoins incertaines, il n'est pas surprenant que, chacun de leur côté, les Etats ou groupes d'Etats, heureux d'avoir échappé à la faillite ou à la récession, préfèrent parer au plus pressé pour tenter de retrouver les chemins de l'équilibre et de la croissance. Comme il paraît lointain le temps où la mondialisation promettait le développement harmonieux de l'économie et de la finance sur toute la planète ! Il y a en effet bien longtemps que la solidarité a cessé d'être le maître-mot des relations entre pays industrialisés et pays en développement.

Faut-il pour autant perdre tout espoir de rebâtir les rapports entre riches et pauvres sur les principes de la solidarité humaine ? Je ne le crois pas. Je pense qu'une fois les remous de la crise apaisés, il sera possible de reprendre les discussions sur ces questions. J'en veux pour preuve le débat qui a eu lieu à la dernière Assemblée Générale des Nations Unies sur le thème du développement après 2015, année à laquelle les Objectifs du Millénaire viendront à échéance.

Il est réconfortant de constater que, malgré les difficultés de l'heure, la communauté internationale n'a pas perdu de vue les problèmes des conditions de vie de la majorité de l'humanité.

II. Malheureusement, les hommes ont leur part de responsabilité dans les épreuves qui les accablent, comme le montrent les événements tragiques qui ébranlent certaines régions de la planète.

Je parlerai d'abord de la Syrie, déchirée depuis des mois et des mois par une cruelle guerre civile dont on ne compte plus les victimes. Les médiations ont échoué. Les négociations entre grandes puissances au Conseil de Sécurité ont abouti à l'impasse. L'accord sur la destruction des armes chimiques n'a pas encore ouvert la voie à un véritable règlement. La situation est bloquée. De plus, le conflit qui provoque l'exode de centaines de milliers de réfugiés vers le Liban, la Jordanie, la Turquie, risque de déstabiliser ces pays et la région.

En Irak, la situation paraît loin d'être stabilisée. Les attentats qui se succèdent chaque jour ont déjà fait des milliers de victimes. Tout doit être mis en œuvre pour éviter que l'Afghanistan sombre dans les mêmes travers quand les troupes américaines se retireront.

L'arrivée de nouveaux dirigeants en Iran fait naître un espoir de normalisation des relations de ce pays avec la communauté internationale. Peut-on déjà entrevoir un règlement définitif des négociations sur la capacité nucléaire de ce grand pays ?

Le différend israélo-palestinien

perdure depuis des décennies. L'espoir demeure, semble-t-il, d'une solution possible sur la base de deux Etats se reconnaissant mutuellement le droit à l'existence. Il est toutefois difficile de préjuger du résultat de l'interminable négociation qui se poursuit entre les deux parties sous le regard des grandes puissances.

Bien sûr, celles-ci interviennent dans le cours de ces différents conflits, soit bilatéralement, soit dans le cadre des Nations Unies et en particulier du Conseil de Sécurité. Dans la mesure où elles ont des intérêts nationaux stratégiques, il est fatal qu'elles en viennent à s'opposer lorsque ces intérêts sont en jeu. Il serait pourtant souhaitable qu'elles prennent en compte à la fois la cause des populations concernées et leur adhésion à la Charte des Nations Unies pour déterminer leur attitude. Ce faisant, elles sortiraient grandies et conforteraient la crédibilité du Conseil de Sécurité.

La situation en Afrique n'est guère plus réjouissante. Au nord du continent, où les « printemps arabes » ont soulevé de grandes espérances, les équilibres peinent à se rétablir. En Tunisie, en Egypte et surtout en Libye, la transition vers des formes démocratiques de gouvernement reste difficile. Il faut espérer que ces pays d'anciennes et brillantes civilisations trouveront par le dialogue, la voie de la concorde entre les différentes composantes de leur population.

III. Plus proches de nous par la géographie, nos frères du Mali ont dû faire face à une agression de la part de factions armées mettant à mal

leur intégrité territoriale et les fondements de leur société. Grâce à l'intervention de la France et du Tchad, avec le soutien de la CEDEAO et de l'Union Africaine, la situation a pu être rétablie. Il n'en reste pas moins que la menace demeure, comme le prouvent plusieurs incidents dans la région de Kidal.

En fait, la menace s'étend largement au-delà des limites du Sahel, comme on le voit au nord du Nigeria, en RCA et même jusqu'en Somalie et au Kenya. Le Cameroun n'est pas non plus épargné. Les récentes prises d'otages à l'Extrême-Nord du pays l'attestent. Il va de soi que nous avons toujours mis en œuvre tous les moyens disponibles pour leur libération. Nous y sommes fort heureusement parvenus. Nous voulons ici remercier une fois de plus les autorités françaises et nigériennes pour l'appui apporté à nos services.

Au cours des dernières années, les problèmes de sécurité ont été examinés par l'Union Africaine. Celle-ci a mis au point une « architecture de paix et de sécurité ». Les événements du Mali ont mis en évidence un certain manque de réactivité de ce dispositif. Il conviendra de reprendre la question comme on a commencé à le faire en mai dernier. Nous avons en effet créé la Capacité Africaine de Réponse Immédiate aux Crises (CARIC). Elle se veut un nouveau mécanisme d'intervention rapide, donc plus efficace.

Les douloureux événements que vit depuis un certain temps la RCA ont accéléré la prise de conscience que l'Afrique devrait se donner les

moyens d'assurer elle-même sa sécurité. Dans l'urgence, la France, disposant d'un mandat des Nations Unies, est intervenue pour faire cesser les exactions et renforcer la MISCA qui comprend un contingent camerounais.

Devant l'aggravation de la situation, nous avons dû procéder au rapatriement de près de quatre mille de nos ressortissants. Nous voulons ici saluer l'action de la MISCA et de l'opération SANGARIS dans la protection des civils et le désarmement des groupes en présence.

Chaque jour qui passe nous montre combien complexe est la situation et combien nombreux les défis à relever sur le plan humanitaire, de la sécurité, du maintien de l'ordre, de l'administration. D'où la nécessité d'une approche holistique urgente. Seule une opération de maintien de la paix des Nations Unies est à même de faire face avec efficacité à tous ces défis. C'est pourquoi le moment nous semble venu d'accélérer les préparatifs de la transformation de la MISCA en opération de maintien de la paix, conformément à la résolution 2127 du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

C'est le lieu ici de mentionner le sommet de Paris pour la paix et la sécurité en Afrique auquel j'ai participé. Les problèmes généraux de sécurité du continent y ont été examinés. Je pense que l'implication des puissances européennes – et particulièrement la France –, des Nations Unies et de la communauté internationale, va dans le sens d'une plus grande solidarité avec l'Afrique. Il faut donc s'en féliciter.

Mais le terrorisme ne sévit pas uniquement sur le continent. Il a, depuis un certain temps déjà, gagné les océans, en particulier le golfe de Guinée. On ne compte plus les arraisonnements de navires ou les enlèvements d'équipages dans cette zone.

Pour y faire face, il s'est tenu à Yaoundé, les 24 et 25 juin 2013, un sommet des Chefs d'Etat de la CEDEAO et de la CEEAC sur la sûreté et la sécurité maritimes dans le golfe de Guinée. Ce sommet paraît avoir tenu ses promesses. La déclaration finale prévoit la création d'un cadre intercommunautaire de coopération en matière de sécurité maritime. Un code de conduite relatif à la prévention et à la répression des actes de piraterie a également été adopté. Enfin, un mémorandum d'entente a été signé. Il prévoit la création, au Cameroun, d'un Centre interrégional de coordination des mesures prises par les Etats.

IV. Principalement tournée vers les affaires de notre continent, notre diplomatie a également joué le rôle qui doit être le sien aux niveaux multilatéral, notamment aux Nations Unies, mais aussi continental, régional et bilatéral.

Il convient ainsi de signaler que je me suis rendu en visite officielle à Paris au début de l'année pour prendre contact avec les nouvelles autorités françaises. J'ai aussi effectué une visite d'Etat en Turquie au mois de mars. Avec ce dernier pays, qui est en train de devenir une puissance majeure, nous avons signé divers accords de coopération qui augurent bien du développement de nos relations.

Je me suis également rendu au Saint-Siège à l'invitation de Sa Sainteté le Pape François. J'ai pu constater, lors de notre entretien, une large convergence de vues sur l'analyse de la situation internationale. De même, Sa Sainteté et moi-même partageons le sentiment que la communauté internationale devrait, dans ses tentatives de règlement des différends et des problèmes de migration, faire une part plus importante à la solidarité humaine.

Je souhaite aussi rappeler que le processus initié par l'accord de Greentree est arrivé à son terme en août dernier. Notre pays a ainsi recouvré l'intégralité de ses droits sur la zone de Bakassi. Le règlement de cette affaire avait ouvert la voie à un renforcement des relations amicales entre le Nigeria et le Cameroun. Il restera, je crois, un exemple de résolution des différends conforme au droit international.

Nous avons par ailleurs reçu à Yaoundé des envoyés spéciaux de pays amis, notamment des Etats-Unis, de la République Fédérale d'Allemagne, de la Turquie – déjà nommée – désireux de s'informer de nos positions et d'explorer les voies d'un accroissement de nos échanges. J'ai eu également l'occasion de m'entretenir avec divers dirigeants de grands groupes industriels internationaux disposés à investir dans notre pays.

V. Je ne saurais terminer ce tour d'horizon devant vous, observateurs avisés et objectifs de la scène politique camerounaise, sans évoquer les différents scrutins organisés au Cameroun en 2013.

Je voudrais d'abord vous dire que tout le possible, tout le nécessaire a été fait pour qu'ils soient réguliers et transparents. Si quelques dysfonctionnements ont pu se produire, la responsabilité n'en incombe pas aux pouvoirs publics mais à l'inexpérience ou à l'inévitable erreur humaine. En tout état de cause, ils n'en ont pas affecté les résultats. D'ailleurs, les contestations ont été peu nombreuses et, après vérification, se sont généralement avérées infondées.

Je tiens à faire cette mise au point, car il est particulièrement important, pour mon pays et pour moi-même, que notre volonté de bâtir un Cameroun démocratique ne puisse être mise en doute. Même si, par définition, les élections sont une affaire interne, les éminents représentants de la communauté internationale que vous êtes, apprécieront, je l'espère, de connaître notre détermination à poursuivre dans cette voie.

Toutefois, la démocratie, si elle ne veut pas être de pure forme, doit être accompagnée du progrès économique et social. C'est le fondement même de notre projet de société. Pour y parvenir, nous comptons d'abord sur nos propres forces. Mais aussi sur la coopération avec les partenaires que vous représentez. Je souhaite les remercier pour la part considérable qu'ils prennent dans nos efforts de développement. Je tiens à réaffirmer devant vous que le Cameroun sera toujours heureux d'accueillir des investisseurs étrangers, publics ou privés. Nous leur proposerons des partenariats mutuellement avantageux.

Avant de conclure, je voudrais rendre hommage à Nelson Mandela qui nous a quittés il y a peu. Celui qui fut la conscience de l'Afrique est irremplaçable. Mais il restera présent dans nos esprits et dans nos cœurs. Et il continuera toujours à éclairer pour nous les chemins de la liberté et à incarner la dignité de l'homme africain.

• **Mesdames, Messieurs les membres du Corps Diplomatique,**

Le moment est maintenant venu pour moi de remercier votre Doyen pour les vœux aimables qu'il m'a adressés en votre nom et pour ses encouragements auxquels je suis sensible. Je voudrais également le remercier pour l'appréciation portée, avec tact et délicatesse, sur les activités humanitaires de mon épouse.

A mon tour, je vous serais obligé de transmettre ceux que je forme à l'endroit des hautes autorités que vous représentez.

A vous-mêmes, à vos familles et à vos proches, j'adresse mes souhaits les plus sincères de bonheur, de santé et de succès.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Speech by the Head of State in response to New Year wishes from the Diplomatic Corps

Yaounde, 9 January 2014



The Dean of the Diplomatic Corps, Ambassadors and High Commissioners, Representatives of International Organizations,

I. Though the crippling effects of the economic and financial crisis are fading, who would dare say that it is definitely behind us?

With a few exceptions, industrialized countries are still in recession or struggling to return to growth. Austerity policies based on public spending cuts and tax hikes are the order of the day. In many cases, the social fabric

remains plagued by unemployment.

Emerging countries have not been spared by this downturn. They bear the brunt by opting for an inward-looking policy.

Developing countries are relatively less affected due to their limited integration into the global economy. They are striving to stimulate growth and emerge from being merely suppliers of raw materials by developing and diversifying their industrial sector.

Everyone has a vague feeling that the causes of the crisis have not truly

been addressed. Therefore, a relapse is not to be ruled out.

For the time being, public opinion is content with this lull. In contrast, confidence which is indispensable for economic progress is yet to be restored. The major powers are giving no assurance of having adequately addressed the failings of the global economy, or of having understood the need for regulation. However, with the agreement reached by the WTO following years of negotiation, there is every reason to hope for the facilitation of trade, agriculture and development.

Under these circumstances of uncertainty though, it is not surprising that each State or group of States which is fortunate to have been spared by bankruptcy or recession should prefer to address the most urgent needs in a bid to restore equilibrium and growth. It seems such a long time ago since globalization heralded harmonious economic and financial development worldwide! Indeed, it has been a long time since solidarity ceased being the watchword in relations between industrialized and developing countries.

Is this a reason to lose all hope of restoring relations between rich and poor countries based on the principles of human solidarity? I do not believe so. I think that it will be possible to resume discussions on these issues once the turbulence of the crisis subsides. An example of this assertion is the debate that took place during the last United Nations General Assembly on development after 2015, the target year of the Millennium Development Goals.

It is heartening to note that despite the current difficulties, the international community has not lost sight of issues related to the conditions of living of the majority of people.

II. Unfortunately, human beings have their share of responsibility for the problems plaguing them, as evidenced by the tragic events rocking some regions of the planet.

I will begin with Syria which for so many months has been torn by a bloody civil war claiming countless victims. Mediation has failed. Negotiations between major powers at the Security Council have ended in stalemate. The agreement on the destruc-

tion of Syria's chemical weapons is yet to pave the way for a genuine settlement. The situation is deadlocked. In addition, the conflict, which is causing hundreds of thousands of refugees to stream into Lebanon, Jordan and Turkey, could destabilize these countries and the region.

The situation in Iraq is far from stable. Recurrent attacks have already claimed thousands of victims. All efforts should be made to prevent Afghanistan from drifting along the same path when American troops withdraw.

The election of a new leadership in Iran has raised hopes for the normalization of relations between the country and the international community. Can one anticipate a lasting solution to negotiations on the nuclear capability of this great country?

The Israeli-Palestinian conflict has lasted several decades. There seems to be hope for a two-State solution based on the mutual recognition of each other's right to exist. However, it is difficult to predict the outcome of the never-ending negotiations between the two parties under the auspices of the major powers.

Of course, they intervene in these conflicts either bilaterally or within the framework of the United Nations, particularly the Security Council. Insofar as they have strategic national interests, it is inevitable for them to oppose each other when such interests are at stake. Yet, it is necessary for them to consider the concerns of the populations affected and their accession to the United Nations Charter when defining their positions. By so doing, they would earn more esteem and enhance the credibility of the Security Council.

The situation in Africa is hardly more encouraging. In North Africa where the "Arab Spring" raised great expectations, restoring equilibrium is proving difficult. In Tunisia, Egypt and Libya in particular, transition to democratic forms of government remains challenging. It is hoped that these countries with early and brilliant civilizations will, through dialogue, restore harmony among the different components of their populations.

III. Closer to us geographically, our brothers in Mali had to deal with aggression by armed factions jeopardizing their territorial integrity and the foundations of their society. The situation was brought under control thanks to the intervention of France and Chad, with the support of ECOWAS and the African Union. However, the threat remains, as evidenced by several incidents in the Kidal region.

In fact, the threat extends far beyond the Sahel region, as seen in Northern Nigeria, CAR and even as far as Somalia and Kenya. Cameroon is not spared either, as attested by the hostage taking incidents witnessed lately in the Far-North Region of the country. Of course, we have always used all available means to ensure their release. Fortunately, we have succeeded. Once more, we would like to thank the French and Nigerian authorities for supporting our services.

In recent years, the African Union has examined security issues and developed a "peace and security architecture". The events in Mali highlighted some gaps in the responsiveness of this mechanism. It will be necessary to pursue the review of this issue which we started last May. In fact, we have established the African Capacity for Immediate Response to

Crises (ACIRC). It is a new and, therefore, more effective rapid response mechanism.

The painful events that CAR has been experiencing for some time now have raised awareness that Africa should find the means to ensure its own security. France, through a United Nations mandate, intervened urgently to stop acts of brutality and strengthen MISCA which includes a Cameroonian contingent.

Faced with the worsening situation, we had to repatriate about four thousand of our compatriots. We want to salute the work of MISCA and Operation SANGARIS in protecting civilians and disarming the groups involved.

Each passing day reveals to us the complexity of the situation and the numerous humanitarian, security, law enforcement and administrative challenges to deal with. Hence, the pressing need for a holistic approach. Only a United Nations peacekeeping operation would effectively address such challenges. That is why this seems to be the right time to speed up preparations to transform MISCA into a peacekeeping operation, in accordance with UN Security Council Resolution 2127.

At this juncture, I would like to mention the Paris Summit on Peace and Security in Africa in which I participated. The overall security issues on the continent were discussed. I think the involvement of European powers - and especially France - , the United Nations and the international community is an expression of greater solidarity with Africa, and should thus be welcomed.

But terrorism is not limited to the continent. For some time now, it has reached the oceans, particularly the Gulf of Guinea. Countless ships have been boarded or crews kidnapped in this area.

To address this situation, an ECO-WAS and ECCAS Heads of State Summit on Maritime Safety and Security in the Gulf of Guinea was held in Yaounde on 24 and 25 June 2013. The summit appears to have met expectations. The Final Declaration provides for the establishment of an intercommunity framework for cooperation on maritime security. A code of conduct for the prevention and repression of acts of piracy was also adopted. Lastly, a Memorandum of Understanding was signed, providing for the setting up, in Cameroon, of an Inter-regional Centre for the coordination of measures taken by States.

IV. Our diplomacy, which is mainly focused on affairs concerning our continent, also played its rightful role at the multilateral level, notably at the United Nations, but also at the continental, regional and bilateral levels.

In this regard, it should be noted that I paid an official visit to Paris at the beginning of the year to establish contact with the new French authorities. I also paid a state visit to Turkey in March. With the latter, which is becoming a major power, we signed various cooperation agreements which augur well for the development of our ties.

I also visited the Holy See at the invitation of His Holiness Pope Francis. During our discussions, I noted a broad convergence of views on topical international issues. Similarly, His Holiness and I share the feeling that

in attempting to settle disputes and deal with migration issues, the international community should accord greater importance to human solidarity.

I also wish to recall that the process initiated by the Greentree Agreement came to an end in August. Our country has thus recovered its full sovereignty over the Bakassi area. The settlement of this case paved the way for strengthening friendly ties between Nigeria and Cameroon. It will remain, I believe, an example of dispute resolution in accordance with international law.

We also received in Yaounde special envoys from friendly countries, notably the United States, the Federal Republic of Germany and Turkey - already mentioned - , eager to learn about our positions and to explore ways of boosting our trade. I also had the opportunity to meet with leaders of major international industrial groups willing to invest in our country.

V. I cannot conclude this overview before you who are informed and objective observers of the Cameroonian political scene without mentioning the various elections held in Cameroon in 2013.

First, I would like to tell you that everything possible, everything necessary was done to make them free and fair. If there were some failings, responsibility for them is attributable not to the government but to inexperience or inevitable human error. In any case, they did not affect the results. Besides, there were very few disputes which after examination, generally proved groundless.

I am very keen on setting the

record straight, because it is very important for my country and for me personally, that our commitment to building a democratic Cameroon should not be called into question. Although, by definition, elections are an internal affair, the prominent representatives of the international community that you are, will appreciate, I hope, our determination to stay on that course.

However, democracy, lest it be perfunctory, must be accompanied by economic and social progress. This forms the very foundation of our vision of society. To achieve this, we rely primarily on our own strength, but also on cooperation with the partners you represent. I want to thank them for

their great contribution to our development efforts. I would like to reaffirm that Cameroon will always welcome foreign investors, be they public or private. We will offer them win-win partnerships.

Before concluding, I would like to pay tribute to Nelson Mandela who passed away recently. He, who was the African conscience, is irreplaceable and will remain in our minds and hearts, and continue to illuminate our path to freedom and to embody the dignity of Africans.

Distinguished Members of the Diplomatic Corps,

It is now time for me to thank your Dean for the kind wishes he has extended to me on your behalf and for his encouragement which I appreciate. I would also like to thank him for his thoughtful and kind appreciation of my wife's humanitarian activities.

In return, I would be much obliged if you would convey my own wishes to the distinguished authorities that you represent.

I also extend to you, your families and your loved ones, my most sincere wishes for happiness, health and success.

Thank you for your kind attention.



Discours de M. YOOSSEM-KONTOU NOUDJAMLAO, Ambassadeur du Tchad, doyen du corps diplomatique



Excellence Monsieur le Président de la République,

C'est pour moi un réel plaisir et un immense privilège de prendre la parole devant Vous, ce jour, dans ce prestigieux Salon du Palais de l'Unité où Vous avez bien voulu inviter et accueillir le Corps Diplomatique accrédité au Cameroun, à l'occasion de la traditionnelle cérémonie de présentation des vœux de Nouvel An au Président de la République.

Intervenant pour la seconde fois consécutive dans ce rôle, c'est en ma qualité de Doyen du Corps Diplomatique que je voudrais Vous exprimer notre gratitude, en tant que Porte Parole de mes Collègues Ambassa-

deurs, Hauts Commissaires, Chargés d'Affaires, Consuls Généraux ainsi que des Représentants des Organisations Internationales. Car, dans un agenda des plus contraignants lié aux multiples devoirs de Votre haute charge, Vous avez su trouver le temps de cette communion rituelle entre le Corps Diplomatique et Celui qui incarne le destin de la Nation Camerounaise.

Je saisis donc, sans attendre, cette occasion pour formuler à Votre endroit nos vœux sincères de bonheur, de santé, de prospérité et de succès.

Ces mêmes vœux, nous les formulons également à l'endroit de Celle

qui partage Vos jours et inspire, au quotidien, Votre action à la tête de l'Etat, je voudrais nommer Votre épouse, Madame Chantal BIYA, Première Dame du Cameroun.

A l'ensemble de Votre famille ainsi qu'à la Nation Camerounaise tout entière, nous disons « Bonne et Heureuse Année », tout en souhaitant que ce beau et grand pays qu'est le Cameroun puisse engranger encore, tout au long de l'An 2014, de nombreux éclatants succès dans tous les secteurs de la Vie et du Développement.

Excellence Monsieur le Président de la République,

En 2013, de nombreux événements, aussi importants les uns que les autres, ont marqué la vie politique, socio-économique et culturelle du Cameroun.

Dans le domaine politique, l'année 2013 fut une année électorale majeure, qui a vu se mettre en place le tout nouveau Sénat et se renouveler, à la fois, l'Assemblée Nationale et l'ensemble des Exécutifs Communaux, dans lesquels on observe une forte montée en puissance de la Gent Féminine, sous Votre impulsion.

Période de grande exaltation populaire, période de forte mobilisation politique, des forces démocratiques et des institutions en charge d'un processus électoral aux enjeux les plus sensibles que cette année électorale qui mettait à l'épreuve la jeune instance autonome qu'est ELECAM.

De l'avis de tous, ce double- que dis-je ce triple scrutin, s'est déroulé dans des conditions jugées satisfaisantes. Les résultats dument proclamés par la Cour Suprême ont été accueillis dans la sérénité par un peuple camerounais qui a su, de cette façon, étaler sa maturité à la face du monde, sans contestations déplacées ni rancœurs injustifiés.

En particulier, la mise en place du Sénat constitue un événement historique, qui se situe dans le sens du parachèvement de l'armature institutionnelle du Cameroun, renforçant ainsi, l'Etat de droit et la pratique de la démocratie, deux concepts auxquels Votre Excellence se montre profondément attachée et auxquels Vous accordez la plus grande priorité.

Excellence Monsieur le Président de la République,

S'agissant de la lutte engagée contre la corruption, nous avons observé qu'elle a gagné en intensité depuis la mise en place du Tribunal Criminel Spécial et a donné des résultats appréciables. Tout en encourageant ce processus ainsi que l'ensemble des organes de luttés contre la corruption, notamment la Commission Nationale Anti Corruption (CONAC), nous souhaitons que ce tribunal statue dans des délais raisonnables pour éviter aux prévenus d'avoir le sentiment d'être arbitrairement détenus. Cette nouvelle instance aidera ainsi le Cameroun à consolider les progrès accomplis vers un système judiciaire efficace, rapide et juste.

Dans le domaine sécuritaire, les enlèvements, dans la Région de l'Extrême Nord, le 19 février et le 13 novembre respectivement de sept membres de la famille Moulin Fournier et du Père Georges Vandebusch, par des assaillants venus de l'extérieur, les enlèvements dis-je, ont plongé le Cameroun, havre de paix pour tous ceux qui l'habitent et y travaillent, dans un désarroi certain. Votre implication personnelle, Votre sagesse et Votre savoir faire politique et diplomatique qui ont présidé au dénouement heureux de ces actes terroristes odieux ont été loués et applaudis à travers le monde.

Tirant la leçon de cette situation particulière du premier enlèvement, Vous avez déclaré, à juste titre, je cite « *la principale leçon que m'inspire cette affaire est que les problèmes de sécurité que connaît notre Continent ne seraient réglés que par une coopération étroite au niveau international* ». Fin de citation.

Les contours d'une coopération

dans le domaine de la sécurité, la lutte contre la piraterie maritime, la criminalité transnationale et les actes d'enlèvement, ont été justement décidés au cours du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC, de la CEDEAO et de la CGG sur la Sureté et la Sécurité Maritimes dans le Golfe de Guinée que le Cameroun a organisé avec dextérité les 24 et 25 juin 2013. Ce Sommet qui a regroupé 25 Etats africains, soit près de la moitié des pays du Continent, a été un rendez-vous politique d'une importance capitale. Il a été aussi un lieu de dialogue, de confiance et de décision pour faire de l'Océan Atlantique « *un lieu sûr, un espace sécurisé pour la circulation des biens et des personnes* ».

La tenue de ce Sommet est, sans nul doute, la reconnaissance internationale de l'engagement de Votre pays et de Vous-même, Excellence, pour la paix et la stabilité dans le Continent en général et dans les sous-régions de l'Afrique Centrale et de l'Afrique de l'Ouest en particulier. Nous relevons notamment, et avec reconnaissance, Votre engagement sans cesse renouvelé, à lutter implacablement contre le terrorisme, un fléau global nécessitant, lui-même, une riposte globale.

La mobilisation du Cameroun pour la paix et la sécurité en Afrique s'est illustrée de manière forte par Votre participation et Votre contribution au Sommet de l'Elysée des Chefs d'Etat de France et d'Afrique sur la sécurité en Afrique.

Excellence Monsieur le Président de la République,

Nous savons que le retour, le 14 août dernier, de la presqu'île de Bakassi à la souveraineté du Cameroun

restera à jamais gravé dans la mémoire de tous Vos compatriotes.

Depuis cette date, le Cameroun a retrouvé sa pleine souveraineté dans la presqu'île. Ainsi prend fin, à la satisfaction des deux Etats, en particulier, mais aussi, devrais-je dire, de l'opinion internationale, une affaire qui aura duré au total une vingtaine d'années !

Ce dénouement a été rendu possible, admettons-le, grâce aux efforts conjugués du Cameroun et du Nigéria pour régler définitivement la question du bornage de leur frontière commune. Ces efforts ouvrent la voie à une nouvelle coopération entre les deux Etats mais également aux autres pays de la région. C'est, assurément, un bel exemple de règlement pacifique de conflit frontalier, d'un processus unique en son genre.

Excellence Monsieur le Président de la République,

Pour en venir aux questions économiques, nous constatons que l'ensemble des projets structurants mis en place dans le cadre de Votre Politique de Grandes Réalisations s'effectue méthodiquement et place irréversiblement le Cameroun sur le boulevard de l'Emergence.

En 2013, le Programme s'est enrichi de deux projets majeurs qui s'ajoutent à la liste déjà longue de ces projets. Il s'agit du deuxième Pont sur le Wouri à Douala et l'Usine de gaz naturel de Ndogpassi dont nous avons été aimablement invités au mois de novembre passé aux cérémonies respectives de pose de la première pierre et d'inauguration.

Ceci étant, nous demeurons

convaincus que Votre pays dispose d'énormes potentialités économiques et industrielles nécessaires à son entrée à l'horizon 2035, dans le groupe restreint des pays émergents.

Les résultats attendus de l'exploitation de ces immenses richesses devraient amener le Cameroun à :

- Augmenter sa croissance et, par effet d'entraînement, juguler les problèmes auxquels il est confronté, plus particulièrement ceux de l'emploi, de la santé et de la l'éducation ;

Etre au rendez-vous des Objectifs du Millénaire pour le Développement et être acteur des priorités, de développement au niveau mondial en contribuant à l'avenir que nous voulons de l'agenda post 2015.

- Evidemment, une telle perspective de renforcement de l'économie camerounaise se fera, nous en sommes aussi convaincus, au prix d'une amélioration effective du climat des affaires. L'adoption en 2013 d'un nouveau code des investissements et l'accession du Cameroun au Statut de « pays conforme » à l'initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) constituent, à cet égard, un bon pas en avant.

Le Cameroun, reconnaissons-le, n'a pas ménagé aussi ses efforts pour exposer ses potentialités économiques ainsi que les mesures prises pour leur mise en valeur.

C'est ainsi que Vous-même, Excellence, avez présidé des Forums Economiques lors d'importantes visites que vous avez effectuées en France et en Turquie, respectivement en Janvier et Mars derniers.

Excellence Monsieur le Président de la République,

Notre monde fait face à des crises qui perdurent alors que de nouvelles autres situations conflictuelles apparaissent.

Devant toutes ces crises, la position sage du Cameroun de favoriser le dialogue et la concertation est constante. Elle s'aligne sur les résolutions pertinentes des Nations Unies pour ce qui concerne les conflits au Moyen-Orient, en Syrie et en Iran. Nous saluons la position de Votre pays, identique à celle de l'Union Africaine sur des conflits comme ceux du Mali, de RDC, de Madagascar, de Guinée Conakry, et plus récemment du Soudan du Sud.

Plus près de nous, la situation en République Centrafricaine est plus que préoccupante dans la mesure où elle se développe avec des connotations confessionnelles. Nous avons été témoins de l'engagement de la diplomatie camerounaise, aux côtés des pays de la CEEAC, lors des Sommets de Libreville et de N'Djamena, à l'effet de contenir cette crise et de lui trouver une solution acceptable pour toutes les parties prenantes.

L'envoi par Votre pays d'un contingent militaire et le choix porté sur un Officier Supérieur camerounais pour être aux Commandes de la Mission Internationale de Soutien à la Centrafrique (MISCA) témoignent du rôle et du respect de Votre pays dans la sous-région.

Excellence Monsieur le Président de la République,

Yaoundé, Capitale aux sept collines, respirant une joie de vivre au

quotidien, a une fois de plus, confirmé durant l'année 2013, sa tradition de ville d'accueil et d'hospitalité en abritant plusieurs Réunions, Colloques et Séminaires. J'en citerai entre autres, la 21ème Assemblée Régionale des Assemblées Parlementaires de la Francophonie en mai, le Sommet sur la Sûreté et la Sécurité Maritimes dans le Golfe de Guinée, en juin, la 32ème Session Ordinaire du Conseil des Ministres de l'Autorité du Bassin du Niger (ABN), en novembre et la 59ème Session Ordinaire de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT), en décembre.

Le Palais de l'Unité a vu défiler de nombreux Envoyés Spéciaux et Chefs de Mission Diplomatique pour effectuer leur mission, présenter leurs Lettres de Créances ou faire leurs adieux.

Il s'agit là d'un flux qui ajoute, bien évidemment, au relief et au dynamisme avérés de Votre diplomatie.

Excellence Monsieur le Président de la République,

Les diplomates que nous sommes, observent, tout au long de l'année et relèvent, avec satisfaction et bonheur, l'engagement de Votre épouse à Vos côtés et son implication dans le domaine social à travers le Cercle des Amis du Cameroun (CERAC), la Fondation portant fièrement et valablement son nom et l'association Synergies Africaines.

Cela nous fait plaisir de constater qu'un volet au sein du CERAC, dit « volet diplomatique », est consacré à la contribution que peuvent apporter les épouses des Diplomates aux nobles objectifs d'entraide et de solidarité sociale poursuivis sous les directives de la Première Dame du Cameroun. Puissiez-Vous accepter, Excellence, de lui transmettre les sincères félicitations du Corps Diplomatique du Cameroun !

Excellence Monsieur le Président de la République,

Nous n'oublions pas de Vous féliciter, Vous-même, Excellence, en Votre qualité de Premier Lion indomptable ainsi que tous Vos coéquipiers

de la dynamique Equipe Nationale « Les Lions Indomptables du Cameroun » pour la qualification du Cameroun à la phase finale de la prochaine Coupe du Monde de Football, au Brésil, à l'instar des autres Equipes africaines à savoir, les équipes d'Algérie, de Côte d'Ivoire, du Ghana, et du Nigeria.

Nous souhaitons beaucoup de chance à toutes ces équipes africaines en général et mes Collègues Ambassadeurs des pays africains qualifiés me le permettront certainement aux Lions Indomptables du Cameroun en particulier.

Au terme de cette intervention, je voudrais Vous réitérer mes vœux et ceux de mes Collègues ici présents, pour l'année nouvelle et Vous assurer que la Communauté Diplomatique s'engage à poursuivre le soutien qu'elle a toujours apporté au peuple camerounais dans sa noble marche vers le développement.

Je Vous remercie de votre aimable attention.

Le temps des Réalisations

Une publication du Cabinet Civil de la Présidence de la République

Directeur de publication : Martin BELINGA EBOUTOU, *Ministre, Directeur du Cabinet Civil*

Coordonnateur : Joseph LE, *Directeur Adjoint du Cabinet Civil, Chef de la Cellule de Communication*

Conseiller à la rédaction : Oswald BABOKE, *Conseiller Technique*

Rédacteurs en Chef : Nicolas AMAYENA, *Attaché*

BANSI Victor SUYHANG, *Attaché*

Contribution : Churchill EWUMBUE MONONO, *Conseiller Technique*; Salomon EHETH, *Chargé de Mission*;

Jean Lucien EWANGUE, *Attaché*; Alain Didier OLINGA, *Université de Yaoundé 2 (IRIC)*

Secrétariat Général de la Présidence de la République : Antoine BOUSOMOG, *Conseiller Technique (Division linguistique et du bilinguisme)*; Florent Guy ELA FOE, *Attaché (Service du fichier législatif et réglementaire)*

Images: Elie NYAT SAF, Victor YENE, ANDJONGO SEME, CHIGET SALIFOU

Appui : Jeanne d'Arc OTAM, Médard NKODO NSOULOU, Joseph Bienvenu AMOUGOU MEYONG



All these instruments and decrees are available on our websites: www.prc.cm and www.presidenteducameroun.com
Civil Cabinet – Presidency of the Republic of Cameroon